

RAPPORT ANNUEL 2025

BEP Expansion économique

BEP Environnement

BEP Crématorium

IDEFIN



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	06
1.1. PRÉSENTATION DU GROUPE BEP	07
1.2. L'ORGANISATION DES ÉQUIPES	07
1.3. LA VISION POUR LE TERRITOIRE	08
1.4. LA VISION DU GROUPE BEP	10
1.5. LES VALEURS DU GROUPE BEP	11
1.6. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BEP	12
1.7. L'ANNÉE 2025 MOIS PAR MOIS	14
1.8. L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRE	16
2. LE BEP	18
2.1. AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES	19
2.2. AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX	32
2.3. DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE	69
2.4. UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR	72
3. BEP EXPANSION ECONOMIQUE	74
3.1. MISSION	75
3.2. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	75
3.3. DOMAINES D' ACTIONS	76
4. BEP ENVIRONNEMENT	94
4.1. MISSION	95
4.2. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	95
4.3. L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR	96
4.4. L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT	97
4.5. AUTRES CHIFFRES CLÉS	98
4.6. LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS	98
4.7. LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	99
4.8. LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES	100
4.9. DOMAINES D' ACTIONS	101

5. BEP CREMATORIUM	124
5.1. MISSION	125
5.2. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	125
5.3. DOMAINES D' ACTIONS	126
6. IDEFIN	128
6.1. MISSION	129
6.2. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	129
6.3. DOMAINES D' ACTIONS	129
7. DES SERVICES D' APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS	134
7.1. RH	135
7.2. FINANCES	137
7.3. INFORMATIQUE	138
7.4. JURIDIQUE	140
7.5. GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES	144
7.6. COMMUNICATION	146
8. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D' AUTRES ORGANISMES	150
9. LE BEP ET SES RÉSEAUX	152

1.

INTRODUCTION



1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP



BEP ENVIRONNEMENT

- pure à majorité communale
- collecte & traitement déchets
- propriété sites/équipements

BEP CRÉMATORIUM

- pure à majorité communale
- construction et exploitation d'un crématorium

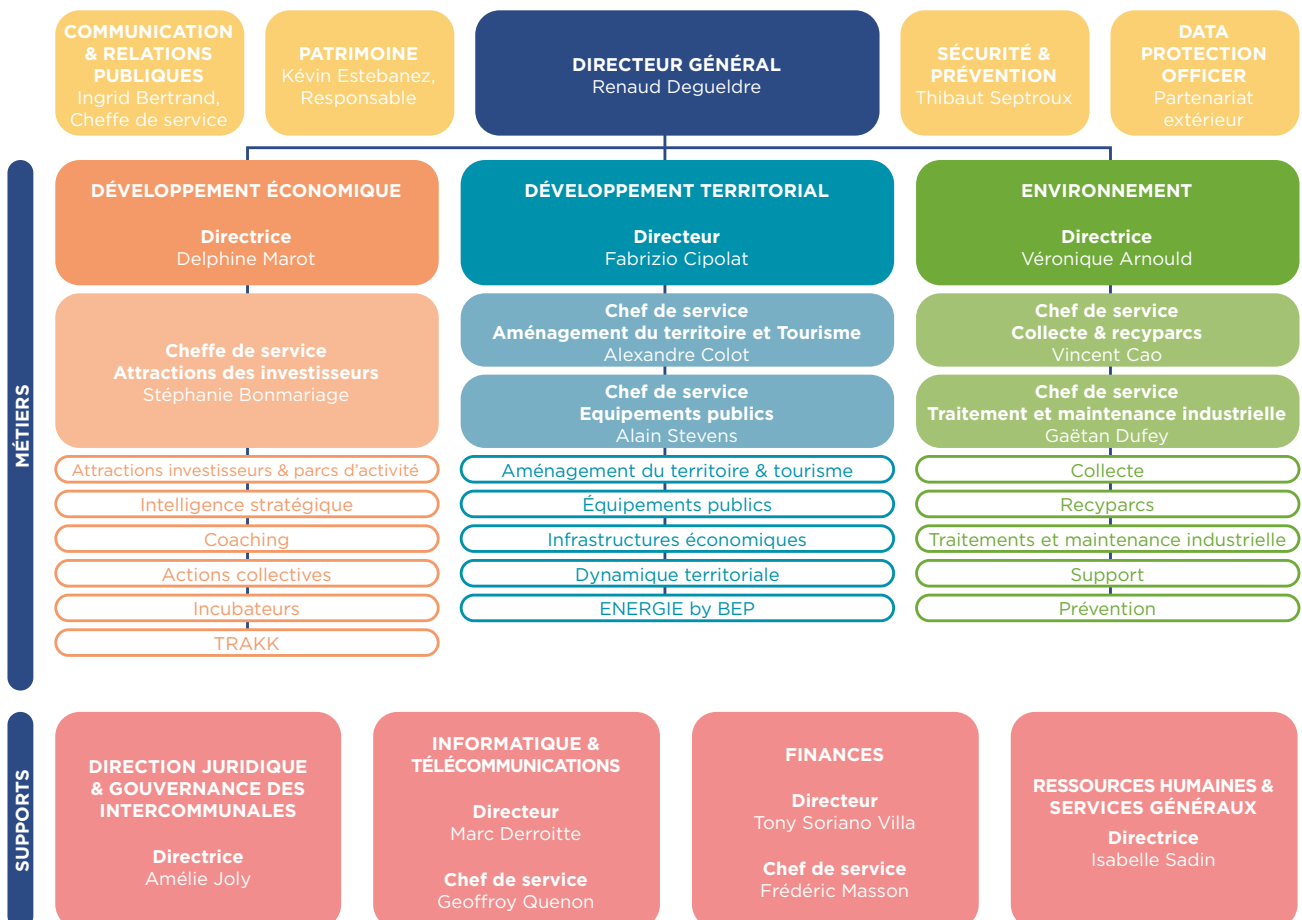
BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

- mixte à majorité communale
- infrastructures d'accueil pour entreprises
- propriété sites/équipements

IDEFIN GESTION DÉLÉGUÉE

- pure à majorité communale
- gestion des placements énergétiques

1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES



1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE

A. Contexte

Présence sur le territoire de la **Capitale régionale** et d'une série de **polarités urbaines intermédiaires** de niveau supra-local structurant le territoire.

Territoire à dominante rurale, avec une croissance de population hétérogène, un vieillissement de la population observé et des difficultés inhérentes en termes de mobilité, d'accessibilité aux différents services publics et privés.

Territoire caractérisé par un cadre de vie préservé et en transition environnementale et énergétique.

Territoire pluriel sur le plan de son développement, avec des zones rurales, urbaines et périurbaines diversifiées et présentant des dynamiques socio-économiques variées.

Territoire constitué majoritairement d'une **économie de type résidentiel** (territoire attractif sur le plan de l'habitat, avec des résidents consommateurs de biens et de services de proximité) et de citoyens aux **conditions socio-économiques meilleures**, comparées aux autres régions de Wallonie, en particulier dans certaines communes rurales.

Territoire avec une **mixité d'activités** publiques et privées.

Tissu économique constitué majoritairement de **PME et TPE** faisant vivre un écosystème local avec peu d'entreprises de grande taille.

Territoire avec un **faible passé industriel** et une proportion de parcs d'activité économique plus faible que la Wallonie au regard de la superficie totale de son territoire.

Territoire avec un bon potentiel d'innovation et un taux de diplomation important dans les domaines de la science et des technologies.

Territoire avec un **écosystème innovant et créatif** très actifs au sein de la Capitale wallonne.

B. Enjeux

Maintenir une dynamique de développement attractive à côté des aires métropolitaines de Liège et de Charleroi en privilégiant le développement endogène et l'attractivité externe structurante pour le territoire.

Positionner de manière proactive le territoire dans la réponse aux défis liés à la transition énergétique, à la consommation et au développement durable.

Eviter, vu la dimension majoritairement rurale du territoire, le décrochage, tant sur le plan numérique que dans l'accessibilité aux services de proximité avec la nécessité d'une connectivité lui permettant de maintenir une économie résidentielle et un développement endogène.

Maintenir, vu sa dimension plurielle, une forte cohésion territoriale, avec un plus grand maillage des zones en développement avec les zones rurales et les zones en reconversion, pour éviter leur décrochage.



C. Vision

Le BEP développe le territoire namurois dans une **dynamique génératrice d'activités et d'emplois durables**, stimulant l'**innovation** et la **différenciation**, tant auprès des entreprises que des pouvoirs locaux. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- Le renforcement de la qualité environnementale du cadre de vie ;
- La valorisation des ressources endogènes et le développement de services de proximité renforçant la création d'un écosystème durable ;
- Le développement de projets s'inscrivant dans la **transition énergétique et numérique** du territoire ;
- Le développement d'un **tissu entrepreneurial diversifié** intégré dans l'écosystème.

Cette vision s'inscrit dans une perspective de complémentarité avec les autres espaces wallons et transfrontaliers, ainsi qu'en liaison avec Bruxelles.

D. Mission

Le BEP a pour mission d'assurer le **développement économique, social et environnemental de la Province de Namur** en **support des politiques wallonne et européenne** et en **étroite collaboration avec les pouvoirs locaux**.

E. Objectifs stratégiques

Développer l'attractivité résidentielle et économique du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois.

Valoriser les ressources endogènes locales, publiques et privées, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon.

Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique.

Développer des dynamiques supracommunales à l'échelle de bassins de vie, en tenant compte de leurs spécificités et dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.



1.4

LA VISION DU GROUPE BEP

A. Contexte

Intégration des missions et des projets du BEP dans les politiques européenne et wallonne en support aux différents programmes initiés par ces niveaux de pouvoir.

Débat en cours sur les enjeux supracommunaux avec le rôle du BEP en sa qualité d'agence de développement.

Intégration des missions et des actions du BEP dans les objectifs de bonne gouvernance et de transparence fixés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD).

Diminution des moyens financiers de l'actionnariat du BEP (Province et Communes) et nouvelles charges à son actif.

Exigence accrue des citoyens à l'égard des services publics, réclamant plus d'efficacité et de transparence.

B. Enjeux

Continuer à bénéficier du soutien financier communal (au travers de l'actionnariat), européen (au travers notamment des politiques de développement régional), régional (au travers des différents plans et appels à projet) et provincial (au travers de sa politique structurante en faveur du développement économique et des pouvoirs locaux) avec, en perspective, la stabilité financière du BEP.

Veiller à la digitalisation accrue des activités et des processus susceptibles d'impacter l'efficacité du fonctionnement.

Faire face aux défis énergétiques et environnementaux, tant dans la dynamique projets que dans la gestion quotidienne de l'institution.

Faire coexister plusieurs générations de collaborateurs au sein du BEP et les faire converger dans une dynamique collective, en misant sur le développement des compétences au bénéfice des projets à mener et des objectifs à atteindre, dans un contexte de volatilité accrue du marché du travail et de recherche d'une plus grande agilité.

C. Vision

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales**. Le BEP entend renforcer :

- un management innovant qui promeut l'autonomie, la responsabilisation et le développement des compétences de ses collaborateurs;
- une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de **transparence** à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients;
- une **réponse proactive et anticipative aux enjeux majeurs** de son territoire par la souplesse, la réactivité et l'**agilité** de ses équipes.

D. Mission

Le BEP a pour mission de réunir ses collaborateurs dans une **dynamique collective de projets** susceptible de **répondre aux enjeux territoriaux** de la Province de Namur en favorisant leur **épanouissement** et leur **évolution**.

E. Objectifs stratégiques

S'affirmer comme centre d'expertise pluridisciplinaire dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail des services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action.

Veiller à la bonne santé financière, avec transparence et en visant l'efficacité.

Être un accompagnateur de changement qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire.

Fédérer, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, les acteurs et les partenaires concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois.

Consolider la position d'organisme de référence à l'égard des actionnaires, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

1.5 LES VALEURS DU GROUPE BEP

L'ENGAGEMENT LE PROFESSIONNALISME LA PROXIMITÉ LE PARTENARIAT L'OUVERTURE D'ESPRIT



Être engagé au BEP, c'est se sentir concerné par son travail, partager les valeurs de l'institution, s'identifier à elles et contribuer à la performance générale de l'entreprise.

Être professionnel au BEP, c'est agir efficacement, développer ses compétences, être orienté résultat avec, en point de mire, la satisfaction des clients.

Être proche de ses clients au BEP, c'est se montrer disponible et à l'écoute de ceux-ci tout en mettant ses compétences et son expertise à leur service.

Avoir un esprit partenarial au BEP, c'est rechercher et identifier les ressources internes et externes qui permettent de développer des projets ambitieux, dans une optique d'efficacité.

Être ouvert d'esprit au BEP, c'est être perméable aux évolutions et influences de l'environnement externe, pouvoir s'en inspirer pour s'améliorer individuellement et collectivement dans l'action.

1.6 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BEP

Le développement durable est aujourd'hui un cadre de référence incontournable pour les organisations publiques et privées, dans un contexte marqué par l'urgence climatique, l'érosion de la biodiversité, la raréfaction des ressources et l'évolution des attentes sociétales. Il ne se limite pas à la protection de l'environnement : il vise à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales, tout en renforçant la résilience des territoires et la capacité des organisations à répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures.

Dans cette perspective, deux outils structurants soutiennent la mise en œuvre opérationnelle du développement durable au sein des organisations : **la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, qui encourage l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans les activités et la gouvernance, et **les Objectifs de Développement Durable (ODD)**, adoptés par les Nations Unies en 2015, qui fixent un cadre commun de 17 objectifs à atteindre d'ici 2030. Ces référentiels permettent à la fois de définir un cap, de prioriser les actions, de mesurer les impacts et d'assurer une communication transparente auprès des parties prenantes.



L'intégration du développement durable au sein du BEP revêt une importance cruciale pour notre stabilité et notre capacité à agir de manière cohérente au service du territoire namurois. Cet engagement se traduit déjà par de nombreuses initiatives portées par nos équipes (circuits courts, programmes énergétiques, réemploi, gestion et recyclage des déchets, développement des compétences...), et s'inscrit dans une dynamique de structuration progressive de notre démarche.

L'année 2025 a marqué une étape décisive dans cette structuration. Elle a été jalonnée par plusieurs actions clés visant à construire et à asseoir notre stratégie locale en développement durable. La feuille de route ODD a été finalisée. Celle-ci a été élaborée avec l'appui de la Direction du développement durable du SPW, afin de disposer d'un cadre clair définissant nos priorités, nos ambitions et nos modalités de mise en œuvre. En parallèle, nous avons travaillé à la rédaction de notre premier rapport de durabilité, qui formalise nos engagements, renforce la transparence de nos actions et constitue une base de référence pour suivre l'évolution de nos performances et de nos impacts dans le temps.

Enfin, nous avons également finalisé notre premier bilan carbone. Celui-ci constitue un pilier fondamental de notre stratégie RSE, en permettant d'objectiver notre empreinte, d'identifier les principaux postes d'émissions et de structurer un plan de réduction cohérent, priorisé et mesurable. Ces livrables (feuille de route ODD, rapport de durabilité et bilan carbone) posent les fondations d'un pilotage plus robuste, d'une amélioration continue et d'un dialogue renforcé avec l'ensemble de nos parties prenantes.



1.7

L'ANNÉE 2024 MOIS PAR MOIS

JANVIER

Élargissement de la dynamique « zéro déchet » : 8 Communes namuroises supplémentaires s'inscrivent dans la démarche (pour un total de 23 Communes).



AVRIL

Création de la première communauté d'énergie citoyenne (CEC) entre BEP et BEP Environnement.



FÉVRIER

Lancement de BEP'ossible, 2 journées pour informer les (futurs) entrepreneurs sur les services de coaching du BEP.



MAI

Affiliation au BEP de plusieurs Communes extérieures à la Province de Namur : Aiseau, Chimay, Durbuy, Froidchapelle, Gerpinnes, Marche-en-Famenne et Nassogne.

MARS

Prorogation de l'Intercommunale IDEFIN pour 30 ans (soit jusqu'en 2056).



JUIN

Inauguration du nouveau recyparc de Somme-Leuze, portant à 34 le nombre de recyparcs gérés par BEP Environnement.



JUILLET

AOÛT

Feu vert de la Wallonie pour la création d'un centre d'économie sociale et circulaire, en extension de La Ressourcerie Namuroise à Ecolys® grâce aux fonds FEDER.



OCTOBRE

Début des chantiers d'aménagement touristique des bords de rivières dans le cadre du projet « Namur, Province au fil de l'eau ».



NOVEMBRE

Feu vert du Gouverneur de la Province de Namur pour la construction d'un nouveau crématorium à Eghezée.



SEPTEMBRE

Lancement de la chaîne WhatsApp du BEP, en complément des outils de communication digitaux existants.



DÉCEMBRE

Premier coup de pelle pour l'Expo Park, le nouveau parking exposants de Namur Expo, sur l'ancien site de l'UR Namur.



1.8 L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ



7,75 ha
de terrains vendus

soit **28,60 millions**
d'investissements

et **222 emplois**



93,40%
de taux d'occupation
des parcs d'activités
(soit **1.724** entreprises et
20.231 emplois)



59 entreprises
et **332** emplois hébergés
dans les incubateurs

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

104
porteurs de projet
accompagnés
(y compris
les étudiants
entrepreneurs)

149
entreprises
accompagnées

17
créations
d'entreprises

2.245
participants aux
séminaires/workshops
à destination
des entreprises
namuroises

104
actions
collectives



L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



36 communes
accompagnées dans
leurs projets dont :

25
stratégies
territoriales

49
projets
de bâtiments
publics

19
projets de logements
ou d'espaces publics

10
projets touristiques

8
projets énergie

4
projets en matière
de Smart city

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS



500 kg

de déchets collectés
par habitant



77,6%

des déchets
recyclés/compostés/
biométhanisés



36.876

tonnes de déchets
verts valorisés dont
27.860 tonnes
valorisées via le centre
de compostage de
Naninne



14.791

tonnes de déchets
organiques valorisés
en biométhanisation



29.550

tonnes de bois traités
dans l'unité de tri-
broyage de Floreffe



1.132 stands,

prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation,
formations, conférences, événement, animations
de prévention/tri/sensibilisation du BEP, soit une
sensibilisation directe de **26.722** personnes



8.486

élèves sensibilisés à
la prévention, au tri
des déchets ou à la
propreté publique
dans les écoles
namuroises

**1.277.302
visites**

dans les recyparcs



NAMUR EXPO

26

manifestations
représentant

144.246

visiteurs



L'ORGANISATION GÉNÉRALE

471

collaborateurs

46 ans

de moyenne d'âge

95%

de taux de bien-être au
travail

2.

LE BEP



2.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

A. Mission

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP favorise la **création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités, contribuant ainsi au développement économique et social de la Province**, en complète **synergie avec la politique d'animation économique mise en œuvre par la Wallonie**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Nombre d'entreprises créées	5	17
Nombre de créateurs et start-ups accompagnés	15	90
Nombre de projets d'étudiants entrepreneurs accompagnés	40	38
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées	65	149
Nombre d'évènements de networking	25	47
Nombre de participants aux événements de networking	250	1407
Nombre d'ateliers/workshops	25	57
Nombre de participants aux ateliers/workshops	100	838

C. Domaines d'actions

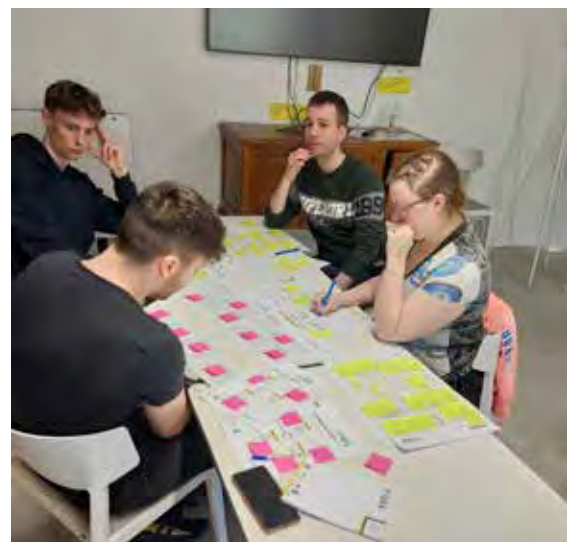
VERS PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

LES COHORTES START & LAB

En 2025, le **Start & Test Lab** a été décliné en deux cohortes thématiques complémentaires, chacune structurée autour d'un **parcours de cinq workshops** et réunissant **une dizaine de porteurs de projets**.

La cohorte du premier semestre, orientée intelligence artificielle, a utilisé l'IA comme outil d'aide à la réflexion pour challenger les idées, explorer de nouvelles perspectives et structurer les projets. Au second semestre, le Start & Test Lab s'est tourné vers l'entrepreneuriat à impact, en invitant les participants à questionner les dimensions sociales, environnementales et territoriales de leur activité à travers des outils tels que la théorie du Donut, les personas non humains, ainsi que des ateliers d'éco-packaging et de branding responsable.

En parallèle des temps collectifs, des accompagnements individuels ont permis d'approfondir les projets selon leur maturité et de renforcer le lien entre le TRAKK et les dispositifs du BEP, notamment via les diagnostics 360° et l'orientation vers les coachs spécialisés.



L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du référentiel produits mis en place par Wallonie Entreprendre. Ce référentiel définit, pour l'ensemble des opérateurs wallons, la durée de l'accompagnement subsidié ainsi que le contenu et le niveau de qualité des livrables attendus. Il se base sur les 8 moteurs de la croissance d'une entreprise.

Dans le cadre du démarrage de son activité, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise peut ainsi bénéficier des services prestés par le TRAKK, tels que des tests produits/marchés ou workshops techniques, ainsi que par les conseillers d'entreprises qui, sur la base d'un diagnostic du projet, proposent un accompagnement répondant à ses enjeux de développement.

Le BEP collabore avec des acteurs de l'écosystème afin d'encadrer au mieux les start-ups. Celles-ci peuvent ainsi compter **sur l'expertise des services de partenaires** tels que le réseau Wallonie Entreprendre, UCM, le Namur Legal Lab pour les aspects juridiques... L'ensemble des services permet de proposer un continuum d'accompagnement aux start-ups et scale-ups.

En 2025, **le BEP a ainsi réalisé 34 diagnostics/analyse 360°** pour des nouvelles entreprises accompagnées (porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans - livrable de type « 3A »). En parallèle, **20 diagnostics** ont été réalisés pour des projets d'étudiants entrepreneurs (voir infra). Le BEP a également réalisé **des accompagnements en "suivi"** (livrables 4A et 4B).

Focus sur... la structuration et la professionnalisation de la start-up « Les prépas de Mathilde »

Né de l'initiative de Mathilde Tholet, institutrice maternelle, le projet « Les Prépas de Mathilde » démarre sous le statut d'indépendant à titre complémentaire. Face au succès rapide rencontré auprès des enseignants, le projet franchit une première étape structurante avec la création de la SRL Thoross le 1^{er} décembre 2023, portée par Mathilde Tholet et Yvan Ross.

L'entreprise développe et commercialise aujourd'hui des préparations pédagogiques digitales alignées sur le référentiel officiel, à destination des enseignants de maternelle, de primaire et, plus récemment, des intérimaires. L'offre compte déjà près d'une centaine de produits, vendus en ligne, complétée par la création d'un agenda papier dédié aux enseignants.

Souhaitant sécuriser la croissance rapide et professionnaliser la structure, les jeunes entrepreneurs ont sollicité le BEP. Un diagnostic approfondi réalisé fin en février/mars 2025 a permis d'identifier les points forts et les points d'amélioration pour consolider cette jeune société encore en construction.

Pour concrétiser cette feuille de route, un premier accompagnement stratégique et financier a été assuré par le BEP. Des premiers outils de pilotage financiers et de gouvernance ont pu être mis en place fin 2025. L'accompagnement devrait se poursuivre en 2026.

L'INCUBATEUR ÉTUDIANTS LINKUBE

LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Sa mission consiste à accompagner des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études. LinKube existe depuis 2016 et est financé par la Wallonie, le Fonds Social Européen et le FEDER. Il propose des services tels que :

- Des coachings individuels personnalisés ;
- Des ateliers collectifs sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ;
- Des services connexes liés au TRAKK (bureau LinKube, coworking, ProtoLab & MédiaLab, salles de réunion, réseau...);
- De la visibilité sur les projets.

Tout au long de l'année 2025, **LinKube a accompagné 38 projets pour 71 jeunes entrepreneurs**. Le taux de conversion en entreprise dépasse les 50%.

En 2025, les actions ont été les suivantes :

- L'offre d'accompagnement est articulée autour de 3 livrables prestés en faveur des étudiants entrepreneurs. Une première rencontre a lieu afin d'apprécier **la maturité du projet** pour rentrer dans le dispositif et, si besoin, lui communiquer des étapes préalables à entamer (livrable « 2C » tel que défini par Wallonie Entreprendre). 51 livrables « 2C » ont été réalisés soit 80 bénéficiaires. Un **diagnostic** détaillé du projet (livrable « 3A ») est ensuite proposé aux étudiants prêts à entrer dans l'incubateur afin de déterminer un **plan d'actions** précis et un accompagnement sur mesure pour le développement de leur projet. 20 diagnostics ont été réalisés, 41 porteurs en ont bénéficié. La troisième phase consiste en un **suivi de la mise en œuvre du projet** (livrable « 4 »), comprenant des phases d'accompagnements individuels et collectifs ; 50 porteurs en ont bénéficié, pour un nombre total de 107 jours d'accompagnement ;

- **4 comités de sélection** ont été organisés les 11 mars, 14 mai, 24 septembre et 2 décembre. Le comité de sélection est un passage obligé pour la validation et l'acceptation d'un projet pour son "suivi business" au sein de l'incubateur étudiant ;
- **8 ateliers collectifs** sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ont été mis sur pied en 2025 pour l'ensemble des étudiants accompagnés, sur les thèmes suivants :
 - 1 atelier marketing pour les studios de jeux vidéo (3 février)
 - 1 atelier « booste ton projet » (19 août)
 - 1 échange entre pairs « déclic en perspectives » (28 septembre)
 - 1 échange entre pairs : « développement d'idée et association » (16 octobre) (en partenariat avec la JEN Consult)
 - Questions juridiques « DTIC pour mon projet » (3 novembre)
 - Le guide pour entreprendre (18 novembre), en partenariat avec la JEN Consult.
 - 1 échange entre pairs : entreprendre demain (20 novembre), en partenariat avec la HEPN
 - 1 workshop Namur Legal Lab (8 décembre)
 - 1 échange entre pairs : communication et IA + réflexions « statut » pour l'étudiant-entrepreneur (12 décembre)
- Des actions d'animation et de « **sensibilisation** » à l'**entrepreneuriat** chez les jeunes ont été menées :
 - Participation à divers événements tels que le Hackathon du CS Lab (UNamur - février), a fête de l'Université (3 avril), soirée de découverte de l'entrepreneuriat à l'Henallux (30 septembre) ;
 - Actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre rassemblant en tout plus de 316 participants des hautes écoles et écoles secondaires namuroises.
- Dans le cadre de ses relations internationales, LinKube a reçu :
 - Le 21 mars, une délégation d'étudiants québécois (Cégep Trois-Rivières).
 - Le 11 avril, l'Ambassadeur de Finlande
 - Le 7 octobre, le professeur Elmars Baltins (Université de Lettonie) qui avait proposé, par l'entremise du professeur Marcus Dejardin (UNamur) aux LinKubés de participer au « Cambridge Venture Camp » (août) et auquel un étudiant incubé, Mattéo Capaldo, a participé.
- Un **prix "LinKube"** a été décerné lors des Alfes 2025 au projet « Gobelock ».



Focus sur... Nebula Film

Nebula Film est **une société de production audiovisuelle** basée à Namur, fondée par Romain Mariage et Louis Ska, deux diplômés de la HELB (Haute École Libre de Bruxelles) en techniques de production, qui poursuivent encore leurs études pour approfondir leur expertise.

Spécialisée dans la création de contenus vidéo à forte valeur ajoutée, Nebula Film se distingue par une approche cinématographique soignée, mêlant storytelling immersif et esthétique visuelle, pour produire des publicités impactantes, des clips musicaux percutants et des captations de spectacles dynamiques. Romain et Louis considèrent chaque projet comme une véritable collaboration, privilégiant une relation de proximité avec leurs clients pour concevoir des réalisations sur mesure, alignées avec leur identité et leurs objectifs. Ancrée à Namur, l'entreprise ambitionne d'étendre son influence sur toute la Wallonie et Bruxelles d'abord, et toute la Belgique ensuite.

VERS PLUS DE CROISSANCES D'ENTREPRISES

LES WORKSHOPS - WEBINAIRES

Un programme d'ateliers et de workshops est proposé aux entreprises de la province. Il comprend essentiellement des actions en présentiel qui permettent une meilleure interaction et offrent du maillage entre les participants, mais certaines actions se font également à distance afin de faciliter l'accès à l'information, peu importe le lieu où se trouve le chef d'entreprise.

VOLET GESTION

ATELIER "QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'ASSESE ?"

Le 26 juin, un atelier à destination des entreprises d'Assesse a été coorganisé avec la Commune. Celle-ci en a profité pour présenter la facturation électronique et ses impératifs au 1^{er} janvier 2026. Les autres thématiques abordées étaient : comment améliorer la rentabilité de son entreprise avec des pratiques durables, le suivi de l'extension et de la redynamisation du parc d'activité, les opportunités de création et faisabilité d'une communauté d'énergie sur le territoire, les actualités du Parc Naturel Coeur de Condroz, l'offre du BEP et son programme d'ateliers collectifs pour soutenir l'entrepreneuriat. Huit entreprises y ont pris part.

ATELIER "QUOI DE NEUF SUR LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES DE CINEY ET HAMOIS ?"

Le 18 novembre, dix entreprises étaient présentes au sein de l'entreprise Macors à Hamois pour mieux appréhender les réseaux sociaux (décryptage des cibles et opportunités), découvrir l'évolution des différents parcs d'activités, en savoir plus sur Macors et la manière dont l'entreprise aborde les réseaux sociaux, son implantation hors parc, sa stratégie et ses activités. Le président du club d'entreprises a aussi présenté l'agenda et sondé les entrepreneurs présents sur leurs attentes en termes de contenus d'ateliers futurs. L'ADL a présenté les nouveautés relatives à Ciney et l'Echevin du commerce en a profité pour informer des futurs chantiers qui impacteront positivement les entrepreneurs cinaciens. L'atelier s'est clôturé par un moment d'échanges entre tous les protagonistes : orateurs, chefs d'entreprises et représentants de chez Macors. Une visite guidée de l'entreprise était également organisée pour ceux qui le souhaitaient.



ATELIER "QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FERNELMONT ?"

Le 25 novembre, la F@brik de Fernelmont accueillait onze chefs d'entreprises du parc et des environs qui voulaient en savoir plus sur différents sujets parmi lesquels : "l'IA votre allié! Aussi pour les PME", une présentation de la F@brik, l'agenda du club d'entreprises CeFer et de la Commune afin de soutenir l'entrepreneuriat et quelques informations de la Bourgmestre relatives au parc. Le tout s'est clôturé par un moment de partage et de connexions entre voisins du parc et hors parc.

ATELIER "QUOI DE NEUF POUR LES ENTREPRISES DE VRESSE-SUR-SEMOIS ET DU C2P ?"

Le 6 juin, onze entrepreneurs de Vresse et de la région du C2P (Club des 2 Provinces) se sont réunis en soirée afin d'écouter les interventions relatives aux réseaux sociaux (décryptage des cibles et opportunités), au leasing vélo (les avantages pour les employés des entreprises) et au club d'entreprises C2P en action. Enfin, le Bourgmestre de Vresse a présenté les actualités liées au territoire. Tous ont pu interagir et poser des questions complémentaires à la fois pendant les exposés et à leur suite, lors d'un moment de convivialité.

ATELIER "QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE WALCOURT ?"

Le 15 mai, treize entrepreneurs du parc de Chastrès, mais aussi tous ceux relevant de la commune de Walcourt se sont réunis afin d'en savoir plus sur différents aspects liés à leur activité comme la performance et la durabilité (comment faire rimer les deux au sein de son entreprise ?), les nouvelles du parc et de son projet d'extension. L'ADL et le club d'entreprise en ont profité pour présenter le projet « Zoning en Fête ». Enfin, la Bourgmestre et l'Echevin des affaires économiques ont aussi abordé les dernières actualités de la commune.

VOLET COMMUNICATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

CYCLE "COMMUNICATION DIGITALE ET IA"

Sept ateliers ont été mis sur pied afin d'outiller les entrepreneurs pour promotionner leur projet sur les réseaux sociaux en utilisant l'IA. Ils ont accueilli de 9 à 12 participants. Ils avaient pour thème le storytelling, la charte graphique, Canva, le montage vidéo, LinkedIn et Instagram, le référencement et les campagnes web. Le dernier atelier présentait un focus tourisme. Ceux-ci ont rencontré un beau succès et permis à de nombreuses entreprises de mieux se mettre en avant et se faire connaître.



CYCLE "BIEN COMMUNIQUER POUR MIEUX (SE) VENDRE - FOCUS ACTEURS DES CIRCUITS COURTS AGRO-ALIMENTAIRES"

Deux ateliers ont été mis en place afin de répondre aux besoins des producteurs et acteurs des circuits courts agro-alimentaires qui disposent de très peu de temps et de connaissance pour faire valoir leur savoir-faire et promouvoir leurs produits. Ils se sont déroulés les 5 et 24 juin à Ciney, en collaboration avec le Parc Naturel Coeur de Condroz et ont accueilli de 9 à 11 producteurs. Les participants ont appris à utiliser Canva, CapCut et Meta Business Suite pour produire des visuels efficaces et renforcer l'engagement sur leurs réseaux sociaux.

ATELIER "LES OPPORTUNITÉS DE L'IA POUR LES PME : UNE RÉALITÉ ACCESSIBLE"

Un atelier sur cette thématique a été mis en place par le BEP en marge du salon Digitalize qui s'est déroulé à Namur Expo le 16 janvier. L'objectif consistait - au travers d'exemples et de cas vécus par des entreprises namuroises - à montrer tous les possibles envisageables afin d'intégrer l'IA dans les processus de l'entreprise.

VOLET EVENEMENT

BEP'OSSIBLE

Les 12 et 13 février, s'est déroulée la première édition de "BEP'ossible", 2 jours dédiés à l'entrepreneuriat en Namurois. Le 1^{er} jour était dédié aux jeunes et futurs entrepreneurs. Il a rassemblé porteurs de projets et étudiants-entrepreneurs autour d'un programme complet mêlant ateliers, présentations et formations. Le 2^{ème} jour était dédié aux entreprises. Le programme mêlait conférences, workshops, panel d'orateurs et d'experts en IA... Le tout était organisé en collaboration avec l'Infopôle Cluster TIC, UCM et LinKube.

VOLET FORMATIONS ATELIERS DIVERS

L'IA, VOTRE ALLIÉ COMMERCIAL

Le 6 novembre, le BEP a proposé aux entrepreneurs intéressés de se pencher sur la question: "Et si l'IA devenait votre allié pour vendre plus et mieux ?, avec pour objectif de doter les 11 participants d'outils (personnalisation de courriels, simulations d'appels, dictées de rapports, ...) adapté à tous les niveaux (débutants ou utilisateurs réguliers. Chaque participant a été accompagné selon ses besoins. L'atelier s'est terminé par une mise en pratique immédiate par petit groupe afin d'ancrer ses bonnes habitudes.

NAMUR LEGAL LAB

Le 8 décembre, un atelier a abordé les thématiques juridiques DTIC (Droit des Technologies de l'Information et de la Communication) en apportant des réponses aux questions précises que 14 jeunes entrepreneurs se posent dans le cadre du développement de leur activité, fabrication de produits ou encore élaboration de services. Cet atelier s'est déroulé au TRAKK, en collaboration avec la Faculté de Droit de l'UNamur.

VISIBILITÉ ET IMPACT : 4H POUR RAYONNER EN LIGNE

Le 2 octobre, à Namur, s'est tenu un atelier ayant pour objectif de permettre aux 10 entrepreneurs présents de décrypter des contenus à forte portée et les tendances actuelles (Instagram et LinkedIn), l'optimisation de profils sociaux illustrée en direct, le partage d'astuces concrètes, de prompts IA, et la présentation d'un GPT personnalisé. En sus, une démonstration du matériel pour tournage et montage de vidéo a été réalisée. Les questions/réponses ont eu lieu en continu, rendant la session hautement interactive.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Un atelier pour anticiper la facturation électronique et l'entrée en vigueur de Peppol au 1^{er} janvier 2026 a été organisé le 2 juin en soirée à Ohey, en collaboration avec six communes : Ohey, Havelange, Ciney, Assesse, Hamois et Gesves. Il a réuni plus de cent participants. Deux orateurs y ont présenté les différentes manières de s'y préparer au mieux.

Le 25 septembre, un atelier similaire s'est déroulé à Ciney, en collaboration avec le club d'entreprises. Il a rassemblé 11 entreprises au sein de la société Technobel.

ATELIER "VISIBILITÉ ET IA DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE"

Le 8 octobre, ce sont plus de cent participants qui ont écouté une conférence intitulée « "Visibilité et intelligence artificielle dans le secteur touristique, parmi lesquels 6 namurois : comment faire évoluer sa communication ? ». Celle-ci s'est tenue dans le cadre du colloque annuel "Attraction & Tourisme".

REGARDS CROISÉS "LES LEVIERS INCONTORNABLES DE LA RÉUSSITE ENTREPRENEURIALE"

Le 7 octobre en soirée s'est tenu un panel animé par le BEP dans le cadre des Soirées des Entreprises de la Basse-Sambre, chez Electro-Bruy à Velaine-Sur-Sambre. Son titre était "Les Leviers incontournables de la réussite". Il a réuni trois entrepreneurs qui ont partagé leurs trucs et astuces, parcours et réussite entrepreneuriale afin d'inspirer les participants présents. Cet événement s'est déroulé en collaboration avec l'ADL de Sambreville.

CYCLE “MAÎTRISEZ LES MARCHÉS PUBLICS : DE L’APPEL D’OFFRE AU CONTRAT”

Trois ateliers ont été organisés : “La sélection qualitative dans les marchés” (le 27 mars), «Déposer une offre régulière” (le 22 avril) et “Comment réussir la bonne exécution de son marché” (le 22 mai). Ils ont accueilli de 11 à 21 participants.

RESEAUTAGE

“BOOSTER MON ACTIVITÉ GRÂCE AUX BONNES PRATIQUES “

Un atelier relatif aux bonnes conditions à réunir pour optimiser son réseautage et ses impacts au niveau de son entreprise a permis à 9 entreprises de se former le 9 octobre. Il s’est déroulé à Jemeppe-sur-Sambre, avec la collaboration de Jem’Entreprends.

ALFERS 2025

L’édition 2025 des Alfes a vu trois entrepreneurs récompensés : Modeco (Beauraing), Quito (Fernelmont) et RailTrip (Namur). A leurs côtés, ce sont deux étudiants-entrepreneurs à la tête de Gobelock qui ont reçu également un Alfer, en tant que meilleur projet issu de Linkube. Enfin, c’est la mini-entreprise Wood & Waiter, de la section Comptabilité de l’ITN qui a remporté l’Alfer de la meilleure mini-entreprise du Namurois. Comme précédemment, les Alfes 2025 sont relayés par différents opérateurs économiques namurois : UCM, Namur Invest et le BEP. L’événement était également combiné au Square by NEW, renforçant la participation des entreprises. L’événement a rassemblé 200 participants au sein de Schmitz Digital Printing, à Ciney.



MEET & GREET 2025

Pour la 3^{ème} année consécutive et forts du succès rencontré lors des éditions antérieures, les opérateurs économiques namurois que sont UCM, le BEP, Namur Invest et Square by NEW ont à nouveau organisé leur cérémonie des vœux en commun. Celle-ci s’est tenue au Château Bayard (Eghezée). Le Meet & Greet 2025 a de nouveau été couronné de succès avec plus de 400 personnes inscrites. Il offre un moment de réseautage qualitatif entre entrepreneurs namurois.



L’ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ENTREPRISES

Le référentiel produits définissant l’offre wallonne de services d’accompagnement identifie les types d’accompagnements à prester, les livrables correspondants et les modalités de subsidiation wallonne et européenne en fonction du nombre de jours prévus pour leur réalisation.

Les catégories 3 (« diagnostic »), 4 (« suivi ») et 8 (« services au sein du TRAKK ») sont concernées par l’accompagnement individuel et sont financées par la Wallonie et le FEDER, en fonction du nombre de livrables réalisés et validés par Wallonie Entreprendre.

Le « parcours client entreprise » se matérialise dans ce contexte comme suit :

- Un **ciblage efficace** des entreprises à potentiel de développement, d’innovation et d’internationalisation ;
- Une **démarche proactive** vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- La réalisation d’un **diagnostic 360°** conduisant à une identification des besoins de l’entreprise et de ses enjeux ;
- La réalisation d’une **feuille de route de développement** et la formalisation d’une proposition de **plan d’accompagnement personnalisé**, réalisé par le BEP (chargé de relation et conseillers spécialistes) avec l’appui de partenaires (au sein et hors du réseau de Wallonie Entreprendre) ;
- La **contractualisation avec les entreprises** et la mise en œuvre efficace du plan d’accompagnement sur la base de l’offre de services d’accompagnement ;
- **L’auto-évaluation et l’évaluation** du client dans une optique d’amélioration continue.

Focus sur... Betramos



Implantée à Andenne depuis 1989, l’entreprise Betramos s’apprête à franchir une nouvelle étape majeure de son développement industriel avec **un investissement phasé de 22 millions d’€**. Ce projet prévoit la construction d’une nouvelle usine sur le parc d’activité économique Mecalys®, géré par le BEP, confirmant ainsi l’ancrage durable de l’entreprise sur le territoire namurois.

Spécialisée dans la fabrication de gaufres fourrées selon une recette familiale datant de 1922, Betramos connaît depuis 2019 une forte croissance sous l’impulsion de son dirigeant, Serge van den Nieuwenhof. Cette dynamique repose sur la modernisation de l’outil de production, l’innovation continue et un important développement à l’international. L’entreprise exporte aujourd’hui ses produits dans 27 pays.

Depuis le lancement du projet, Betramos bénéficie d’un accompagnement stratégique du BEP, basé sur un diagnostic initial et un suivi personnalisé à chaque étape. Celui-ci comprend un appui en planification financière, un soutien à la mise en œuvre opérationnelle et un accompagnement à l’innovation, notamment en matière de durabilité.

Ce partenariat permet à l’entreprise de renforcer sa capacité de production, de développer de nouveaux projets industriels et de s’inscrire pleinement dans l’écosystème économique namurois.

En 2025, **94 livrables de type diagnostic ont été envoyés à Wallonie Entreprendre** selon la répartition suivante : 69 croissances et 25 bas-carbone. La plupart ont fait l'objet d'un contrôle qualité permettant de faire les ajustements nécessaires pour se conformer au référentiel attendu. Dans la foulée des diagnostics réalisés en 2024 et 2025, **106 contrats** ont été suivis pour des accompagnements d'entreprises en phase de croissance soit 92 « croissance » et 14 « bas-carbone » (livrables 4 « suivi »).

VERS PLUS D'INNOVATION DES ENTREPRISES

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ENTREPRISES POUR LEURS PROJETS D'INNOVATION NUMÉRIQUE

Le BEP propose un accompagnement sur mesure pour aider les entreprises dans leur transformation digitale. L'objectif est d'accompagner les entrepreneurs face aux enjeux liés aux technologies numériques émergentes. L'accompagnement inno-techno permet d'accélérer la transformation numérique des entreprises à travers notamment l'implémentation de nouveaux systèmes ERP en vue d'une meilleure efficacité opérationnelle de celles-ci mais aussi à travers le support sur de nouveaux projets IA, blockchain... Il permet également d'impulser des dynamiques d'innovation en entreprise grâce au numérique.

LE TRAKK ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES POUR RENFORCER LA VITALITÉ DU TERRITOIRE ET TESTER LES TRANSITIONS

En 2025, le TRAKK by BEP a franchi une étape déterminante de son évolution en éprouvant sur le terrain son positionnement de hub d'innovation et d'accélérateur de transition, au service des mutations économiques, sociales, numériques et environnementales du territoire namurois.

Plutôt qu'un changement radical, le TRAKK a fait le choix d'une approche progressive, pragmatique et collaborative, en testant ses orientations directement aux côtés des entreprises et porteurs de projets. L'objectif : poser des bases solides, crédibles et opérationnelles en vue de l'affirmation officielle du positionnement et du rebranding prévus en avril 2026.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la mission du BEP : accompagner les transitions économiques en partant des réalités du terrain et des besoins concrets des entreprises et de son territoire.

Inspirer, questionner et ouvrir de nouvelles perspectives

La programmation événementielle 2025 a permis de tester l'intérêt et les attentes des entreprises face aux enjeux de transition.

Le TRAKK a organisé 5 conférences et événements de fertilisation croisée (livrable « 8A »), réunissant près de 200 participants, dont 100 entreprises. Les thématiques abordées - intelligence artificielle, innovation managériale, économie régénérative - ont offert aux participants des clés de lecture concrètes pour anticiper les évolutions de leur secteur.

Dans cette dynamique, la Pitch Party #5, organisée en partenariat avec le Réseau Entreprendre Wallonie et la HEAJ, a constitué un moment fort de l'année. Cinq start-ups du territoire ont pu présenter leur projet devant un panel d'experts, d'investisseurs et de journalistes. La captation et la diffusion de l'événement par Boukè Media ont offert une visibilité accrue aux projets, renforçant l'attractivité et le rayonnement entrepreneurial du territoire namurois.

Monter en compétences pour transformer les pratiques

Au-delà de l'inspiration, le TRAKK a mis l'accent sur l'opérationnalité. En 2025, 16 workshops techniques ont été organisés, rassemblant 137 participants, dont 40 entreprises. Ces ateliers ont porté sur des thématiques directement liées aux transitions : art du pitch, vision stratégique, innovation managériale, branding responsable ou encore éco-packaging. Ces workshops ont permis de tester l'intégration progressive des enjeux d'impact et de durabilité dans des contenus concrets, adaptés aux réalités des PME et porteurs de projets du territoire.

Créer du lien et renforcer la communauté entrepreneuriale

La dynamique collective a été renforcée par 18 échanges entre pairs, qui ont rassemblé 386 participants, dont 136 entreprises. Ces rencontres, organisées sous des formats variés (networking thématique, Game Café, Lunch Test & Taste, Check-in TRAKK), ont favorisé le partage d'expériences, l'émergence de collaborations et le renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté économique locale. Ces interactions ont permis de faire circuler les compétences, de décloisonner les secteurs et de nourrir des projets communs, contribuant ainsi à la résilience du tissu économique territorial.

Accompagner individuellement pour sécuriser et faire grandir les projets

En parallèle des actions collectives, le TRAKK a poursuivi son accompagnement individuel, essentiel pour transformer les idées en projets viables.

En 2025, **24 porteurs de projets et 8 entreprises** ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, permettant à **plus de 20 projets** de franchir une étape clé : test marché, test usage, prototypage, lancement ou évolution commerciale. Ces accompagnements ont notamment concerné des projets liés à la biodiversité, aux matériaux biosourcés, au numérique responsable ou à l'innovation managériale, contribuant à ancrer durablement l'activité économique sur le territoire.

Co-construire les bases de 2026 avec le Cercle des Pionniers

En 2025, une dizaine de dirigeant(e)s d'entreprises ont rejoint le Cercle des Pionniers, un espace de réflexion et de co-construction dédié aux enjeux de transition. Les échanges ont permis d'identifier des priorités communes et de structurer quatre axes thématiques qui alimenteront directement le programme d'actions 2026 du TRAKK.



LE TRAKK : CAP VERS L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

Les enseignements de 2025 confirment la pertinence du repositionnement du TRAKK by BEP comme outil de développement au service des entreprises et du territoire. En travaillant sur les transitions numérique, managériale et durable, le TRAKK contribue à redonner à l'entreprise son sens étymologique : "diriger", c'est-à-dire donner une direction, pour soi, mais aussi pour les autres.

Les entreprises accompagnées en 2025 ont montré que se transformer, ce n'est pas seulement gagner en performance, c'est se situer dans un écosystème, assumer un rôle actif au sein de son territoire et contribuer à son équi-

libre économique, social et environnemental. Dans cette logique, l'entreprise devient une **entreprise de territoire**, créatrice de valeur partagée et de liens durables.

En 2026, le TRAKK déploiera cette vision à plus grande échelle, en renforçant la coopérativité entre entreprises, les projets collectifs et les chaînes de valeur locale. En accompagnant les entreprises à « faire direction » ensemble, le TRAKK affirme sa mission : soutenir le développement économique tout en prenant soin du territoire et de celles et ceux qui l'habitent.

Focus sur... DECLIC, Déclics d'entrepreneurs

En 2025, le TRAKK a lancé **DÉCLIC - Déclics d'entrepreneurs**, un nouveau format de rencontres entre dirigeant(e)s confronté(e)s à des réalités similaires. Pensé comme un espace d'échange entre pairs, DÉCLIC mobilise l'**intelligence collective** pour permettre aux entrepreneurs de partager leurs enjeux, questionner leurs pratiques et co-construire des solutions concrètes, ancrées dans les réalités du territoire. Ce lancement marque le début d'une **nouvelle dynamique collective pour près de 15 entreprises**, appelée à se poursuivre et à s'amplifier en 2026, en renforçant la coopérativité entre entreprises et leur rôle d'acteurs engagés du développement territorial.



VERS PLUS DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS L'ÉVOLUTION DE LEUR BUSINESS MODEL VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

En 2025, le BEP a poursuivi l'accompagnement des entreprises dans la transformation de leur modèle économique vers davantage de durabilité, en combinant actions collectives (sensibilisation, mise en réseau, identification d'opportunités) et accompagnements individuels (structuration et mise en œuvre de démarches). Les actions collectives menées— notamment autour de l'économie circulaire, du réemploi et de la coopération inter-entreprises — ont joué un rôle de déclencheur : elles ont permis d'identifier des besoins concrets, de faire émerger des projets et, dans plusieurs cas, d'orienter certaines entreprises vers un suivi plus ciblé.

LES ACTIONS COLLECTIVES :

En 2025, le BEP a poursuivi une stratégie d'actions collectives au service de l'économie circulaire et de la transition durable des entreprises namuroises. La logique est de créer des espaces de rencontre et de travail (ateliers, événements, dispositifs de mise en relation) permettant de faire émerger des synergies concrètes : mutualisation de ressources et de services, optimisation des flux de matières/énergie/logistique, développement du réemploi et réduction des déchets. L'année a également marqué la fin du subside Circular Wallonia : pour autant, la dynamique a été maintenue grâce à la capitalisation des années précédentes (méthodes, outils, réseau d'entreprises, retours d'expérience) et au renforcement de l'expertise interne du BEP.

Atelier synergétique à Achêne (10 juin)

En collaboration avec le Parc naturel Cœur du Condroz, un atelier synergétique a été organisé au sein de l'entreprise Isoproc (Ciney), acteur reconnu dans la fabrication de solutions d'isolation biosourcées intégrant des matières recyclées. Cet atelier visait à sensibiliser et inspirer les entreprises à partir d'un exemple concret d'économie circulaire, puis à transformer cette inspiration en pistes d'actions directement activables: identification d'opportunités de collaboration inter-entreprises, structuration d'idées de synergies (matières, logistique, compétences) et formulation d'initiatives testables à court terme au sein des organisations participantes.

La taille du groupe (10 participants – 7 entreprises), a permis des échanges approfondis. Plusieurs thématiques de synergies ont émergé :

- Valorisation locale de déchets (mutualisation de flux de carton / emballages) ;
- Partage de ressources humaines ou de compétences techniques (production, maintenance) ;
- Collaboration logistique (mutualisation de transport ou de stockage).

Bourse aux matériaux – Gembloux-Sauvenière & Ecolys® (11 et 12 avril)

Dans la logique des actions collectives portées par le BEP en matière d'économie circulaire (réemploi, optimisation des ressources et création de coopérations locales), la toute première Bourse aux matériaux a été organisée les 11 et 12 avril dans les parcs d'activité économique de Gembloux-Sauvenière et Ecolys®. L'objectif était de favoriser le réemploi de matériaux de construction (surplus, chutes, fins de série, éléments déclassés...), tout en permettant aux entreprises de désencombrer leurs stocks, de générer un chiffre d'affaires complémentaire et de renforcer leur visibilité locale.

13 entreprises ont participé à l'action en ouvrant leurs portes pendant deux jours et en proposant leurs matériaux à prix réduit, directement sur leur site, à des particuliers, artisans et professionnels. Le BEP a assuré la coordination de l'action, avec l'appui des clubs d'entreprises Idealsy et GEG, ainsi que du Cluster Éco-construction.

Un consultant spécialisé en réemploi (Benoît Courtejaire – PTCE du Haut-Doubs) a été mobilisé pour cadrer cette première édition et déployer un site web dédié, sur lequel 220 fiches matériaux ont été publiées.

Résultats clés :

- 437 visites sur les stands ;
- 43 % de visiteurs acheteurs en moyenne ;
- Environ 39.000 € de chiffre d'affaires total généré ;
- 10.000 visites sur le site web.

Enfin, au-delà des ventes et de la visibilité, l'événement a joué un rôle d'accélérateur de coopération locale en faisant émerger 5 synergies inter-entreprises (l'évacuation des palettes, chutes de bois, réutilisation des bâches, conditionnement...)



L'ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUEL :

Cet accompagnement a pris plusieurs formes, selon le niveau de maturité et les priorités des entreprises :

- Une analyse stratégique ESG, s'appuyant sur la matrice de double matérialité, afin d'identifier et hiérarchiser les enjeux prioritaires de durabilité pour l'entreprise et de structurer une feuille de route cohérente.
- Un accompagnement opérationnel bas-carbone, déployé en parcours individualisé:
 - Réalisation d'un diagnostic (état des lieux des impacts) ;
 - Élaboration d'un plan d'actions (opportunités de réduction d'impact et de renforcement de la robustesse) ;
 - Appui à la mise en œuvre des actions prioritaires ;
 - Soutien à la recherche de financements et à la préparation des dossiers d'investissement.
- Un accompagnement spécifique pour détecter et activer des opportunités de symbioses industrielles : les actions collectives (ateliers, événements, dispositifs comme la Bourse aux matériaux) ont permis de faire émerger des pistes de mutualisation et de valorisation de flux ; lorsque des opportunités concrètes étaient identifiées, le BEP a pu prolonger la dynamique par un suivi plus individualisé (mise en relation, cadrage des besoins, analyse de faisabilité et premières étapes de mise en œuvre), y compris à l'échelle de synergies bilatérales lorsqu'une entreprise cherchait une solution pour un flux spécifique.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS COURTS ET DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Dans le but de renforcer **l'autonomie alimentaire du territoire**, le BEP a poursuivi ses actions pour mieux organiser l'offre et la demande de produits locaux. L'objectif est de rapprocher les producteurs locaux des besoins du territoire, en développant les circuits courts et en soutenant les acteurs locaux.

Dans ce cadre, **cinq diagnostics** ont été réalisés afin de mieux comprendre les besoins des entreprises du secteur agroalimentaire local. À la suite de ces analyses, des conventions d'accompagnement ont été signées avec plusieurs entreprises.

En parallèle, le BEP a travaillé à **l'identification de nouveaux débouchés** pour les produits locaux, notamment dans la restauration collective publique. Cette démarche vise à faire de la restauration collective un outil important pour encourager une alimentation plus durable, en reliant les besoins des collectivités à la production locale.



Focus sur... l'accompagnement bas-carbone de BTG

BTG est une menuiserie familiale implantée à Naninne, spécialisée depuis 1979 dans la fabrication et l'installation de châssis en aluminium.

Le diagnostic bas-carbone a mis en évidence des enjeux concrets : un bâtiment de 2.276 m² souffrant d'un déficit d'étanchéité et d'isolation, une consommation de mazout en croissance, une consommation électrique annuelle importante malgré une installation photovoltaïque et un système d'air comprimé présentant des fuites importantes. Ces constats ont permis de prioriser les leviers d'action opérationnels.

Accompagnée par le BEP, BTG a engagé un suivi structuré et opérationnel : mise en place d'un monitoring des consommations, le remplacement des lampes les plus énergivores, la prise de contact avec des prestataires pour une solution de stockage de l'énergie photovoltaïque et le lancement d'une étude d'alternatives à la chaudière mazout.

Le BEP a joué un rôle moteur en structurant les projets, en coordonnant les contacts fournisseurs, en organisant les visites techniques, en aidant à l'analyse comparative des devis et en rédigeant le dossier de demande de financement Easy'Green pour soutenir les investissements.

Les premiers résultats confirment l'efficacité de la démarche.

Grâce à l'accompagnement pratique et continu du BEP, BTG transforme un diagnostic exigeant en actions concrètes et financées : priorisation des interventions, pilotage technique et montage financier. L'entreprise renforce ainsi sa résilience, maîtrise ses coûts énergétiques et prépare une trajectoire de décarbonation réaliste et ambitieuse, tout en conservant son cœur de métier et sa compétitivité locale.

Pour soutenir cette transition, le BEP a mis en place une offre de services destinée à accompagner les collectivités dans leurs projets alimentaires. En collaboration avec la Fondation Cyrys, une proposition d'accompagnement est actuellement en cours d'élaboration. Celle-ci porte notamment sur l'étude de la faisabilité d'une cuisine centrale partagée et sur l'accompagnement des collectivités dans la mise en place de marchés publics durables.

Enfin, le BEP a organisé plusieurs séances d'information à destination des communes afin d'évaluer leur intérêt pour un service de centrale d'achat de repas alimentaires. Les besoins des Communes sont analysés à travers la réalisation de diagnostics spécifiques.

VERS PLUS DE NETWORKING

AU NIVEAU LOCAL PAR L'ANIMATION DES CLUBS D'ENTREPRISES

Partant du principe que les échanges entre entrepreneurs et la constitution d'un réseau professionnel les aident à développer leurs activités, le BEP a participé à la création de plusieurs d'entre eux. Ce soutien prend différentes formes : mise à disposition d'un atelier organisé par le BEP à destination de leurs membres, invitation à des événements clés tels le Meet & Greet, soutien financier ... Par ailleurs, le BEP les aide également à organiser des événements au profit de leur communauté. En 2025, le BEP a également participé à différentes tables rondes ayant pour but de mettre en place un nouveau bureau/conseil d'administration au sein de certains clubs, pérennisant ainsi les acquis et dynamiques déjà développés.

C2P - CLUB DES 2 PROVINCES

Divers événements ont été organisés sur la zone de Gedinne, Bièvre, Vresse et Beauraing : un afterwork découverte d'entreprise et facturation électronique, un atelier avec le BEP et la Commune de Vresse au sein du Centre d'Art, une garden party au vignoble de Bellefontaine, le dîner de gala au château de Vignée... Le BEP a pris part à l'AG du C2P à titre d'observateur afin de les guider dans leur programme d'actions. Le C2P a également participé au dîner tournant du GEG et au Meet & Greet.

CEFER - CLUB DES ENTREPRISES DE FERNELMONT

Le CeFer avait changé de président l'an dernier et de zone géographique, s'étendant à Andenne, en plus de Fernelmont. 2025 a donc constitué la première année du nouveau président et l'arrivée de membres d'Andenne. Le BEP a organisé un atelier avec le CeFer et la Commune à la F@brik, il a également participé à l'AG du club et au repas de fin d'année. Le CeFer a organisé une visite des Restos du Coeur et de la société Quito. Enfin, il a également pris part au Meet & Run organisé par le GrepanN4.

CLUB DE CINEY-HAMOIS

Le club d'entreprises Ciney-Hamois a organisé un petit-déjeuner sur la fiscalité des entreprises auquel le BEP était présent. Une réunion avec le nouveau bureau et le BEP a eu lieu à Namur. Le BEP a organisé un atelier sur la facturation électronique pour le club Ciney-Hamois, ainsi qu'un "Quoi de neuf pour les entreprises ?" en collaboration avec les Communes de Ciney et de Hamois, le club et l'ADL de Ciney. Enfin, le BEP a également participé au dîner de fin d'année.

CEWAL - CLUB DES ENTREPRENEURS DE WALCOURT

Le CeWal a à nouveau organisé un "Zoning en Fête" permettant à toutes les entreprises volontaires du parc et des environs de se faire connaître davantage. Vingt-deux entreprises ont ainsi choisi d'ouvrir leurs portes. Par ailleurs, un atelier "Quoi de neuf pour les entreprises de Walcourt ?" a été organisé avec leur collaboration également, outre celle de la Commune et de l'ADL.





GEG - GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE GEMBOUX

Le Groupement des Entreprises de Gembloux a été particulièrement actif cette première année de nouvelle présidence, organisant des afterworks au sein d'un bureau d'architecture, chez Graines de Curieux, chez Sie Matic où le BEP était présent. Le BEP a également participé au traditionnel Dîner Tournant au Domaine de Loncée. Le GEG a aussi collaboré en tant qu'orateur et participant à l'atelier "Quoi de neuf pour les entreprises des parcs de Gembloux ?".

GEROCH - GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE ROCHEFORT

Le GeRoch a cessé toute activité. Toutefois, certains membres ont opté pour une adhésion au C2P.

GREPANN4 - GROUPEMENT DES ENTREPRISES/ COMMERCES DU PARC DE NANINNE ET DE LA N4

Le GrepanN4 a beaucoup changé en 2025 : nouveau président, nouveau bureau nettement plus élargi, recentrage sur 4 actions. Le Meet & Run, qui allie course relais et mise en réseau des entreprises a connu à nouveau un beau succès. Le Nouv'Elan, jeu de mots traduisant la présentation des vœux pour l'an neuf et le nouvel élan donné au club a également été l'occasion de présenter à la fois le programme d'actions et les nouvelles têtes constitutives du GrepanN4.

IDEALYS - CLUB DES ENTREPRISES DE CREALYS®, ECOLYS® ET FLOREFFE

Idealys a organisé son traditionnel jogging ELA afin de récolter des fonds pour lutter contre la leucodystrophie. Il a rencontré un beau succès et permis de réunir entrepreneurs, membres de personnel du parc et représentants du BEP. Le BEP a organisé un atelier "Quoi de neuf pour les entreprises de Gembloux ?", en collaboration et à destination des membres d'Idealys, mais aussi du GEG, le tout avec la Commune de Gembloux. Enfin, le club a mis sur pied une conférence intitulée : "Quel(s) scénario(s) macroéconomique(s) pour votre entreprise ?" donnée par Etienne de Callataÿ, économiste reconnu.

AU NIVEAU RÉGIONAL AVEC LES CEI ET WALLONIE ENTREPRENDRE

Le BEP est membre de l'ASBL EBN Wallonia qui regroupe **l'ensemble des centres d'entreprises et d'innovation wallons (CEI)** et qui constitue un lieu d'échanges visant à renforcer l'offre de services de ses membres et leur positionnement dans l'offre wallonne d'accompagnement d'entreprises.



AU NIVEAU TRANSFRONTALIER DANS LE CADRE D'INTERREG

Le projet Interreg « **Build-Value** », qui associe le BEP à des partenaires wallons, flamands et français, vise à accélérer l'intégration des éco-matériaux dans la construction et la rénovation, en levant les freins techniques, économiques et organisationnels, via une dynamique transfrontalière articulée autour de la caractérisation des matériaux, de la sensibilisation/formation et de l'accompagnement des acteurs publics et privés vers des pratiques plus durables.

En 2025, le BEP a principalement contribué au volet « accompagner et actionner » en assurant la mise en œuvre d'actions concrètes. L'action majeure a été l'organisation de l'évènement Rencontres intersectorielles Build-Value le 2 octobre au Domaine du Chant d'Éole. Le BEP y a coordonné la mobilisation des entreprises et des mandataires publics, la structuration du programme et la logistique. L'évènement a réuni 79 participants et a combiné une séance plénière (présentation de Build-Value et cadrage sur des outils/référentiels de durabilité tels que GRO, TOTEM...), des retours d'expériences autour de trois projets publics exemplaires (Wallonie, Flandre, France), ainsi que des temps de mise en réseau (stands et repas tournant) favorisant des échanges concrets. Au total, 43 échanges qualifiés ont été générés entre 10 mandataires publics et 30 entreprises, renforçant les perspectives de collaboration et l'intégration de critères de durabilité dans les projets et marchés publics.

Le micro-projet Interreg « **Entreprendre en Silver Économie** » qui avait reçu l'aval des autorités européennes fin 2024, s'est mis en place en 2025. Il a permis à différents porteurs de projet de tester leur produit/service en transfrontalier, le faire progresser grâce aux coaches belges et français, parties prenantes dans le projet à savoir le BEP, Eurasanté et Eurasénior.

Au travers d'un parcours intensif de trois jours (un premier au TRAKK, suivi de deux autres journées à Arras en France), tous ont pu affiner leur projet, parfois le faire pivoter, le pitcher et rassembler les réflexions et commentaires d'usagers potentiels, parmi lesquels un groupe de seniors.

Le rapport de clôture est prévu pour tout début 2026. Toutefois, il faut d'ores et déjà souligner la qualité de la collaboration qui s'est établie avec le partenaire français, ainsi qu'avec certains experts mis à contribution dans le projet, parmi lesquels la Mutualité Chrétienne.



2.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

A. Mission

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP accompagne les Communes dans **leurs projets de développement local et supra-local** en mettant à leur disposition une offre de **compétences diversifiées** contribuant ainsi à la **cohésion territoriale provinciale**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025		Résultats 2025	
	Total	Suppl./an	Total	Suppl./an
Nombre de communes accompagnées	38		36	
Taux de fidélisation des communes	90%		100%	
Nombre de projets communaux accompagnés	100	10	105	5
Nombre de projets non communaux accompagnés	5	3	15	10
Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés	5	2	25	10
Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés	10	2	49	39
Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés	5	2	19	14
Nombre de projets touristiques accompagnés	10	2	10	0
Nombre de projets Smart City accompagnés	5	2	5	0
Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés	3	2	5	2
Nombre de projets en efficacité énergétique accompagnés	5	2	8	3
Montant des investissements publics accompagnés et attribués en marché de travaux	10 millions d'€	10 millions d'€	33 millions d'€	
Nombre de projets organisationnels/en assurances accompagnés	2	2	4	1

C. Domaines d'actions

VERS PLUS DE SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX ENJEUX TERRITORIAUX

Le 5 novembre, le BEP a accueilli les Bourgmestres de la province de Namur dans le cadre d'une réunion consacrée à l'énergie avec, en prémices, **la signature collective du renouvellement de l'adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie**. Cette rencontre s'inscrit dans les réunions organisées deux fois par an par le BEP à destination des Bourgmestres, visant à fournir un cadre d'échange sur des thématiques et des enjeux partagés par les Communes namuroises.

Le BEP assure, depuis 2018, la mission de coordination de la Convention des Maires à l'échelle du territoire namurois. La Convention des Maires constitue un cadre de planification et de mise en œuvre des politiques locales de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique. Par exemple, le BEP offre un accompagnement de projets d'installations photovoltaïques sur des bâtiments communaux ainsi que des formations relatives, notamment, à la stratégie immobilière du patrimoine communal.



VERS PLUS DE SUPRACOMMUNALITÉ ET DE STRATÉGIE TERRITORIALE



TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
BEP - supracommunalité et cartographie dynamique	Construction d'un tableau de bord socio-économique dynamique, permettant de développer une réflexion stratégique et prospectiviste du développement territorial par sous-bassin en vue de décliner la stratégie régionale du Schéma de Développement Territorial.	Les diagnostics territoriaux, initiés en 2024, ont été produits pour l'ensemble des 38 communes de la Province de Namur. Ils sont disponibles au même titre que l'ensemble des données utilisées sur la plateforme Open Data Wallonie-Bruxelles.
BEP - appel à projets wallon « soutien aux projets supracommunaux »	Appel à projets lancé début 2021 à l'ensemble des Communes visant à rencontrer les objectifs propres à la supracommunalité, à savoir assurer l'animation d'un territoire, fédérer les élus et identifier des projets mutualisés.	Le BEP, en tant qu'acteur historique de la supra/intercommunalité, a poursuivi l'animation du territoire namurois couvrant 3 bassins cohérents : <ul style="list-style-type: none"> • Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise et hennuyère (Essaimage), • l'arrondissement de Dinant et le bassin de vie de Namur Capitale. Le BEP a organisé des ateliers et actions thématiques à destination des mandataires (Welcome PAC, réunion des Bourgmestres, ...) et des agents communaux (énergie, numérique, données territoriales...).
BEP - implémentation de la Stratégie Ardenne Transfrontalière (SArT)	Coordination au sein de l'équipe technique, pilotage d'actions notamment en matière de mobilité/développement économique et relais d'actions de santé et de formation/enseignement.	Le 25 mars à Hastière, le BEP a organisé un Comité stratégique élargi aux communes et aux acteurs territoriaux. Cette réunion a permis de présenter la démarche aux nouveaux mandataires et de partager un état d'avancement, dans une logique de co-construction avec les forces vives du territoire. Parallèlement à son rôle d'animation et de coordination au sein de l'équipe technique, le BEP a assuré le pilotage du groupe de travail « mobilité », qui a abouti à l'élaboration d'un schéma directeur cyclable transfrontalier visant à structurer les études et les projets de tourisme à vélo (slow move).

VERS PLUS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Anhée, Florennes, Mettet, Onhaye - Parc Naturel de la Mollignée	Accompagnement en vue de la création d'un Parc Naturel de la Mollignée.	Le BEP a finalisé une première version du dossier de candidature pour la création d'un parc naturel de la Mollignée. Le dossier a été déposé auprès des Ministres compétents pour avis. La démarche doit être poursuivie en 2026 sur base des subsides qui pourront être confirmés.
Andenne - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Walcourt - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Sambreville - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Couvin - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.



📍 Havelange : Administration communale



📍 Ohey : Administration communale



📍 Parc Naturel de la Mollignée – Atelier de Florennes



📍 Dinant – site Mérinos

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Hastière - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Fernelmont - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Sombreffe - SDC	Mission d'auteur de projet en vue de la révision globale du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a débuté la réalisation du schéma de développement communal.
Dinant - SDC	Mission d'auteur de projet en vue de la révision globale du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a débuté l'élaboration de l'analyse contextuelle du schéma de développement communal.
Assesse - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Somme-Leuze - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a désigné l'auteur de projet et accompagné la Commune dans le suivi et la coordination de la mission.
Houyet - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a assisté la Commune dans la rédaction d'un cahier des charges afin de désigner un auteur de projet pour réaliser le SDC.
Jemeppe-Sur-Sambre – valorisation de terrains à Spy	Définition de la programmation urbanistique et de la méthode de valorisation de terrains communaux à Spy.	Le BEP a réalisé l'analyse contextuelle du site et soumis une préprogrammation.
Ohey et Havelange - schéma de développement pluricommunal	Auteur de projet pour la réalisation d'un schéma de développement pluricommunal (SDP).	Le BEP a débuté l'élaboration de l'analyse contextuelle du schéma de développement pluricommunal.
Mettet – PCDR	Mission d'auteur de projet dans le cadre de l'Opération de développement rural lancée par la commune de Mettet en partenariat avec la FRW, rédaction du Programme Communal de Développement Rural et accompagnement de la commune jusqu'à obtention de la validation par la Wallonie.	Le BEP, en collaboration avec le bureau d'étude SEN5, a rédigé l'analyse des caractéristiques de la Commune visant à mettre en évidence les spécificités du territoire rural et ses enjeux de développement. Cette analyse a mis en évidence une série de besoins, alimentés également par les réunions d'informations qui ont eu lieu dans les différents villages en début 2025. Un diagnostic dit « partagé » a ainsi pu croiser les données du territoire et les attentes de la population. La seconde partie de l'année a été consacrée à plusieurs groupes de travail, animé par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et le BEP et visant à affiner les besoins du territoire, faire ressortir les enjeux de celui-ci et proposer les premières idées-projets.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Somme-Leuze - révision plan secteur Hogue	Réalisation d'un dossier de base de demande de révision du plan de secteur en vue de convertir la zone de loisirs « Bois del Voye » en zone d'habitat à caractère rural (en tout ou partie).	Le BEP a réalisé la première étape de la mission en rédigeant une analyse du site visant à mettre en évidence les enjeux de la reconversion du site en zone d'habitat. Cette analyse servira également à alimenter le schéma de développement communal (SDC) en cours d'élaboration, et accompagné par le BEP.
Gembloux - PDU	Elaboration de la Perspective de Développement Urbain (PDU) et du Programme d'Actions Triennal Opérationnel (PATO) de la ville de Gembloux.	Le BEP a réalisé une réunion de coordination avec la région pour définir la structure de la PDU. Le début de la mission d'élaboration de la PDU est prévu en 2026.
Yvoir - cartes PCDR	Elaboration des documents cartographiques pour le PCDR de la Commune d'Yvoir.	Les cartes thématiques ont été élaborées pour la Commune, auteur de son PCDR.
Florennes-échange de terrain îlot Trafic	Acquisition d'un bien privé au centre de Florennes au moyen d'un échange de terrain avec des terrains forestiers.	Le BEP a élaboré la méthodologie de travail en concertation avec le Collège et le partenaire privé pour aboutir à l'acquisition des parcelles forestières en échange d'un bâtiment au centre de Florennes.

SITES À RÉAMÉNAGER (SAR)

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Hamois - démolition de bâtiments	Démolition de bâtiments de type RTG et réhabilitation du site des 4 vents à Natoye.	Le BEP a introduit la demande de permis de démolition, préparé le cahier des charges des travaux, mis en concurrence et désigné l'entreprise de démolition.
Gesves - démolition d'un bâtiment	Démolition d'un ancien bâtiment scolaire de type RTG et assainissement du site.	Le BEP a procédé au suivi du chantier de démolition.
Dinant - site Merinos	Etablissement d'un dossier de reconnaissance du Site à Réaménager (SAR) pour l'ancien site industriel Le Mérinos à Dinant.	Le BEP a réalisé le dossier SAR pour le site Mérinos.
Havelange - site Symphorine	Suite au schéma directeur, accompagnement de la Commune pour la réhabilitation du site de l'ancienne école Symphorine.	Le BEP a poursuivi son accompagnement afin de permettre la réhabilitation du site et, à terme, la création d'un nouveau quartier résidentiel. Les études techniques (amiante, pollution de sol) ont été finalisées.
Sambreville - site Samera	Réalisation d'un dossier de reconnaissance du Site à Réaménager (SAR) et d'une étude de pollution de sol en vue de la valorisation des terrains du site Samera par une vente conditionnée.	Le BEP a précisé la vision de développement de ce site et coordonne les études préalables à la dépollution en coordination avec la SPAQuE.
Viroinval - Les Tanneries	Réalisation d'un dossier de reconnaissance du Site à Réaménager (SAR) sur le site de l'ancienne tannerie à Dourbes visant l'implantation d'un projet touristique.	Le BEP a réalisé un dossier de SAR pour la société Astacus, propriétaire du site.

Focus sur... la réalisation d'un diagnostic territorial pour chaque commune de la Province

Le BEP a réalisé des diagnostics territoriaux pour les 38 Communes de la Province de Namur. Ces analyses portent sur des thématiques transversales — démographie, environnement, mobilité, économie, logement — et servent d'outil d'aide à la décision pour **l'élaboration des schémas de développement communal (SDC)**. La mission, en partenariat avec la Wallonie, s'est clôturée le 31 octobre.

Les diagnostics ont été construits en coordination avec les autres Agences de développement territorial afin d'harmoniser les indicateurs et les méthodes et d'autoriser des comparaisons pertinentes entre communes. Ils offrent aux élus et aux services communaux une photographie objective et des projections utiles pour anticiper les besoins à moyen et long termes (logement, mobilité, services, gestion de l'espace...).

Par sa production de diagnostics objectifs, son accompagnement dans l'élaboration des SDC et la mise à disposition des données, le BEP confirme son rôle d'opérateur territorial : outiller les Communes pour des choix d'aménagement éclairés, durables et partagés.

VERS UNE CONCRÉTISATION ACCRUE DES PROJETS PUBLICS LOCAUX



📍 Somme-Leuze – ferme Laboulle



📍 Sombreffe – Administration communale

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Somme-Leuze – Ferme Laboulle	Rénovation/transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager pour y accueillir l'Administration communale, la crèche et une maison rurale polyvalente.	La mission consiste à accompagner la Commune dans le suivi du chantier et la coordination entre l'auteur de projet, l'entreprise générale et les pouvoirs subsidiaires.
Walcourt – extension et rénovation de l'Administration communale et de l'ancienne Justice de Paix	Réorganisation des locaux de l'Administration communale existante pour répondre aux aspects fonctionnels et de confort. Rénovation de l'ancienne Justice de Paix pour y intégrer certains services communaux.	Le BEP a assuré, en collaboration avec l'auteur de projet, la publication du marché de travaux, l'ouverture des offres ainsi que leur analyse. À l'issue de la finalisation du rapport d'analyse des offres et de la clôture des procédures administratives requises dans le cadre du subside PNRR (Plan de Relance), le marché a été attribué.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Sombreffe – rénovation de l'Administration communale	Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville.	Le BEP assure un rôle d'auteur de projet pour ce projet, avec l'aide d'un bureau d'étude tiers. Un marché de travaux a été publié en février et notifié en juillet. Les travaux sont en cours et doivent s'achever pour le 31 mars 2026.
Philippeville – rénovation de la Maison communale	Réalisation d'une étude de faisabilité de la rénovation et de l'extension de l'Administration communale.	La convention a été signée et la réunion de démarrage de la mission a été organisée ainsi que les premières analyses.
Province - étude de reconversion du site des Trieux	Définition de la stratégie de valorisation des bâtiments de la Province situés sur le site des Trieux à Namur (examen de l'état et du statut des bâtiments, étude des servitudes et impétrants, estimation financière).	L'analyse a porté sur la définition des contraintes urbanistiques et techniques du site. Une expertise immobilière a permis de définir la valeur vénale de chaque bâtiment et un tableau de synthèse comparant les différents scénarii de reconversion du site a été réalisé.
Mettet – nouveau siège de l'AIEM	Mission d'auteur de projet pour l'AIEM (Association intercommunale des eaux de la Moline) en vue du réaménagement d'une concession automobile pour y installer son siège administratif et technique.	Le BEP a réalisé l'avant-projet en 2025. L'implantation nécessite certains travaux de transformation et de rénovation. Le showroom sera reconverti en zone de bureau et de réunion.
Couvin – bâtiments 1-3 Athénée Jean Rey	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de trois bâtiments de l'ancien Athénée Jean Rey sur le site du Bercet à Couvin.	Le BEP a coordonné l'audit énergétique nécessaire pour le dossier de subvention.
Hamois - rassemblement de l'Administration communale, du CPAS et de la Police	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à rassembler les services communaux et du CPAS, ainsi que la police locale.	Le BEP a analysé la situation et proposé une programmation spatiale ainsi qu'un estimatif des travaux. La Commune de Hamois doit émettre ses remarques éventuelles début 2026 afin de finaliser cette étape.



Philippeville – rénovation de la Maison communale



Couvin – bâtiments 1-3 Athénée Jean Rey

ECOLES

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Gesves - extension de l'école de Faux-les-Tombes	Remplacement de l'infrastructure inadaptée dans l'école de l'Envol par la construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'Envol sur le site de Mozet.	Le BEP a assisté la Commune dans le suivi du marché de travaux. La fin des travaux est programmée pour la fin du 1 ^{er} trimestre 2026.
Andenne - programmation de bâtiments scolaires	Réalisation d'une étude programmatique sur les écoles de Petit-Warêt et de Seilles afin de déterminer la vision future de gestion d'agrandissement de celles-ci.	La première mission relative à l'étude programmatique de l'école de Petit-Warêt a été réalisée. La réunion de démarrage de la deuxième mission, concernant l'école de Seilles, a également été organisée, et les premières analyses ont été lancées.
Vresse-sur-Semois - réaffectation de l'école de Membre	Réalisation d'une étude de faisabilité de la réaffectation du bâtiment comprenant trois scénarios de reconversion permettant au maître d'ouvrage de disposer d'éléments pour orienter son choix final.	Le BEP a assuré l'organisation et l'animation de la réunion de démarrage, marquant le lancement opérationnel du projet.
Froidchapelle - programmation de l'école Boussu-lez-Walcourt	Etude de différents scénarios d'aménagement afin de répondre aux besoins actuels de l'établissement scolaire, tout en intégrant les normes et obligations réglementaires en vigueur (sécurité, isolation, ventilation...).	La première phase de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'étude de faisabilité spatiale et technique de l'école a été réalisée.



📍 Gesves - école de l'Envol



📍 Vresse-sur-Semois - réaffectation de l'école de Membre

BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Assesse – cadastre des églises	Réalisation pour le maître d'ouvrage d'un état des lieux détaillé des 10 édifices présents sur le territoire communal, permettant d'orienter les décisions futures concernant l'usage et la gestion de ces édifices, dans une perspective de gestion globale du patrimoine du culte.	Le BEP a élaboré la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage simplifiée, définissant le cadre contractuel, les missions, les responsabilités et les modalités de suivi du projet. Le BEP assurera l'organisation et l'animation de la réunion de démarrage et la réunion de rencontre avec les Fabriques d'église, marquant le lancement opérationnel du projet (début 2026).
Ciney/Régie des sports – extension du hall sportif	Aide à la mise en œuvre de l'extension du hall sportif de Ciney au vu des subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projets "hall sportif partagé".	Le BEP a assuré, en collaboration avec l'auteur de projet, la publication du marché de travaux, l'ouverture des offres ainsi que leur analyse. À l'issue de la finalisation du rapport d'analyse des offres et de la clôture des procédures administratives requises dans le cadre du subside PNRR (Plan de Relance), le marché a été notifié et attribué.
Fernelmont – cadastre des églises	Réalisation pour le maître d'ouvrage d'un état des lieux détaillé des 13 édifices présents sur le territoire communal, permettant d'orienter les décisions futures concernant l'usage et la gestion de ces édifices, dans une perspective de gestion globale du patrimoine du culte.	Le BEP a élaboré la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage simplifiée, définissant le cadre contractuel, les missions, les responsabilités et les modalités de suivi du projet. Le BEP assurera l'organisation et l'animation de la réunion de démarrage et la réunion de rencontre avec les Fabriques d'église, marquant le lancement opérationnel du projet (début 2026).
Florefe – cadastre des églises	Réalisation pour le maître d'ouvrage d'un état des lieux détaillé des 11 édifices présents sur le territoire communal, permettant d'orienter les décisions futures concernant l'usage et la gestion de ces édifices, dans une perspective de gestion globale du patrimoine du culte.	Le BEP a élaboré la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage simplifiée, définissant le cadre contractuel, les missions, les responsabilités et les modalités de suivi du projet. Le BEP assurera l'organisation et l'animation de la réunion de démarrage et la réunion de rencontre avec les Fabriques d'église, marquant le lancement opérationnel du projet (début 2026).



Assesse – cadastre des églises



Auvelais – CRAC'S

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Florennes – centre culturel	Mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'un espace libre dans le centre culturel, en vue d'y implanter l'académie de musique.	Le BEP a agi en tant qu'auteur de projet avec un bureau d'étude et a suivi les travaux de rénovation énergétique et d'aménagement de locaux. La réception provisoire a eu lieu en 17 octobre.
Florennes – rénovation énergétique du club de football	Rénovation de l'enveloppe du bâtiment du RSC Florennois et réalisation des techniques spéciales (chauffage, ventilation, éclairage, photovoltaïque).	En 2025, le BEP a suivi les travaux de rénovation énergétique avec la collaboration de bureaux d'étude tiers. Les travaux ont débuté en janvier 2025 et ont été réceptionnés le 12 décembre 2025.
Gembloux – construction d'une piscine partagée	Création d'une nouvelle piscine.	Le BEP a accompagné le bureau d'architecture Altiplan tout au long des phases d'esquisse et d'avant-projet. Il a également apporté son appui dans les échanges avec les services de secours, les services d'urbanisme ainsi qu'avec le pouvoir subsidiant Infraspports, afin de constituer un dossier aussi complet et conforme que possible. Enfin, le BEP a assisté la Ville dans le dépôt de l'avant-projet via le guichet des pouvoirs locaux.
Gesves – mise en conformité de la Pichelotte	Mise en conformité au niveau des différentes législations qui s'imposent à la Commune.	En 2025, le projet a fait l'objet d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
Hamois - cadastre des églises	Réalisation du cadastre des 8 églises de la commune qui comprend la réalisation d'un levé des bâtiments, d'un reportage photographique par drone et de l'inventaire de la stabilité et des techniques spéciales des bâtiments.	Dans le cadre de l'établissement du cadastre des églises de Hamois, le BEP, avec l'appui de sous-traitants désignés, a réalisé l'ensemble des survols par drone des huit édifices concernés. Ces prestations ont permis la production des rapports d'inspection relatifs à la stabilité et aux techniques spéciales, ainsi que l'élaboration des relevés et plans en deux et trois dimensions.
Hamois – mur de soutènement de la Chapelle Notre-Dame de Schaltin	Accompagnement pour la désignation d'un ingénieur en stabilité et d'un coordinateur sécurité en vue de rénover des murs de soutènement autour de la Chapelle Notre-Dame de Schaltin.	Le BEP a rédigé le cahier des charges et procédé à l'analyse des offres d'auteur de projet. Le BEP a suivi les études. Le cahier des charges des travaux est au stade de publication.
Hamois – cadastre des églises	Réalisation pour le maître d'ouvrage d'un état des lieux détaillé des 8 édifices présents sur le territoire communal, permettant d'orienter les décisions futures concernant l'usage et la gestion de ces édifices, dans une perspective de gestion globale du patrimoine du culte.	La mission en cours vise à réaliser un état sanitaire détaillé et relevé drone précis des 8 édifices religieux. Le BEP livrera le rapport final donnant les priorisations et recommandations sur les édifices religieux début 2026.



📍 Gesves - Pichelotte



📍 Gembloux - piscine



📍 Florennes - club de football



📍 Hamois - cadastre des églises

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
<p>Havelange - terrains de padel</p>	<p>Formalisation des modalités d'accompagnement dans le cadre de l'étude d'un projet d'aménagement de terrains de padel à proximité du centre sportif communal.</p>	<p>Le BEP a réalisé, par l'intermédiaire d'un sous-traitant spécialisé, une analyse de marché relative au développement du padel, ayant pour objectif d'identifier de manière précise la capacité résiduelle en terrains couverts supplémentaires à l'échelle régionale, au regard des projets existants et en cours.</p> <p>Cette analyse s'est fondée notamment sur l'étude des aires de chalandise, des bassins de fréquentation ainsi que sur différents vecteurs d'attractivité et de concurrence, permettant d'objectiver les besoins réels du territoire et d'éclairer les décisions d'investissement.</p>
<p>Havelange - amélioration énergétique du hall sportif</p>	<p>Identification des améliorations concernant la performance énergétique du hall sportif pour la Régie communale autonome (RCA) de la Commune de Havelange.</p>	<p>Dans la foulée de l'audit énergétique, une visite du site a été organisée, au regard des recommandations et une proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été proposée.</p>

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Jemeppe-sur-Sambre - rénovation de la piscine	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la rénovation de la piscine de Moustier-sur-Sambre.	Le BEP a accompagné la Régie Thémélia dans la désignation d'un auteur de projet. Le BEP a ensuite assuré le suivi de l'auteur de projet jusqu'à la réalisation d'un avant-projet ainsi que son introduction auprès d'Infrasports via le guichet des pouvoirs locaux.
Jemeppe-sur-Sambre - cadastre des églises	Réalisation pour le maître d'ouvrage d'un état des lieux détaillé des 7 édifices présents sur le territoire communal, permettant d'orienter les décisions futures concernant l'usage et la gestion de ces édifices, dans une perspective de gestion globale du patrimoine du culte.	Le BEP a élaboré la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage simplifiée, définissant le cadre contractuel, les missions, les responsabilités et les modalités de suivi du projet. Le BEP assurera l'organisation et l'animation de la réunion de démarrage et la réunion de rencontre avec les Fabriques d'église, marquant le lancement opérationnel du projet (début 2026).
La Bruyère - complexe footballistique	Accompagnement pour la désignation d'un auteur de projet et d'une entreprise pour la construction d'un complexe footballistique intégrant un bâtiment (buvette, vestiaires, locaux techniques) et un terrain de football synthétique.	Le BEP a rédigé le cahier des charges et réalisé le rapport d'analyse des offres en vue de désigner un auteur de projet. À la suite d'une réorientation du projet sur un autre site, la procédure a été arrêtée et une nouvelle mission sera activée en 2026.
Mettet - rénovation énergétique de la bibliothèque	Mission d'auteur de projet en vue de procéder à la rénovation énergétique de la bibliothèque de Mettet.	Le dossier d'exécution a été modifié en lots. Une mise en concurrence et l'analyse des offres finalisée en août 2025. Les travaux de rénovation ont débuté en novembre 2025.
Mettet - salles de village	Construction de trois salles polyvalentes, à Saint-Gérard, Maison-Saint-Gérard et Furnaux.	Le marché de travaux de démolition de la salle de Maison Saint-Gérard a été attribué, et les travaux de démolition ont été achevés en octobre 2025. Le marché d'auteur de projet a été stoppé afin de permettre l'intégration d'un nouveau site.
Mettet - rénovation énergétique du hall des sports -	Accompagnement de la Régie communale autonome (RCA) des sports de Mettet en vue de la rénovation du centre sportif Maurice Dantine dans le cadre de l'appel à projets « rénovation énergétique des infrastructures sportives ».	Le BEP a accompagné la RCA en tant qu'auteur de projet pour les travaux de rénovation énergétiques des parties vestiaires, cafétéria, conciergerie, dojo, éclairage de terrain et production photovoltaïque. À la suite des manquements de l'entreprise en charge des travaux sur l'enveloppe, le marché a été résilié. Un nouveau marché doit être lancé début 2026. Les travaux sont en cours pour la partie techniques spéciales.
Namur - complexe aquatique	Montage du projet du futur centre aquatique de la Ville de Namur.	Le BEP a poursuivi le benchmark des établissements aquatiques et réalisé une proposition de modèles détaillés d'infrastructures afin de permettre à la Ville de se positionner.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Profondeville – salle de gymnastique	Rénovation et extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.	La promesse ferme sur le projet a été accordée par Infraspports. Le BEP a accompagné la Commune dans la finalisation et la publication du cahier des charges en vue de lancer un marché conception et réalisation.
Sambreville – pôle culturel de Tamines	Assistance du BEP en vue d'installer la bibliothèque, l'académie et le conservatoire sur le site de l'ancien CPAS de Tamines.	À l'issue de la finalisation du rapport d'analyse des offres et de la clôture des procédures administratives requises dans le cadre du subsidé PNRR (Plan de Relance), le marché a été notifié et attribué.
Sambreville - aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S	Mission d'auteur de projet pour la rénovation de l'ancienne gare d'Auvelais en vue de l'aménagement du Centre Culturel Régional de Sambreville (CRAC'S).	Le BEP a procédé à la vérification de la levée des remarques de la réception provisoire. La réception définitive sera effectuée en 2026.
Sombreffe – cadastre des églises	Assistance du BEP pour permettre à la Commune de Sombreffe de disposer d'un état des lieux détaillé de l'état actuel des 4 édifices présents sur le territoire communal.	Le BEP a élaboré la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage simplifiée, définissant le cadre contractuel, les missions, les responsabilités et les modalités de suivi du projet. Le BEP assurera l'organisation et l'animation de la réunion de démarrage et la réunion de rencontre avec les Fabriques d'église, marquant le lancement opérationnel du projet (début 2026).
Walcourt – restauration du patrimoine Solbreux	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de concrétiser le projet de création d'une maison des associations communales.	Le BEP a accompagné la Commune et l'auteur de projet dans la constitution de l'avant-projet et a participé aux réunions avec l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine) et la Commission des Monuments et Sites. Après obtention de l'accord de ces dernières, le BEP a également accompagné la Commune pour la finalisation de la demande de permis et pour le marché de sécurisation du site.



Tamines – Pôle culturel



Walcourt – Maison Solbreux

BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
<p>Zone de police Flowal - hôtel de police</p>	<p>Réalisation d'un nouveau commissariat pour le compte de la Zone Flowal.</p>	<p>Le BEP a assuré une mission complète d'assistance à maîtrise d'ouvrage, couvrant l'ensemble des phases d'avant-projet, de projet et de constitution du dossier de demande de permis.</p> <p>À ce titre, le BEP a notamment assuré la coordination entre le maître d'ouvrage, l'auteur de projet et les différents intervenants institutionnels, contribué à la structuration et à la validation progressive des options fonctionnelles, techniques et budgétaires, et veillé à la conformité du projet avec les exigences réglementaires applicables.</p> <p>Le BEP a également apporté son appui dans la préparation et la consolidation du dossier de permis d'urbanisme. Le dossier de permis a été déposé auprès du fonctionnaire délégué à la fin de l'année 2025.</p>
<p>Zone de police de l'Entre-Sambre-et-Meuse - nouveaux pôles de proximité à Mettet et Floreffe</p>	<p>Aide à la désignation d'un auteur de projet pour permettre la construction d'un nouveau pôle de proximité à Mettet et la transformation d'une maison en pôle de proximité à Floreffe.</p>	<p>Le BEP a réalisé une analyse approfondie des deux sites concernés, en vue de la programmation fonctionnelle et spatiale de la rénovation du commissariat de proximité de Floreffe et de la construction d'un nouveau commissariat à Mettet.</p> <p>Cette analyse a permis de définir les besoins opérationnels, fonctionnels et techniques, servant de base à l'élaboration d'un cahier des charges de services destiné à la désignation d'un auteur de projet.</p> <p>Le cahier des charges a été soumis et approuvé par le Conseil de Police à la fin de l'année 2025.</p>



📍 Zone de police - SAMSOM



📍 Zone de police - Flowal

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Zone de secours DINAPHI - aménagement de la caserne des pompiers de Chastrès (parc d'activité économique de Walcourt)	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'un bâtiment hall-re-lais existant en vue d'y accueillir le futur arsenal des pompiers de la zone DINAPHI.	Le BEP a réalisé le dossier de mise en concurrence du marché de travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs : création de places de parking et aménagement d'une dalle de lavage avec récupération et traitement des eaux, travaux d'électricité et de mise en conformité du réseau incendie, travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures. Le BEP a assisté la zone dans le suivi des étapes de publication, analyse des offres et notification de l'entreprise désignée pour réaliser les travaux fin 2025.
Zone de police Condroz-Famenne - poste de proximité de Hamois	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à rassembler les services communaux et du CPAS, ainsi que la police locale.	Le BEP a analysé la situation et proposé une programmation spatiale ainsi qu'un estimatif des travaux. La Commune de Hamois doit émettre ses remarques éventuelles début 2026 afin de finaliser cette étape.
Zone de police Houille- Semois	Mission d'assistance pour la construction ou le réaménagement d'un nouveau bâtiment dans le but de moderniser les infrastructures, en réponse aux besoins fonctionnels croissants, aux exigences de sécurité, et aux normes en matière de qualité d'accueil, d'accessibilité et de performance environnementale.	Le BEP a procédé à une analyse complète des informations relatives aux ressources humaines transmises, en vue d'établir une première programmation fonctionnelle et capacitaire pour la création d'un nouveau commissariat central. À l'issue de plusieurs réunions de travail et d'ajustement avec le maître d'ouvrage, cette démarche a permis d'aboutir à l'élaboration d'une programmation complète et consolidée, servant de base aux phases ultérieures du projet.
Zone de police Condroz - Famenne	Mission d'assistance à la Zone de Police Condroz-Famenne dans le cadre du projet d'aménagement de nouveaux locaux.	Le BEP a accompagné la zone de police par une analyse objective et factuelle de la situation existante, permettant d'identifier et de comparer plusieurs scénarios d'intervention relatifs à l'avenir et à la rénovation des locaux. Cette analyse a servi de base à un outil d'aide à la décision, éclairant le maître d'ouvrage quant aux choix stratégiques à opérer pour la poursuite des opérations, tant sur les plans fonctionnel, technique que budgétaire.



📍 Zone de secours DINAPHI



📍 Zone de secours DINAPHI

BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Anhée - création d'un centre multi-services intergénérationnel	Création d'un centre intergénérationnel à Anhée sur le site de l'ancienne école, avec l'aménagement d'une voirie et des abords.	Le BEP poursuit sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment en ce qui concerne le suivi de l'exécution du chantier.
Couvin - nouvelle crèche	Construction d'une crèche de 21 places située dans le site du Bercet à Couvin.	Le chantier de démolition du bâtiment RTG existant et de construction de la nouvelle crèche a démarré en avril 2025 et est en cours actuellement. L'ouverture effective de la crèche est prévue pour le 31 août 2026 au plus tard.
Fosses-La-Ville - extension de la crèche	Création de 18 places supplémentaires à la crèche Le Chabo'T.	Le Permis d'Urbanisme a été obtenu mais une procédure de recours en Conseil d'Etat a été lancée par un riverain voisin de la crèche contre le Permis déposé, retardant le démarrage du chantier d'extension de la crèche existante. Le démarrage du chantier est prévu début 2026. L'ouverture effective de la crèche est prévue pour le 31 décembre 2027 au plus tard.
Province - Maison Provinciale du Mieux-être	Mission d'assistance pour la concrétisation de la nouvelle Maison Provinciale du Mieux-être.	Suite à la réalisation de l'étude de faisabilité par le BEP, une nouvelle convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec le BEP afin d'accompagner la Province dans la concrétisation de la Maison Provinciale du Mieux-être. La prochaine étape est la désignation d'un auteur de projet.
Hamois - crèche les P'tits Loups	Mission d'auteur de projet pour la rénovation de la crèche des Petits Loups.	Le BEP a procédé à la réalisation du cahier des charges, à la passation du marché de travaux et à la désignation de l'entreprise. Les travaux commenceront en avril 2026. Le projet vise à construire une annexe et à rénover énergétiquement le bâtiment existant. Ces travaux permettront de répondre aux exigences de l'ONE et bénéficieront de subsides UREBA.
Bièvre - réflexion du site maison de repos	Réflexion stratégique et opérationnelle sur l'évolution du site de l'ancienne maison de repos, dont la reconversion s'avère irréaliste au vu des coûts, reste un enjeu foncier et fonctionnel important.	Le BEP a organisé et animé la réunion de démarrage du projet, ainsi que procédé à l'analyse de la première étape de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



📍 Anhée - centre multigénérationnel



📍 Fosses-la-Ville - crèche le Chabo'T

HALL DES TRAVAUX

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Sambreville – hall des travaux de la Feutrerie	Assistance à maîtrise d’ouvrage en vue du redéploiement et de la modernisation des différents bâtiments présents sur le site de la Feutrerie à Auvélais qui héberge le service communal des travaux.	Le BEP a accompagné la Commune pour la publication, l’analyse et l’attribution du marché de travaux.
Gembloux – hall des travaux	Mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour la nouvelle implantation du hall des travaux à Gembloux.	Le BEP a accompagné la Commune dans l’étude de faisabilité de l’implantation du hall des services travaux sur le site actuellement occupé par le bâtiment Matermaco Group, mis en vente. Cette étude a évalué la possibilité d’y regrouper l’ensemble des services concernés afin de répondre aux besoins fonctionnels et opérationnels du hall des services travaux.
Beauraing – hall des travaux	Réalisation de la demande de permis unique pour l’exploitation du service voirie/travaux, comprenant une évaluation appropriée des incidences sur Natura 2000 et une étude acoustique.	Le BEP accompagne la Commune de Beauraing dans la réalisation de la demande de permis unique pour l’exploitation du service. Cette demande intègre une évaluation appropriée des incidences sur Natura 2000, une étude acoustique ainsi qu’une étude de sols. L’étude de sols est en cours.
Eghezée – hall technique	Programmation d’un site abritant des bureaux, stockages, garages et locaux sociaux des ouvriers communaux.	Le BEP a présenté le rapport de programmation de bureaux, locaux sociaux, stockages et garages destinés au service voirie de la commune d’Eghezée en mai 2025.
Mettet - rénovation énergétique de 2 bâtiments techniques	Mission d’auteur de projet pour la rénovation énergétique de deux bâtiments techniques abritant le service technique et le garage communal.	Le BEP a endossé le rôle d’auteur de projet pour confectionner le dossier de demande de permis d’urbanisme, et a lancé un marché de travaux pour la réalisation des travaux. Le permis a été obtenu le 18 juillet 2025 et le marché de travaux attribué le 25 août 2025. Les travaux sont en cours. Les objectifs du projet sont de réduire de 35 % les consommations énergétiques du site, et les émissions de CO2 de 55 %. Le projet bénéficie d’un subside du plan de relance.



📍 Eghezée – hall technique



📍 Sambreville – hall des travaux de la Feutrerie

AUTRES BÂTIMENTS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
CARE-NAM - construction d'un centre de stérilisation	Construction d'une plateforme de stérilisation commune pour les hôpitaux CHU et Saint-Luc Bouge.	Le BEP a procédé au suivi du chantier et a clôturé la mission en 2025.
Walcourt - Trésor de la Basilique	Désignation d'un auteur de projet pour reprendre et finaliser le projet de valorisation du Trésor de la Basilique Saint-Materne de Walcourt.	Le BEP a finalisé les études techniques manquantes en ce qui concerne le chauffage, la ventilation, l'électricité, l'éclairage et la sécurisation. Le dossier technique finalisé a été transmis à l'AWAP (Agence wallonne du Patrimoine) et la délivrance de l'Auto-ricisation Patrimoniale par l'AWAP est en attente de retour.
Namur - Pôle Emploi Rogier - Digital Factory et Cités des Métiers	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un complexe en vue d'accueillir la Cité des Métiers de Namur et les locaux de la Digital Factory.	Une révision de la programmation du projet a été réalisée par le BEP pour intégrer la Digital Factory et l'ASBL Steamuli dans la Cité des Métiers. Le BEP a analysé et proposé une attribution détaillée au Collège de la Ville de Namur et au FOREM, maîtres d'ouvrages conjoints. En parallèle, le BEP a accompagné la Commune dans le cadre d'une campagne d'essais et analyses du sol, de réalisation d'un rapport de qualité des terres. Le BEP a également assisté les maîtres d'ouvrages et l'équipe attributaire, lors de la phase de rédaction du permis et pour la préparation du dossier de demande de permis unique. Il a provoqué l'ensemble des rencontres avec les administrations. Le chantier a débuté début 2025.
AIEC - reconstruction du château d'eau du « Gros Chêne »	Mission d'assistance pour l'Association intercommunale des eaux du Condroz (AIEC) pour la démolition/reconstruction d'un château obsolète à Méan (Havelange).	L'auteur de projet a été désigné et l'étude a commencé par une validation de la solution technique à mettre en œuvre par le client.
Ciney - reconversion du Marché couvert	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'accompagner la Ville de Ciney dans une analyse technique de faisabilité de la conversion du parking ouest et d'une partie du hall du marché couvert en espaces dédiés à l'activité économique.	Après visites sur place et quelques levés, l'analyse de la faisabilité technique de conversion de ces espaces de village PME a été établie, ainsi qu'un estimatif financier d'équipement et de travaux à mener dans cet objectif.
Port Autonome de Namur (PAN) - réaffectation de la plage d'Amée	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité de la réaffectation du bâtiment "Plage d'Amée" à Jambes.	La convention a été signée et la réunion de démarrage de cette nouvelle mission s'est organisée. La collecte des informations pour la réalisation de cette étude est en cours.
Houyet - bâtiment Charlemagne	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la rénovation du bâtiment « Le Charlemagne ».	Le BEP accompagne la Commune d'Houyet dans le suivi de l'auteur de projet qui a été désigné pour réaliser les travaux de rénovation du bâtiment Le Charlemagne. En parallèle de cette mission, le BEP a été chargé par la Commune de prospecter (prise des contacts exploratoires) afin de lancer un marché pour désigner un potentiel repreneur HORECA pour l'exploitation.



📍 Ciney - Marché couvert



📍 Namur - Cité des métiers

Focus sur... les infrastructures policières : un accompagnement stratégique du BEP

Au cours de l'exercice écoulé, le BEP a poursuivi et consolidé son accompagnement auprès de plusieurs Zones de police dans la **modernisation de leurs infrastructures**. Ces projets, par nature sensibles et stratégiques, mobilisent une expertise spécifique en matière de sécurité, de réglementation et de gouvernance publique.

UN APPUI STRUCTURANT POUR LES AUTORITÉS

Les infrastructures policières concentrent des enjeux multiples : conformité aux prescriptions de la Police fédérale, organisation sécurisée des flux, intégration de complexes cellulaires, exigences énergétiques renforcées et continuité des missions opérationnelles.

Dans ce cadre, le BEP intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage afin de sécuriser l'ensemble du processus décisionnel et opérationnel. Notre rôle consiste à :

- Structurer et objectiver les besoins des Zones ;
- Encadrer les procédures de marchés publics ;
- Analyser les offres et sécuriser les choix d'attribution ;
- Assurer le suivi administratif, technique et financier ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrage jusqu'aux phases de réception.

Cet encadrement garantit aux mandataires une maîtrise renforcée des délais, des budgets et des risques juridiques.

UNE GOUVERNANCE MAÎTRISÉE DES PROJETS SENSIBLES

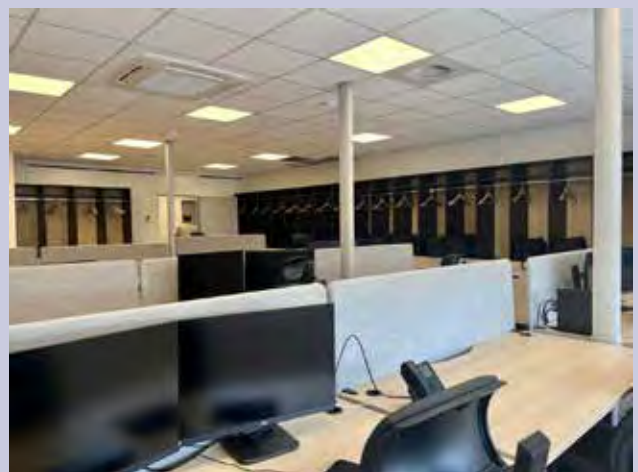
En position d'interface entre les autorités de police, les concepteurs et les entreprises, le BEP assure une coordination rigoureuse des acteurs et une traçabilité complète des décisions. Cette posture contribue à :

- Limiter les aléas techniques et financiers ;
- Anticiper les contraintes réglementaires ;
- Garantir la conformité aux standards sécuritaires ;
- Inscrire les projets dans une logique de durabilité et de performance énergétique.

UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE TERRITOIRE

Les projets d'infrastructures policières accompagnés au cours de l'année illustrent la capacité du BEP à soutenir les pouvoirs locaux dans la réalisation d'équipements stratégiques.

À travers cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le BEP renforce la bonne gouvernance des investissements publics et contribue à doter le territoire d'infrastructures sécurisées, fonctionnelles et pérennes, au bénéfice direct des mandataires et des citoyens.



VERS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'URBANISME INTÉGRÉS

QUARTIER D'HABITAT

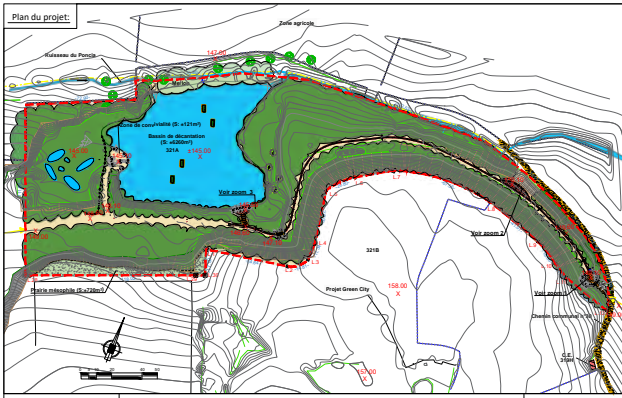
TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Eghezée - SOL de Frocourt	Développement d'un nouveau quartier (logements, espace vert public, bureaux et équipements communautaires) sur des terrains appartenant à la Commune et à la Joie du Foyer au centre d'Eghezée.	Le Conseil communal a adopté le schéma d'orientation local (SOL) Frocourt. En parallèle, un bureau d'étude a été désigné concernant la création de ce nouveau quartier. Une première réunion s'est tenue visant à définir la manière d'appliquer les principes du SOL dans une esquisse de voirie et des espaces de détente et de rencontre.
Sambreville - Voirie du site Samera	Mission d'assistance de la Commune dans l'étude et la mise en œuvre d'une charge d'urbanisme imposée à l'entreprise AXOR consistant au déplacement d'une partie de la rue des Praires et à l'aménagement d'une piste cyclable aux abords du site Samera en cours de revitalisation.	Après rencontre avec les impétrants impactés par ce projet, une mission d'auteur de projet a été lancée afin d'entamer l'étude technique de déplacement de cette voirie et de la création de tronçons adaptés aux modes doux.
CPAS de Sambreville - rénovation de maisonnettes	Assistance stratégique, technique et opérationnelle pour la rénovation de 3 ou 4 unités d'habitation destinées à des publics précarisés.	Le BEP a organisé et animé la réunion de démarrage du projet, réalisé la visite des lieux et élaboré le rapport relatif à la 1ère étape de la convention, portant sur le cadrage du projet et l'établissement d'une première planification.
Gembloux - suivi du PRU	Accompagnement de la Ville de Gembloux dans la communication autour du projet du PRU (périmètre de remembrement urbain) du quartier de la Gare.	Le BEP a accompagné la Ville dans le suivi du PRU et particulièrement dans le cadre du prochain permis qui serait sollicité par le promoteur Besix-TP.
Gembloux - Hôtel des Voyageurs	Analyse urbanistique de l'aménagement de la place de la Gare à Gembloux et du développement immobilier mis en œuvre par Cobelba/Lixhon.	Le BEP a accompagné la Ville dans la programmation du site et plus particulièrement dans la définition des charges d'urbanisme.
Havelange - friche des Tourterelles	Analyse de faisabilité à réaliser pour la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le site des tourterelles (ancien athénée et piscine) situé à Havelange selon différents scénarios de programmation.	Le BEP a procédé à l'analyse du site et établi les premiers contacts avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Gembloux - suivi du PRU



Havelange - friche des Tourterelles



Gembloux - mise en œuvre Grand Manil



Eghezée - SOL de Frocourt

ESPACES PUBLICS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Gembloux - mise en œuvre Grand Manil	Mission d'assistance pour la désignation d'un auteur de projet en vue du réaménagement du site naturel de l'ancienne briquetterie de Grand Manil et au suivi du chantier.	Le BEP a accompagné l'auteur de projet désigné dans l'élaboration du cahier des charges et des plans d'exécution nécessaires au lancement du marché de travaux. Le BEP a également accompagné la Commune de Gembloux dans l'analyse des offres et la désignation de l'entreprise chargée du réaménagement du site, dont les travaux débuteront prochainement.
Florennes - mise en œuvre du parc des Ducs	Aménagement du parc des Ducs.	Les travaux du parc des Ducs visant à redynamiser le centre-ville ont été réalisés en 2025. Cet espace offre désormais des infrastructures sécurisées pour la promenade et la détente. L'inauguration a été réalisée le 18 décembre.
Dinant - square Lion	Réaménagement de l'espace public du square Joseph Lion à Dinant.	Le BEP a accompagné la Ville de Dinant dans le dépôt du permis pour le réaménagement du Square. Le permis a été obtenu en janvier 2025. Le BEP a ensuite suivi l'auteur de projet pour établir le cahier des charges et le plan d'exécution nécessaires au lancement du marché de travaux.
Hastière - Promenoir du Verger	Concrétisation du projet de valorisation du Promenoir du Verger à la suite de l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village » du Plan de Relance de la Wallonie.	Le BEP accompagne la Commune dans le suivi du chantier et assure la bonne coordination entre l'auteur de projet, l'entreprise générale et le pouvoir subsidiant.
Houyet - Cœur de l'Hileau	Concrétisation du projet de valorisation du Cœur de l'Hileau à la suite de l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village » du Plan de Relance de la Wallonie.	Le BEP a accompagné la Commune dans le suivi du chantier. Le chantier est maintenant terminé et la réception provisoire a été réalisée.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Eghezée - réaménagement de la rue de la Gare	Réaménagement de la rue de la Gare et de ses abords au centre d'Eghezée (projet FEDER).	Le BEP a aidé la Commune à désigner un auteur de projet.
Rochefort - réaménagement de la rue des Grottes	Travaux d'aménagement de la rue des Grottes à Han-sur-Lesse.	Le BEP assure le suivi de l'auteur de projet. L'avant-projet a été validé par la ville de Rochefort.
Havelange - maillage vert et bleu	Création du parc rural dans le centre de Havelange dans le cadre de l'appel à projets « maillage vert et bleu en milieu rural ».	Le BEP assure le suivi de l'auteur de projet pour la création du parc.
Sambreville - coordination du PDU	Mission de coordination des différents aménagements envisagés dans la PDU (perspective de développement urbain) dans le cadre de la redynamisation du centre de Tamines.	Le BEP a coordonné le travail des auteurs de projet concernant le réaménagement de la place du Jumelage et de la place Saint-Martin.
Beauraing - parc des Aubépines	Réalisation d'un aménagement d'espace public en entrée d'agglomération à Beauraing.	Le BEP a aidé la commune à la réalisation d'un programme d'actions triennal opérationnel (PATO). La subvention régionale relative a été obtenue en décembre 2025. Le BEP a suivi l'auteur de projet chargé de l'élaboration des documents d'avant-projet.
Ciney - végétalisation centre culturel	Mission de déminéralisation de certains espaces du parking pour mettre en place des plantations d'arbres et vivaces visant aussi la mise en place de plantes grimpantes sur la façade du hall sportif.	En collaboration avec une architecte paysagiste, le BEP a élaboré les documents d'avant-projet qui ont été validés par la Ville en novembre 2025.



Beauraing - parc des Aubépines



Dinant - square Lion



Hastière - Promenoir du Verger



Eghezée - quartier de la gare



Florennes - Parc des Ducs



Tamines Place Saint-Martin

INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES LOCALES

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Doische - parc d'activité	Réalisation d'un dossier de base de demande de révision du plan de secteur en vue de la création d'une petite zone d'activité économique d'intérêt local à Doische.	Le dossier de base a été rédigé sur base du projet économique redéfini afin de répondre mieux aux objectifs communaux et régionaux, notamment la préservation d'espaces d'intérêt Natura 2000 mais aussi pour s'inscrire dans la logique du Schéma de développement territorial (SDT). La prochaine étape porte sur la réunion d'information préalable (RIP) visant à présenter le projet.
Hamois - micro-zone de Natoye	Création des 2 lots (via division) pour la mise en œuvre de la micro-zone d'activité économique et accompagnement de la Commune pour la vente des parcelles économiques créées.	Le BEP continue d'accompagner la Commune dans la mise en œuvre de cette petite zone d'activité en vue d'accueillir des entreprises locales. Sur base des plans de division et d'élargissement de la voirie, un bureau d'études a été désigné pour réaliser les travaux nécessaires.
Fosses-la-Ville - révision du plan de secteur	Révision au plan de secteur en vue de l'inscription d'une nouvelle zone d'activité économique d'intérêt local.	Le dossier est en cours d'analyse au niveau communal.
Couvain - reconversion site EFEL	Étude de reconversion du site industriel EFEL à Couvain.	Le BEP assiste Wallonie Entreprendre dans la reconversion de ce site industriel tant sur les aspects de la pollution des sols, que sur les aspects urbanistiques et de développement économique.

VERS UNE ATTENTION ACCRUE AUX PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Mobilité électrique	Déploiement de bornes de rechargement des véhicules électriques, à l'initiative de la Wallonie.	Sur base des sites retenus en vue de cette implantation de bornes, en concertation sur le terrain avec les agents communaux, puis par validation des Collèges communaux, un cahier des charges a ensuite été lancé en vue de désigner un opérateur de charge à l'échelle de la Wallonie.
Profondeville - pont de Lustin	Réalisation d'une étude de mobilité concernant l'accessibilité à la gare de Lustin par les modes actifs.	Le BEP a réalisé une étude reprenant différents scénarios d'aménagement pour l'amélioration de la connexion cyclo-piétonne et a approfondi le scénario retenu (création d'une passerelle).



VERS UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE L'AGRICULTURE DURABLE ET DES PRODUITS ISSUS DES CIRCUITS COURTS DANS LES PROJETS LOCAUX

Le BEP est membre de Wasabi 2.0. dont la finalité est de permettre à tous de reprendre notre destin alimentaire en main localement, en circuit court et à petite échelle. Cela signifie donc aussi bien qualitativement que durablement. Il s'agit plus précisément de développer une nouvelle filière agro-alimentaire horticole innovante, résiliente, diversifiée, dans les milieux ruraux et (péri)-urbains, en privilégiant la production, la transformation et la distribution des fruits et légumes au niveau local.

Wasabi 2.0. réunit quinze laboratoires issus des universités (ULiège, UCLouvain et ULB), de la Haute Ecole Condorcet et du CELABOR ; quatre aménageurs territoriaux (BEP, SPI, IGRETEC, IDELUX) et 6 villes (Gembloux, Namur, La Louvière, Charleroi, Herstal, Verviers).

VERS TOUJOURS PLUS DE VALORISATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Interreg - Ardenne ITInérance Mobilité et Infrastructures (AITIMI)	Amélioration durable de la qualité et de la sécurité des infrastructures et de la sécurité du réseau cyclable en Ardenne Transfrontalière.	Le BEP a entamé plusieurs actions dont le lancement d'un marché de conception et de réalisation d'aires d'arrêt vélo en Province de Namur, de Luxembourg et en Ardenne Française. Le BEP est chef de file pour ce projet Interreg qui regroupe une vingtaine de partenaires belges et français. Dans ce cadre, il soutient également le bon suivi des actions des partenaires. Il communique sur le projet, assiste et participe aux évènements en lien avec celui-ci (inaugurations, journées d'études, colloques, rencontres de l'Ardenne) et mène les réunions de comité technique et de comité d'accompagnement avec les instances Interreg.



Interreg - Ardenne ITInérance Mobilité et Infrastructures



Houyet - aire de motor-homes



📍 Tamines - Namur, Province au fil de l'eau



📍 Ham-sur-Sambre - Namur, Province au fil de l'eau

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Bièvre - projet touristique dans le Bois de Graide	Création d'un parc de loisirs comprenant la réalisation d'un parcours dédié à la découverte ludique et pédagogique de la nature et la création de 6 hébergements insolites.	Le BEP a accompagné la Commune dans le suivi du chantier. Le chantier est maintenant terminé et la réception provisoire a été réalisée. Cette nouvelle attraction touristique est opérationnelle.
Houyet - création d'une aire de motor-homes	Concrétisation du projet de création d'une aire de motor-homes suite à l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets « Aires de motor-homes » du Plan de Relance de la Wallonie.	Le BEP a accompagné la Commune dans le suivi du chantier. Le chantier est maintenant terminé et la réception provisoire a été réalisée.
Namur, Province au fil de l'eau (NAFL)	Programme d'aménagements visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre.	Les travaux ont débuté pour les aménagements à Andenne, Tamines, Auvélais, Yvoir-Godinne et Ham-sur-Sambre, Namur (Quai des Joghiers) et Floreffe. Les travaux relatifs à la signalétique débuteront courant 2026.
Val de Lesse - itinéraire emblématique	Création d'un itinéraire de randonnée emblématique du Val de Lesse.	Le BEP a défini le balisage de l'itinéraire et son niveau d'équipement.



📍 Bièvre - Bois de Graide



📍 Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
ASBL du Chemin de Fer du Bocq - développement de la ligne	Extension de la ligne du Chemin de Fer du Bocq jusqu'Yvoir.	Le BEP accompagne l'ASBL dans le suivi administratif du chantier afin de s'assurer de la bonne coordination des acteurs et du lien avec le pouvoir subsidiant.
Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse - marketing territorial	Financement et lancement d'une étude visant à la réalisation d'un diagnostic de type profil identitaire et élaboration d'une stratégie de marketing territorial afin d'augmenter l'attractivité du territoire du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse en valorisant ses atouts auprès de différents publics.	Le BEP a accompagné le Parc National dans la réalisation de l'étude confiée à Upcity. L'ensemble de l'étude a été finalisée au mois de juillet 2025 et sert activement dans la stratégie de communication mise en place par le Parc.
Couvin - Maison de la Forêt	Accompagnement pour la passation et l'attribution des marchés publics nécessaires à la bonne réalisation du projet de la Maison de la Forêt (travaux et scénographie).	Le BEP a accompagné la Commune dans la révision du projet à la baisse à la suite d'une ouverture des offres de travaux nettement supérieure à l'estimation.
Province - extension du Musée Rops	Réalisation d'une étude de faisabilité technique et urbanistique de rénovation et d'extension du Musée Félicien Rops à Namur.	La deuxième étape de la mission a été menée, à savoir la programmation et la spatialisation complète de l'extension du Musée Félicien Rops ainsi qu'une estimation budgétaire.
Mettet - Château de Thozée	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'une recherche d'investisseur pour le Château de Thozée.	Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettra d'aider le Fonds Félicien Rops à prospecter en vue de trouver un potentiel partenaire privé.
Vresse-sur-Semois - centre de Vresse	Réalisation d'un masterplan pour l'aménagement du centre de Vresse en vue d'en améliorer l'accueil touristique.	Le BEP a signé une convention avec le Parc National de la Vallée de la Semois et la Commune de Vresse-sur-Semois afin de définir les aménagements des espaces publics et de l'espace d'accueil au centre de Vresse. Dans ce cadre, le BEP a également étudié l'opportunité de développer un réseau de chaleur.
Hastière - camping du Pairy	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'accompagnement de la Commune pour réaliser une vente conditionnelle de l'ancien camping du Pairy situé à Waulsort.	Le BEP accompagne la Commune dans la rédaction des documents de mise en vente. Une version amendée tenant compte de nouvelles contraintes a été réalisée.



Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse



Mettet - Château de Thozée

Focus sur...la redynamisation progressive de l'ancien Camping de la Lesse

Le BEP accompagne depuis plusieurs années la Commune de Houyet dans la redynamisation de l'ancien Camping de la Lesse, dans un contexte marqué par d'importantes contraintes environnementales, réglementaires et économiques.

En 2022, **une étude de redynamisation touristique** a été menée afin d'analyser les potentialités du site, d'identifier les évolutions possibles de l'offre et de proposer un repositionnement adapté aux réalités du terrain.

Situé dans un cadre naturel remarquable au bord de la Lesse, le site dispose d'atouts touristiques évidents. Toutefois, il est intégralement repris en zone inondable, ce qui limite fortement les possibilités d'aménagement et impose une adaptation du modèle économique, dans un contexte de renforcement du cadre réglementaire à la suite des inondations de 2021. L'étude a dès lors permis de définir une trajectoire de reconversion progressive et des modalités opérationnelles de mise en œuvre.

Sur cette base, une première phase concrète a été réalisée avec la création d'**une aire d'accueil pour motor-homes**, dans le cadre de l'appel à projets du Plan de Relance wallon. Cette infrastructure apporte une réponse adaptée aux contraintes du site tout en s'inscrivant dans les nouvelles dynamiques du tourisme itinérant. Dès sa mise en service, elle a rencontré une fréquentation soutenue et des retours positifs, permettant de réactiver rapidement le site, de renforcer son attractivité touristique et de générer des retombées économiques locales.

Dans le prolongement de cette première étape, le BEP continue d'accompagner la Commune dans la **rénovation du bâtiment d'accueil emblématique du site, « Le Charlemagne »**, en vue d'y développer une activité HORECA. Un marché de services a été attribué en décembre 2024 afin d'étudier la requalification du bâtiment et son intégration dans le projet d'ensemble, avec un suivi assuré par le BEP tout au long des études de conception. La Commune envisage de confier l'exploitation future à un opérateur privé et, dans cette perspective, le BEP mène actuellement des contacts exploratoires auprès d'acteurs du secteur afin de recueillir des informations générales sur les conditions de reprise, les capacités d'exploitation et les pratiques du marché, en vue d'éclairer la préparation du cahier des charges et le choix de la procédure.

Ce projet illustre une démarche progressive de reconversion, articulant analyse, mise en œuvre opérationnelle et **accompagnement dans la durée**, au service du développement touristique et économique local.



VERS PLUS D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Coordination territoriale de la "Convention des Maires"	Organisation d'ateliers d'(in)formations et suivi de la mise en œuvre du Plan supra-communal Energie Climat (2025-2030).	Les Communes ont bénéficié d'ateliers de travail et de (in)formation (stratégie immobilière, communauté d'énergie, mobilité...) ainsi qu'un support mutualisé afin de mettre en œuvre leurs actions prioritaires en matière d'énergie et d'adaptation aux changements climatiques.
Houyet/Beauraing - éoliennes	Etude portant sur l'octroi d'un droit de superficie à un opérateur pour installer et exploiter des éoliennes sur des parcelles communales.	Le BEP a réalisé l'étude de droit et de fait sur les parcelles concernées, au regard de la réglementation et des contraintes d'implantation des projets éoliens. Ce travail cartographique d'identification des parcelles a priori exemptées de contraintes a permis aux deux Communes de définir les parcelles communales à inclure dans un appel à manifestation d'intérêt. Le BEP a analysé les marchés similaires attribués par d'autres Communes afin de proposer à Houyet et Beauraing un cahier des charges adapté à leurs attentes et besoins spécifiques. Un modèle juridique de collaboration a été présenté et approuvé par les Communes.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Stratégie immobilière Pollec	Accompagnement de 5 Communes (Eghezée, Fernelmont, Havelange, Somme-Leuze, Florennes) dans la mise en place d'une stratégie immobilière de 75 bâtiments au total.	La stratégie immobilière comprend des audits, un plan d'investissement et la réalisation d'une comptabilité énergétique. En novembre, le rapport final de stratégie immobilière a été présenté aux 5 Communes ; des capteurs ont été installés et la comptabilité énergétique a pu débiter pour les 75 bâtiments.
Province - réseau d'énergie thermique à l'EPASC	Décarbonation du chauffage des bâtiments du site de l'École provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC) via un réseau de chaleur.	Pour ce projet, le BEP était chargé de désigner un auteur de projet et de mettre en œuvre le marché de travaux. Le BEP a proposé à la Province une méthodologie de travail impliquant au préalable une étude de faisabilité complète de la part de l'auteur de projet qui sera désigné. Cette étude a permis d'identifier les éléments techniques et économiques cruciaux de viabilité du projet et d'orienter la Province vers les meilleures suites à donner.
Communautés d'énergie renouvelable - outil d'analyse de pertinence d'un projet	Accompagnement des Communes désireuses de mettre en place sur leur territoire un projet de communautés d'énergie.	Fin 2025, le BEP a mis à disposition une nouvelle version de son outil d'évaluation destiné aux Communes désireuses de mettre en place une communauté d'énergie sur leur territoire. Cet outil numérique leur permet d'évaluer la pertinence technique et économique de leur projet. L'outil est mis gratuitement à disposition des Communes et actionnaires publics du BEP.
Communauté d'énergie renouvelable - MecalyS®	Etude de faisabilité à la création d'une communauté d'énergie dans le parc d'activité MecalyS®.	Il s'agit d'un projet pilote permettant d'initier et structurer une méthodologie de partage d'énergie dans un parc d'activité. En juin, l'étude a été présentée à l'ensemble des participants. En décembre, Le TEC a confirmé sa volonté d'approfondir les données et sollicité le BEP pour son expertise.
Plateforme EMS - Energy Management System	Mise en place d'un système EMS (Energy Management System) pour permettre au BEP mais également aux Communes d'améliorer leur gestion de l'énergie, d'avoir une vision globale de chacun de leurs bâtiments et de mieux maîtriser leurs coûts énergétiques.	La plateforme fait actuellement l'objet d'une phase de test menée par les Communes et le BEP, en préparation du lancement d'une centrale d'achat prévu en 2026. En décembre, l'INASEP et la Province ont manifesté leur intérêt pour l'utilisation de cette plateforme.
Développement de solutions en énergies renouvelables dans les parcs d'activité	Structuration d'une stratégie énergétique dans les parcs d'activité, compte tenu de la problématique d'approvisionnement en énergie électrique des entreprises.	Le BEP entend anticiper les besoins, sécuriser les capacités disponibles et définir un plan d'actions opérationnel avec les acteurs concernés. En décembre, la 1ère étape du projet a été finalisée, avec un rapport ayant pour but de synthétiser la situation, identifier les solutions et structurer la réflexion en vue de définir une stratégie énergie à court, moyen et long termes.



📍 Carte du potentiel éolien



📍 Centrale-PV



📍 Stratégie immobilière - formation



📍 Mecalys® - communauté d'énergie renouvelable

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Zone de police SAMSOM - solution renouvelable	Accompagnement de la zone de police SAMSOM à l'identification du potentiel de solutions renouvelables sur le site, l'analyse et l'accompagnement pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit et la construction d'un carport solaire.	Le BEP a finalisé l'analyse technico-économique de l'offre de carport solaire ainsi que l'évaluation des besoins électriques actuels et futurs de l'hôtel de police.
Walcourt - réseau de chaleur	Accompagnement de la Commune de Walcourt pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau d'énergie thermique avec chaufferie biomasse centralisée alimentant les futurs bâtiments rénovés de l'Administration communale et de l'ancienne Justice de paix.	Le BEP a accompagné la Commune dans l'identification des solutions techniques de chaleur verte les plus adaptées et la passation du marché pour une chaufferie biomasse et un réseau de chaleur.
Sombreffe - conseils éoliens	Réalisation d'un document technique ayant pour but de réaliser un pré-screening des parcs éoliens en projet sur la Commune de Sombreffe.	La convention concernant l'accompagnement de la Commune a été signée en décembre 2025.
Stratégie immobilière globale long terme	Accompagnement permettant aux Communes de débiter de manière structurée leur stratégie immobilière globale à long terme, telle que l'exige le nouveau cadre régional.	Deux modules de formations ont été délivrés en octobre et décembre à 22 Communes : Anhée, Beauraing, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Froidchapelle, Gembloux, Hamois, Jemeppe-sur-Sambre, Mettet, Ohéy, Profondeville, Rochefort, Sombreffe, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Walcourt et Yvoir.

Focus sur... le développement d'installations photovoltaïques sur les toitures communales

Le BEP a réalisé, à titre gratuit, pour 17 Communes namuroises, une analyse technico-financière visant à évaluer l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur une sélection de bâtiments communaux identifiés en amont par les administrations locales. Cette analyse a permis d'objectiver la faisabilité des projets (dimensions techniques, ordres de grandeur financiers et éléments de rentabilité) et de prioriser les sites les plus pertinents. Présentés au printemps, les résultats ont mis en évidence un intérêt marqué des Communes pour engager des investissements concrets en matière de production locale d'énergie renouvelable.

Afin de faciliter le passage à la mise en œuvre et de proposer un cadre opérationnel commun, le BEP a décidé de lancer une centrale d'achat dédiée à la fourniture et à l'installation d'équipements photovoltaïques de puissance inférieure à 10 kVA. Ce dispositif vise à répondre à des besoins standardisés des Communes, à simplifier les démarches administratives et d'achat, et à accélérer le déploiement d'installations ne nécessitant pas d'étude technique approfondie.

VERS UNE INTÉGRATION DES ENJEUX DIGITAUX AU TRAVERS DU CONCEPT DE SMART CITY

SMART CITY, UN LEVIER POUR NOS TERRITOIRES

Actif depuis 2015 sur la thématique du numérique et de la Smart City, depuis 2021, le BEP a développé un rôle de « référent opérationnel SmartRégion » au service des Communes namuroises, en articulation avec Digital Wallonia. Si le programme régional de SmartRéférénts a pris fin au 1^{er} janvier 2025, mettant un terme au subventionnement de cette fonction, le BEP a choisi de **maintenir et de renforcer ses missions d'animation, de mutualisation et d'accompagnement numérique** des pouvoirs locaux.

Cette dynamique s'inscrit désormais pleinement dans la **stratégie numérique Digital Wallonia 2025-2029**, structurée autour de six priorités majeures (territoire connecté et intelligent, cybersécurité, intelligence artificielle, transformation numérique, compétences numériques et souveraineté des données), et dans le Plan stratégique du BEP qui fait de la transition digitale et de l'intelligence territoriale un axe majeur au service des Communes du BEP.

L'offre de **services NumériC du BEP** propose des outils :

- **Mutualisés** et testés via des projets pilotes,
- **Adaptés aux enjeux locaux** (cybersécurité, compétences, gouvernance de la donnée, Smart City, dynamique commerciale, qualité de l'air...)
- **Financièrement accessibles**, grâce aux investissements propres du BEP et à la possibilité de recours au **droit de tirage "Tax on Pylons III" (TOP III)**.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
CiLo	Dynamisation de la plateforme de crowdfunding destinée au financement de projets sur le territoire de la Province de Namur.	En 2025, 10 nouveaux projets ont été financés, pour un montant total de 110.700 € collectés. Les nombreux porteurs de projet ont été accompagnés dans la préparation de leur campagne (montage, communication, structuration budgétaire), ce qui renforce la crédibilité des projets et la confiance des contributeurs. Le cumul historique dépasse désormais largement le cap symbolique du demi-million d'euros mobilisés au bénéfice de projets namurois.
PIX - montée en compétence numérique des agents communaux	Offre de service permettant aux Communes de réaliser un bilan de compétence de leurs agents en matière de numérique.	En 2025, l'accent a été mis sur la mise en place opérationnelle de l'offre NumériC "Montée en compétences" et sa structuration juridique et financière (procédure in-house, conventions-types, méthodologie par cohortes...). Les premières mises en œuvre concrètes ont porté sur les agents du BEP, qui ont servi de "cohorte 0" pour tester et ajuster l'ensemble du dispositif : diagnostics PIX, analyse des résultats, construction des plans de formation individualisés et organisation des modules de formation. Parallèlement, l'offre a été présentée aux Communes (webinaires, documents explicatifs, modèles de délibérations et de conventions d'assistance), permettant à une première Commune de signer sa convention fin 2025, pour un déploiement effectif à partir de 2026. L'ensemble de cette offre, entièrement mutualisée et forfaitaire, est éligible au droit de tirage TOP III.



📍 CiLo – plateforme de crowdfunding



📍 PIX – formation au numérique

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
<p>Observatoire provincial de la cybersécurité sur le territoire de la province de Namur</p>	<p>Visualisation du niveau de sécurité des infrastructures informatiques et numériques de la Province et de chacune des Communes du territoire.</p>	<p>Cet outil proposé aux Communes de la Province depuis 2024 a pour but de conscientiser l'ensemble des collectivités locales à l'importance de la sécurité de leurs infrastructures informatiques et numériques. Il se compose de deux outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un outil de cotation de la sécurisation des infrastructures IT et numériques des Communes qui intègre également un relevé des actions nécessaires à l'amélioration de la note et de la sécurité ; • Un outil de veille des principales failles exploitées dans le secteur et l'environnement des collectivités locales namuroises. <p>En 2025, le BEP a relancé pour deux années supplémentaires la mise à disposition de cet outil, toujours de manière gratuite pour les Communes namuroises. Néanmoins afin de répondre au maximum aux attentes des Communes, celles-ci ont désormais l'occasion de basculer d'une analyse trimestrielle à une analyse quotidienne. Elles ont également la possibilité d'ajouter l'analyse de leur Active Directory à leur observatoire cyber.</p>
<p>Gembloux - qualité de l'air</p>	<p>Amélioration de la qualité de l'air singulièrement aux abords des écoles du territoire en favorisant et encourageant la mobilité active.</p>	<p>L'année 2025 a été celle du déploiement opérationnel du projet « Gembloux, qualité de l'air ». Les capteurs fixes ont été installés aux abords des écoles ciblées et intégrés à la plateforme de visualisation des données développée par le BEP. Des animations de sensibilisation ont été organisées avec les élèves et les équipes pédagogiques (découverte des capteurs, lecture des données, lien avec les comportements de mobilité), ancrant le projet dans une démarche pédagogique et participative. Les données issues des capteurs sont mises gratuitement à disposition en open data via la plateforme du BEP, offrant un socle commun pour d'éventuels projets de duplication dans d'autres Communes.</p>

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Anhée - accompagnement territoire intelligent	Accompagnement de l'ADL d'Anhée dans la mise en œuvre d'une "Web App de destination" destinée à valoriser les ressources touristiques de la Mollignée pour les Communes d'Anhée, Onhay, Florennes et Mettet.	En 2025, l'accompagnement s'est poursuivi de manière ciblée : passation du marché et désignation du prestataire en charge de la création de la Web App, cadrage fonctionnel, recensement des contenus touristiques et premiers travaux de conception. Le projet se poursuit en 2026, avec pour ambition de devenir un démonstrateur de territoire intelligent rural, articulant tourisme, mobilité douce et mise en valeur de données territoriales.
Web observatoire commercial - Ciney et Gembloux	Développement d'un outil de visualisation et de gestion des données liées à la vitalité commerciale des centres-villes de Ciney et Gembloux.	En 2025, le web observatoire commercial a été déployé de manière complète à Ciney et à Gembloux. Les marchés pour l'accompagnement scientifique (Upacity) et pour la fourniture des données (notamment Locatus) ont été opérationnalisés, et la plateforme de visualisation des données, développée par les équipes du BEP, a été alimentée par les premières données. Les deux villes disposent désormais d'un dashboard interactif permettant de suivre l'occupation des cellules commerciales, les mouvements (ouvertures/fermetures), la typologie de l'offre, ainsi que d'une version avancée intégrant un SIG, un module de mise à jour et la possibilité d'enrichir le diagnostic avec des données locales (flux, fréquentation...). Ce socle a permis de formaliser l'offre NumériC « Dynamique commerciale », qui sera ouverte à d'autres communes dès 2026, avec une offre de base gratuite (dashboard mutualisé avec indicateurs clés, mise à jour annuelle, réunion d'utilisateurs) et des options payantes (accès à la plateforme entière et au module SIG).



Focus sur... la dynamique commerciale de Ciney & Gembloux

En 2025, le BEP a franchi une étape importante dans la mise en œuvre de son offre NumériC en matière de dynamique commerciale. Sur base d'initiatives communales et d'un travail d'idéation mené avec les acteurs locaux, le projet d'**observatoire commercial** a été mené à son terme à Ciney et Gembloux, faisant de ces deux villes des pilotes pour l'ensemble du territoire provincial

Ce web observatoire permet désormais :

- De suivre objectivement la vitalité commerciale des centres-villes (occupation des cellules, types d'activités, évolution de l'offre...);
- De croiser ces informations avec d'autres données (flux, données socio-démographiques, occupation des parkings...) pour éclairer les choix d'aménagement et de redynamisation ;

- D'outiller les agents communaux dans leur rôle d'animation économique et de prospection, grâce à une cartographie fine et à des indicateurs partagés.

Au-delà des deux villes pilotes, ce projet illustre la manière dont le BEP :

- Investit pour le compte des Communes, en développant des outils techniques et reproductibles ;
- Mutualise les coûts, via une offre de base gratuite et des options avancées à coûts maîtrisés ;
- Aligne ses services sur les priorités de Digital Wallonia (gouvernance de la donnée, intelligence territoriale, transformation numérique des services publics).

L'expérience acquise à Ciney et Gembloux ouvre la voie à une généralisation progressive de l'outil à d'autres Communes, qui pourront, dès 2026, bénéficier à leur tour d'un observatoire commercial et, si elles le souhaitent, activer la centrale de marché pour se doter de plans d'actions concrets en matière de revitalisation de leurs centralités.

VERS UN SOUTIEN À LA GESTION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Hamois – Service technique	Demande de permis unique pour l'exploitation du service technique, y compris réalisation d'une étude de sols.	Le BEP a procédé au lancement du marché d'investigation de la qualité du sol par un expert agréé.
Walcourt – Service technique	Demande de permis unique pour l'exploitation du service technique, y compris réalisation d'une étude de sols	Le BEP a procédé au lancement du marché d'investigation de la qualité du sol par un expert agréé.
Beauraing – Service technique	Demande de permis unique pour l'exploitation du service technique, y compris réalisation d'une étude de sols et une étude d'impact sur la zone Natura 2000.	Le BEP a procédé au lancement du marché d'investigation de la qualité du sol par un expert agréé et à la réalisation de l'étude d'impact sur la zone Natura 2000.
Gestion du risque « inondation »	Accompagnement des Communes dans l'élaboration puis la mise en œuvre de fiches-projets validées en vue de mettre en place des ouvrages de réduction des effets des inondations.	La Commune de Hamois a pu déposer des fiches-projets suite à une étude hydrologique identifiant et dimensionnant les ouvrages de gestion des eaux pluviales adaptés au contexte local.

VERS PLUS DE SYNERGIES AVEC L'INASEP



COLLABORATION DANS LE CADRE DU « WELCOME PAC »

Le Welcome PAC 2025, programme d'actions à l'attention des nouveaux élus namurois, a constitué une opportunité privilégiée de renforcer les synergies entre le BEP et l'INASEP. Dès la conception du programme, plusieurs événements ont été pensés et organisés conjointement avec l'INASEP, permettant aux mandataires communaux et provinciaux, fraîchement élus, de découvrir les complémentarités entre les deux intercommunales namuroises. Parmi les temps forts co-organisés, on peut notamment citer la séance inaugurale, animée par les deux Directeurs Généraux, la visite de la station d'épuration de Lives-sur-Meuse consacrée à la gestion optimale des eaux usées et pluviales, la rencontre dédiée à la responsabilité sociétale et à la qualité associant les démarches RSE du BEP et la démarche qualité de l'INASEP, la présentation sur la stratégie énergétique communale intégrant les différentes

expertises autour du « bâtiment zéro énergie », l'accueil commun des Bourgmestres de la Province au Salon Municipalia, la rencontre dédiée à la biodiversité dans les espaces d'équipements publics à Beauraing et les échanges consacrés au développement touristique à Chevetogne ou encore la présentation sur la gestion des sols pollués et terres excavées.

Au total, ce sont un peu plus de 100 (102) élus qui ont assisté à ces événements communs, offrant aux mandataires locaux une vision transversale et complémentaire des expertises mobilisables au service du développement de leurs Communes.

Cette collaboration s'est également traduite par une présence dans les différents supports et un relais de la communication du programme via les réseaux des deux intercommunales en amont et pendant les événements.



VERS UN SOUTIEN ACCRU À L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE ET LA GOUVERNANCE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2025
Mission d'assistance en assurances - nouvelles Communes accompagnées	Accompagnement pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	Deux missions menées ont abouti à l'attribution d'un marché public d'assurances pour les Communes de Profondeville et Viroinval.
Mission d'assistance en assurances - suite de l'accompagnement entrepris	Accompagnement pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille).	Les rapports d'analyse ont été présentés à plusieurs Communes et la mise en œuvre des recommandations est en cours (Mettet et Gembloux).
Mission d'assistance organisationnelle	Réalisation d'audits organisationnels pour les Communes.	La Ville de Rochefort a fait appel au BEP pour identifier un organigramme optimisé et un plan d'actions afin d'améliorer l'organisation des services communaux. 40 personnes ressources de l'administration et les membres du Collège ont été rencontrés pour des entretiens approfondis portant sur l'organisation de travail. Des projets concrets d'optimisation ont été identifiés, constituant de la sorte le volet interne du plan stratégique transversal de la Commune.

2.3 DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE

A. Mission

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP mène des **politiques particulières sur certains bassins de vie** de son territoire adaptées à leur situation socio-économique et leurs potentialités de développement.

B. Domaines d'actions



VERS UNE POLARITÉ URBAINE VAL DE SAMBRE ENTRE NAMUR ET CHARLEROI

L'élaboration du Schéma de développement communal (SDC) de Sambreville a été initiée en 2025. Le BEP poursuit son accompagnement dans ce cadre afin de transposer les objectifs de renforcement du pôle dans ce document stratégique.

VERS UNE POLARITÉ RURALE TRANSPROVINCIALE ET TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

La dynamique de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dénommée "Essaimage" a pris une forme nouvelle en 2021 avec la reconnaissance de la dynamique supracommunale par le Gouvernement wallon. De manière collégiale, la Conférence des élus de ces 11 Communes a identifié plusieurs thématiques prioritaires porteuses pour le territoire (notamment le territoire intelligent, l'énergie...).



VERS UN TERRITOIRE « NAMUR-CAPITALE » ATTRACTIF DE TALENTS NOUVEAUX

La dynamique «Communauté Namur-Capitale» a poursuivi son action autour de quatre thématiques supracommunales prioritaires. L'alimentation durable/circuit court, la mobilité, l'avenir du patrimoine du culte (et la gestion des fabriques d'église) ainsi que l'énergie ont été au cœur des préoccupations. Dans une logique de coopération renforcée et de mutualisation accrue des moyens, les 16 Communes ont en effet souhaité travailler pour plus d'efficacité dans l'action publique au service des habitants et des acteurs du territoire.

VERS UNE POLARITÉ SUD- NAMUROISE « DINANT-MEUSE- CONDROZ » PERMETTANT UN REDÉPLOIEMENT ENDOGÈNE

La dynamique supracommunale « Dinant - Meuse - Condroz » impliquant 13 Communes du territoire dinantais a été initiée en 2021 et s'est poursuivie. De manière collégiale, la Conférence des élus a identifié plusieurs thématiques prioritaires porteuses pour le territoire dont l'avenir du patrimoine du culte et le développement territorial (notamment le tourisme).

VERS UN TERRITOIRE INSCRIT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALE, FÉDÉRALE ET EUROPÉENNE

PROJETS FEDER POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne.

La Commission a établi une liste de priorité d'investissement pour la Belgique qui se rattachent à 5 objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1: une Europe plus intelligente,
- Objectif stratégique 2: une Europe plus verte et à zéro émission carbone,
- Objectif stratégique 3: une Europe plus connectée,
- Objectif stratégique 4: une Europe plus sociale,
- Objectif stratégique 5: une Europe plus proche du citoyen.

Le budget FEDER réservé à la Wallonie est passé de 672 millions d'€ pour la période 2014-2020 à 513 millions d'€ pour la programmation 2021-2027, soit une diminution de 24%.

La Wallonie a établi son programme opérationnel et lancé l'appel à projets en mars 2022 pour un dépôt en mai 2022. Le Gouvernement wallon a statué le 20 avril 2023. Ce sont 11 projets sur les 14 portés par le BEP (dans deux portefeuilles différents) qui seront financés, pour un montant total de 25,5 millions d'€ sur la période. Depuis, le BEP a décidé de renoncer à un projet, en raison des difficultés technico-économiques à le concrétiser (la production de plaquettes de bois), ramenant le montant total des projets BEP à 21,4 millions d'€.

PROJETS « BEP »

« Namur Expo 2.Vert »

Ce projet FEDER vise la rénovation énergétique de Namur Expo (budget total retenu : 6.921.144 € soit 100 % du budget demandé). Afin de respecter le phasage du chantier, des travaux préparatoires de désamiantage ont déjà été réalisés en octobre et novembre 2025. Les travaux principaux de rénovation doivent débuter en avril 2026.

Pour plus de détails, voir la partie 2.4 Une vitrine au cœur de Namur du présent Rapport d'activité



Centre d'économie circulaire et sociale dans le parc d'activité Ecolys®

La création d'un centre d'économie circulaire et sociale dans le parc d'activité Ecolys® (budget total retenu : 7.268.971 € soit 90,9 % du budget demandé). Pour rappel, ce centre comprendra 4 grandes infrastructures, à savoir un récuparc, une matériauuthèque, un hall d'ateliers complémentaires pour la Ressourcerie Namuroise ainsi qu'un repair-shop. Ce projet devrait permettre de booster le réemploi en Province de Namur.

L'année 2025 a été consacrée au lancement du marché de travaux. Les travaux devraient débuter fin du second semestre 2026.



Animation économique

Le FEDER permet également de bénéficier de moyens pour l'accompagnement des entreprises du territoire namurois. Dans ce cadre, et dans les balises fixées par Wallonie Entreprendre, les projets suivants ont été retenus :

- L'accompagnement inno-techno des porteurs de projets et PME en sciences de l'ingénieur et numérique en Wallonie (un projet en zone transition, un projet en zone plus développée et un projet en zone moins développée) ;
- L'accompagnement à la création d'entreprises en Province de Namur ;

- L'animation du TRAKK par le BEP ;
- L'accompagnement au développement et à la croissance d'entreprises en Province de Namur ;
- L'accompagnement bas-carbone/économie circulaire d'entreprises.

Ces projets permettront de poursuivre la mission de LinKube, l'incubateur étudiant lancé et géré par le BEP depuis 2016 ; accompagner les entreprises en phase de création ou de croissance ; leur proposer un soutien spécifique en matière d'innovation technologique et dans leur transition bas-carbone ; animer la communauté des startups du TRAKK, hub créatif namurois.

Le BEP a obtenu un budget de 4.514.480 € (soit 91,3% du budget sollicité) pour assurer sa mission d'animation économique du territoire. Celui-ci permet le financement de 15 coachs d'entreprise.

Les fiches-projets définitives et les Arrêtés d'exécutions ont été approuvés par le Gouvernement wallon le 25 octobre 2023. Cette enveloppe budgétaire couvre la 1ère partie de la période de programmation soit de 2023 à 2025.

PROJETS DE L'OBJECTIF 5 « UNE EUROPE PLUS PROCHE DES CITOYENS »

Dans le cadre de l'objectif stratégique 5 « une Europe plus proche des citoyens » et plus particulièrement sa mesure 15 « Développement urbain », l'entité infrarégionale (EIR) du territoire namurois, AXUD a été désignée par le Gouvernement wallon pour procéder à l'analyse et la sélection des projets namurois déposés dans cet axe. Le BEP a assuré le rôle de secrétariat de l'EIR durant tout le processus.

En 2022, au terme de l'appel à projets, l'EIR a analysé et classé les 5 portefeuilles suivants (représentant 14 projets) :

- Ville de Ciney – Aménagement d'un Boulevard urbain
- Ville d'Eghezée – Aménagement de la rue de la gare
- Ville de Namur – Namur, ville apaisée, végétalisée et conviviale
- Ville de Rochefort – Développement du centre urbain et touristique
- Ville de Sambreville – Ville+Sambre+Ville

Au terme de l'audition et de l'analyse des dossiers, la Task Force FEDER AXUD a décidé de retenir 11 des 14 projets déposés pour un montant total de 17.182.415,71 €, soit 99,97% de l'enveloppe globale FEDER (part Europe, part Wallonie et part communale additionnées) dévolue à l'EIR AXUD. Le Gouvernement wallon a pris acte de la sélection de projets opérée par la Task Force FEDER AXUD en date du 9 février 2023.

Les Communes ont reçu leurs Arrêtés de subvention à la fin de l'année 2024 et elles ont entamé leurs travaux à partir de 2025 afin de boucler ceux-ci d'ici 2029.



2.4

UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR

A. Mission

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP **positionne ses infrastructures avec exemplarité** sur le plan de leur rayonnement régional, affirmant ainsi le statut de Namur Capitale, tout en veillant à les **intégrer de manière harmonieuse dans son quartier**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre de manifestations expo	40	26
Nombre de visiteurs	200.000	144.246
Nombre de m ² par jour de manifestation ¹	1.350.000	1.245.460
Nombre de places de parkings	400	400
Nombre de nouvelles places de parking	256	242
Nombre de plaintes du quartier	1	0
Indices énergétiques du bâtiment	En gaz : inférieur à 447.573 Kwh	En gaz : 509.250,69 kWh
	En électricité : inférieur à 376.000 Kwh	En électricité : 300.205 kWh



C. Domaines d'actions

Le BEP a déposé un projet de rénovation énergétique de Namur Expo dans le cadre du programme FEDER 2021-2027. Il a été retenu par la Wallonie et bénéficiera d'un financement exceptionnel de 6.921.144 € (dont 10% à charge du BEP). L'enjeu climatique et environnemental est au cœur de ce projet de rénovation, afin de s'inscrire dans les engagements du secteur événementiel d'atteindre le « zéro émission » à l'horizon 2050.

À terme, la consommation énergétique passera de 1,4 GWh à 1,3 GWh, tandis que la production de CO₂ diminuera de 314 tonnes à 246 tonnes par an.

La rénovation énergétique de Namur Expo s'inscrit pleinement dans la stratégie ESG et la volonté du concessionnaire Easyfairs de réduire l'empreinte carbone de ses activités, défi énergétique et économique majeur, avec un plan de 200 actions nommé "Net Zero Roadmap 2030", visant à atteindre le "zéro émission" carbone à l'horizon 2050.

¹ Montage et démontage compris

VERS UN NAMUR EXPO BIEN POSITIONNÉ RÉGIONALEMENT ET LOCALEMENT

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME FEDER 2021-2027

Les fonds européens permettront une rénovation complète du bâtiment afin d'améliorer sa fonctionnalité tout en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les interventions prévues figurent :

- La révision de l'enveloppe et des techniques spéciales du hall 2 afin d'optimiser son efficacité énergétique ;
- L'isolation des façades et des toitures des halls 1 et 2 ;
- Le remplacement de la couverture du hall 2 par des matériaux durables ;
- L'installation de ventilations mécaniques et d'un nouveau système de chauffage ;
- Le remplacement de l'éclairage actuel par des LED ;
- La rénovation de la dalle de sol du hall 2.

Après plusieurs échanges avec la Région, le BEP a finalement obtenu l'Arrêté de subvention en 2025. Le marché de travaux a été lancé et attribué et le BEP a en outre reçu l'avis de légalité de l'administration, s'assurant ainsi de la liquidation de la subvention. Le demande de permis a été déposée et celui-ci est attendu pour janvier 2026.

Afin de respecter le phasage du chantier, des travaux préparatoires de désamiantage ont déjà été réalisés en octobre et novembre 2025. Les travaux principaux de rénovation doivent débuter en avril 2026. Une attention particulière devra être portée au respect strict du calendrier, aucune activité ne pouvant être organisée durant cette période. Les salons devront impérativement reprendre dès octobre, des engagements ayant déjà été pris en ce sens.

L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE

Dans un contexte de volatilité des marchés de l'énergie, il est plus que jamais important de minimiser les achats d'énergie. Outre la diminution de sa consommation énergétique, le BEP a souhaité produire une partie de l'énergie qu'il utilise. Compte tenu de l'importante superficie de toiture de Namur Expo, une installation photovoltaïque a été mise en œuvre : les panneaux sont installés et contribuent à une autoconsommation sur site.

LA CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE ENTRE BEP ET BEP ENVIRONNEMENT

Avec l'évolution du cadre législatif, est apparue la possibilité de partager l'énergie produite avec d'autres intervenants. Une étude de pré-faisabilité menée avec WattElse a permis de confirmer le dimensionnement le plus pertinent au regard des autoconsommations, des contraintes de l'installation électrique du site, de la puissance de raccordement et de la rentabilité. Dans ce cadre, en 2025, le BEP a concrétisé la démarche de partage en créant une communauté d'énergie sous forme d'ASBL, après conclusion d'une convention de coopération "public-public" entre les deux intercommunales BEP et BEP Environnement. La mise en œuvre opérationnelle reste toutefois conditionnée à une modification nécessaire du cadre réglementaire à la suite d'une décision du Conseil d'État, afin de pouvoir notifier le dispositif à la CWaPE. Les conventions de par-

tage doivent par ailleurs encore être finalisées et le partage effectif de l'énergie pourra ensuite démarrer.

L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL EXPO PARK

En complément de cette rénovation énergétique, le BEP a également mené un projet de création d'un parking à l'arrière de Namur Expo, principalement destiné aux exposants. Si ce dossier n'a pas été retenu pour un financement FEDER, le BEP a décidé de le réaliser sur fonds propres afin de répondre aux besoins du site.

Le permis a été octroyé et les travaux ont débuté le 3 novembre 2025. Ils devraient se terminer en avril 2026. Ce parking comptera 244 places et comprendra également des bornes de recharge pour véhicules électriques, un box à vélos ainsi qu'un espace vert.

Par ailleurs, les discussions avec le concessionnaire se sont poursuivies et ont abouti à un accord portant à la fois sur la prise en charge de certains travaux et sur les modalités de gestion du parking. À cet effet, un accord sur l'augmentation de la redevance a été conclu et a été formalisé par un avenant au contrat de concession.



CONCURRENCE ET ÉCHANGES AVEC LE CONCESSIONNAIRE : POLITIQUE TARIFAIRE ET ATTRACTIVITÉ

Dans un contexte de concurrence accrue, notamment avec l'ouverture et/ou le repositionnement de palais des expositions à Charleroi et Liège, le BEP a poursuivi ses échanges avec le concessionnaire afin de veiller au maintien de l'attractivité et de la compétitivité de Namur Expo.

Une attention particulière a été portée à la politique tarifaire en comparaison avec les palais concurrents et le BEP a veillé à ce que l'évolution des prix, notamment dans un contexte d'investissements importants, reste compatible avec le maintien d'une accessibilité suffisante pour l'organisation d'événements plus locaux, en particulier durant les périodes plus creuses, tout en préservant l'équilibre économique du site.



3.

BEP EXPANSION ECONOMIQUE



3.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Expansion Economique développe des **infrastructures d'accueil pour les entreprises, adaptées à leurs besoins évolutifs** en vue d'assurer leur développement et en vue d'**en attirer de nouvelles** sur le territoire namurois.



3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Nombre de parcs d'activité économique	35	36
Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique	1.540 ha	1.619 ha
Nombre de parcs à la commercialisation	17 (152 ha)	19 (176 ha)
Nombre d'incubateurs	25 bâtiments (10.385 m2 de halls-relais et 3.800 m2 de bureaux)	21 bâtiments (7.660 m ² halls-relais et 3.800 m ² de bureaux)
Nombre de m ² à commercialiser	1.500 m2 de halls-relais et 900 m2 de bureaux	/
Nombre d'actions environnementales	17	26
Au niveau de l'accueil des entreprises		
Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique	1.600	1.724
Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique	19.000	20.231
Nombre d'emplois à l'ha vendu	20	28,1
Nombre de nouvelles entreprises attirées (actes/revente/locations)	60/an (dont 10 extérieures à la Province)	68/an (dont 20 extérieures à la Province)
Nombre d'entreprises dans les incubateurs	90	59 (partiellement en suite de vente de bâtiments)
Taux de remplissage des halls-relais	90%	85 %
Taux de remplissage des bureaux	90%	81 %

3.3 DOMAINES D'ACTION

A. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique

LES PARCS À L'ÉTUDE POUR UNE COMMERCIALISATION PROCHAINE



Couvin-Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg sur 28,5 ha en zone industrielle et 8,6 ha en zone d'activité économique mixte. Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de relance économique du territoire de référence par la mise à disposition d'une offre en terrains adaptés à l'activité économique, compte tenu de la saturation actuelle des parcs d'activité dans l'arrondissement de Philippeville, et plus particulièrement le manque d'offre dans la partie sud de l'axe N5. Ces nouveaux espaces destinés aux entreprises, validés par l'Arrêté de révision du plan de secteur de mai 2024, viendront compléter le parc industriel actuellement saturé.

Le dossier de reconnaissance économique déposé en novembre 2024 a été soumis à enquête publique en février 2025. Les compléments d'information sollicités par l'Administration régionale, notamment portant sur le contexte hydrologique et agricole, ont été transmis en vue de l'obtention de l'Arrêté ministériel. Des négociations ont également été entamées avec les agriculteurs concernés.

Mettet

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mettet, sur 15 ha de zone d'activité économique mixte et dont la moitié est propriété communale. Ces nouveaux espaces destinés aux entreprises, validés par l'Arrêté de révision du plan de secteur de septembre 2024, viendront compléter le parc industriel actuellement saturé.

Le dossier de reconnaissance économique déposé en no-

vembre 2024 à l'Administration régionale, a été soumis à enquête publique en février 2025. Les compléments d'information sollicités par l'administration régionale ont été transmis en vue de l'obtention de l'Arrêté ministériel.

Crealy's®

Le projet vise l'extension, vers l'est et l'ouest, du parc scientifique de Crealy's® à Gembloux (les Isnes) sur une superficie de 51,8 ha au total. Ces nouvelles réserves foncières, validées par l'Arrêté de révision du plan de secteur de juin 2024, permettront d'accueillir des entreprises plus généralistes, même si un haut niveau de spécialisation sera encore attendu au regard des synergies mises en place au sein du parc scientifique.

En 2025, la constitution du dossier de demande de reconnaissance économique s'est poursuivie sur base de la justification des besoins économiques, des études techniques, du bilan financier ainsi que du plan élaboré sur

base de levés de géomètre. Ce dossier a été déposé en novembre 2025 à l'Administration régionale en vue d'une enquête publique début 2026.

Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 7,5 ha en zone d'activité économique mixte et 6,1 ha en zone d'activité économique industrielle. Le projet s'inscrit dans le contexte de la saturation actuelle des parcs d'activité dans l'arrondissement de Philippeville, et plus particulièrement le manque d'offre dans la partie ouest. Ces nouveaux espaces destinés aux entreprises, validés par l'Arrêté de révision du plan de secteur de janvier 2025, viendront compléter le parc industriel actuellement saturé.

En 2025, la constitution du dossier de demande de reconnaissance économique s'est poursuivie sur base de la justification des besoins économiques, des études techniques, du bilan financier ainsi que du plan élaboré sur base de levés de géomètre. La définition des emprises portant sur le dédoublement de la conduite d'égouttage à la sortie du parc a pu être réalisée sur base des études techniques menées par l'INASEP et les relevés de terrains nécessaires. Ce dossier a été déposé en novembre 2025 à l'Administration régionale en vue d'une enquête publique début 2026.



Somme-Leuze

Le projet vise l'extension du parc d'activité économique de Baillonville-Nord sur 15 ha au nord du parc actuel. Ce projet est élaboré en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze, propriétaires des terrains visés.

En 2025, l'étude d'incidence sur l'environnement s'est poursuivie, notamment sur l'analyse obligatoire des alternatives au projet et sur base d'études complémentaires portant sur la biodiversité, en lien avec les sites Natura 2000 proches des sites alternatifs proposés par le Gouvernement wallon.



Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Celle-ci porte sur environ 25 ha de zone d'activité économique mixte au sud-est de la zone d'activité existante. Ces nouveaux espaces destinés aux entreprises viendront compléter le parc industriel actuellement saturé.

En 2025, le dossier de demande de révision du plan de secteur a été élaboré en concertation avec la Commune d'Assesse et s'appuie sur les orientations du Schéma de développement territorial (SDT). Le dossier a été soumis au Collège communal en mai 2025 et la réunion d'information préalable (RIP) a été organisée en novembre 2025. A l'issue de la consultation de la population, le projet a été validé par le Conseil communal en décembre 2025.

Mecalys®

Le projet vise l'extension du parc d'activité de Mecalys®, inscrit sur les communes d'Andenne et Fernelmont. Celle-ci porte sur environ 34 ha de zone d'activité économique mixte à l'ouest de la zone d'activité existante. Ces nouveaux espaces destinés aux entreprises viendront compléter le parc actuel, proche de la saturation.

En 2025, le dossier de demande de révision du plan de secteur a été élaboré en concertation avec les Communes d'Andenne et Fernelmont afin de définir un périmètre plus adapté aux besoins économiques et s'appuyant sur les orientations du Schéma de développement territorial (SDT), notamment une conception visant une meilleure optimisation spatiale et la nécessaire compacité des activités. Le dossier a été soumis aux Collèges communaux en juin 2025 et le travail sur le choix des compensations planologiques s'est poursuivi en seconde partie d'année. Le dossier sera finalisé début 2026 pour être soumis à la consultation du public et des Conseils communaux.



L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Par équipements des parcs d'activité, il faut entendre :

- Les voiries, l'égouttage, la gestion des eaux pluviales, la distribution d'eau (équipements regroupés au sein d'une même étude technique) ;
- L'équipement en impétrants électriques (basse tension, moyenne tension, éclairage public) et, éventuellement, le gaz ;
- La pose de fibres optiques ;
- Les aménagements verts ;
- Les rénovations et améliorations de voiries (revêtement routier, accotement, trottoirs, signalisation, cheminement, ...)
- L'amélioration des équipements de mobilité douce.

ETUDES TECHNIQUES PRÉPARATOIRES AUX TRAVAUX

Les études suivantes d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées/sont en cours sur les parcs d'activité à :

- **Mariembourg** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire de 39 ha ;
- **Mettet** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire de 15 ha ;
- **Condrolys** * - 2^e phase d'extension en vue de finaliser l'équipement de cet espace d'extension de 50 ha ;
- **Crealy*** en vue d'une extension à l'Est du parc existant sur une surface supplémentaire de 28 ha ;
- **Anthée** en vue de la création d'un nouveau parc d'activité de 8,5 ha.

MARCHÉS DE TRAVAUX

Un autre projet a passé l'étape de la procédure de marché public visant la désignation d'un entrepreneur, celui de Mettet. En vue d'une opération de redynamisation, des travaux seront réalisés en vue d'améliorer les infrastructures et les équipements du parc. Ils concernent essentiellement des travaux de voiries et abords, mais également des travaux visant à renforcer l'équipement, en fibre optique, en câbles électriques et conduites, ainsi que la création de nouveaux aménagements verts.



CHANTIERS EN COURS

Citons enfin les chantiers ayant démarré, se poursuivant ou s'étant clôturés en 2025 :

- **Namur-Ouest** : dans le cadre d'une opération de redynamisation de la Rue de la Majolique, des travaux de réfection de voirie, filets d'eau et accotement ont été réalisés ;
- **Fernelmont** : dans le cadre d'une opération de redynamisation de la Rue du Tronquoy, des travaux en faveur de la mobilité douce ont été réalisés : rénovation de la voirie, piste cyclable, aménagement d'un accotement sécurisé et verdurisation des îlots en entrée du parc ;
- **Assesse et Achêne** : dans le cadre d'une opération de redynamisation, des travaux visant à améliorer les infrastructures et les équipements du parc sont en cours. Ils concernent essentiellement le renforcement de la fibre optique, des câbles électriques et conduites, ainsi que des rénovations de voiries et abords (revêtement routier, filets d'eau, accotements, trottoirs...) et la création de nouveaux aménagements verts ;
- La construction de la 3^{ème} et dernière phase de voirie (650 mètres desservant une zone de 7,4 ha) du parc de **Beuraing** ;
- La première phase de l'extension du parc de **Condrolys*** desservant une zone de 28,3 ha sur les Communes de Ciney et de Hamois ;
- L'extension du parc existant de **Ciney-Lienne** pour permettre une surface disponible supplémentaire de 1,5 ha ;
- L'amélioration des infrastructures et équipements existants à **Belgrade - Cit'Ys*** (Namur) où le BEP a acquis en 2021 une partie de l'ancien domaine militaire pour y développer un parc d'activité urbain ;
- La construction à **Rocalys*** (**Rochefort**) d'un complément de 300 mètres de voirie permettant de desservir, d'une part, 9 petites parcelles au sein d'une zone actuellement inoccupée et, d'autre part, une future infrastructure footballistique sur un terrain communal au sud du parc ;
- La création à **Care-Ys*** (**Bouge**) d'**espaces verts** en faveur de la biodiversité, de l'intégration paysagère et d'espaces de promenade et de détente pour les usagers du parc.





Focus sur... la redynamisation du parc d'activité de Fernelmont

En 2025, le parc d'activité économique de Fernelmont a bénéficié d'une opération de redynamisation destinée à améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'attractivité du site. Les travaux, exécutés par l'entreprise NO-NET, se sont principalement concentrés sur la rue du Tronquoy. Le projet a articulé la remise à niveau des infrastructures routières avec des aménagements en faveur de la mobilité douce : réalisation d'un trottoir continu reliant l'entrée du parc au cheminement piéton du Talweg existant, mise en place de bandes cyclables suggérées et réfection de la chaussée. Des aménagements paysagers à l'entrée du parc ont complété l'intervention, renforçant la qualité d'accueil et l'image du site. D'un montant de 706.000 € TVAC, ce projet, soutenu par la Wallonie dans le cadre du Décret du 2 février 2017, a été mené avec le partenariat financier de la Commune de Fernelmont.



LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS

Le renouvellement des panneaux d'accueil de l'ensemble des parcs d'activité économique a été réalisé. Ceux-ci ont été équipés de supports à sécurité passive prévus pour réduire les conséquences d'un choc contre un obstacle fixe.



LA COMMERCIALISATION DES PARCS

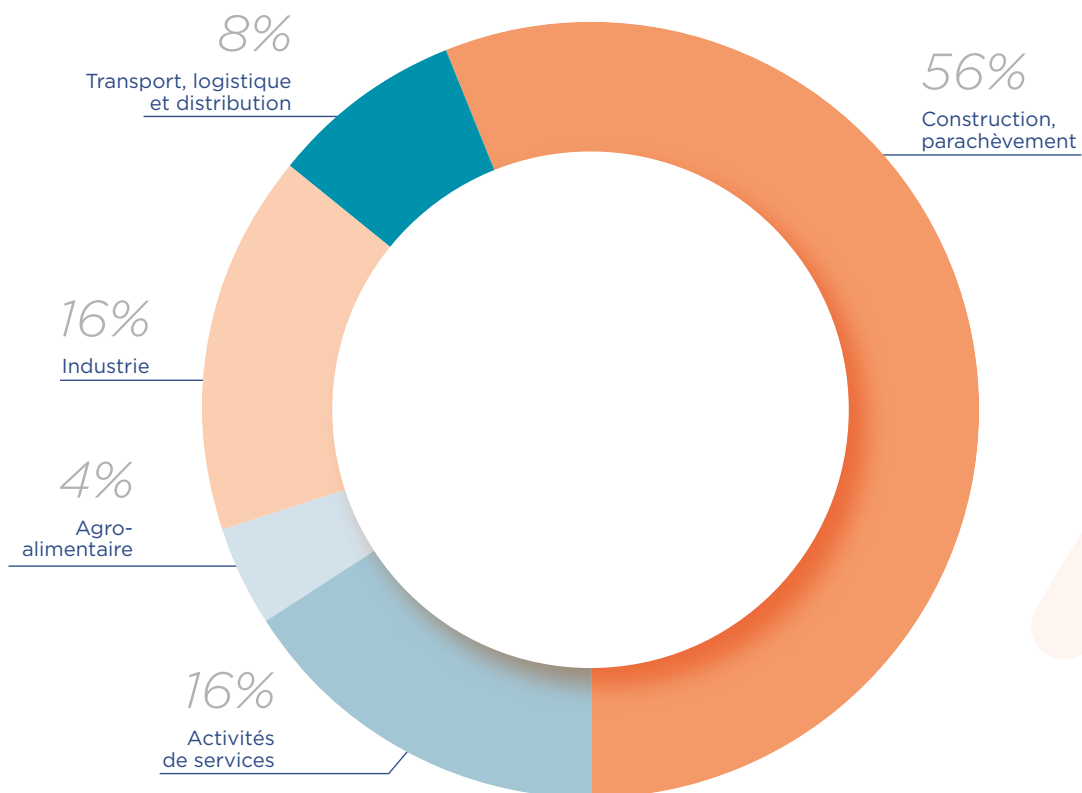
PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN PROVINCE DE NAMUR: SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

Parcs d'activité	Taux d'occupation avec options	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
DINANT		447	3 311
Achêne (Ciney)	100%	77	616
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	100%	41	279
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	12	272
Beuraing	37%	16	110
Condrolys* (Ciney-Hamois)	72%	126	1 101
Gedinne	54%	5	33
Havelange	79%	20	70
Rocalys* (Rochefort)	89%	96	588
Sorinnes (Dinant)	93%	48	213
Spontin (Yvoir)	69%	6	29
NAMUR		1 150	16 088
Anton (Andenne)	100%	27	172
Assesse	100%	60	486
Auvelais (Sambreville)	100%	6	52
Care-Ys* (Namur)	56%	1	35
Cit-Ys* (Namur)	89%	7	265
Crealys* (Gembloux)	75%	125	2 096
Ecolys* (Namur)	100%	97	1 133
Eghezée	100%	3	54
Fernelmont	100%	122	1 868
Floreffe 10	100%	22	109
Floreffe 17	100%	2	563
Gembloux-Sauvenière	100%	180	1 472
La Houssaie (Andenne)	80%	15	167
Mecalys* (Andenne-Fernelmont)	90%	59	645
Mettet	100%	38	491
Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre)	100%	63	742
Namur-Nord-Rhisnes	100%	71	1 625
Namur-Ouest-Floreffe	100%	35	707
Namur-Sud-Naninne	100%	133	2 184
Sainte-Eugénie (Sambreville)	59%	13	35
Seilles (Andenne)	100%	15	516
Sombreffe	100%	41	602
Tamines (Sambreville)	92%	15	69
PHILIPPEVILLE		127	832
Chastrès (Walcourt)	100%	75	303
Frasnes (Couvin)	100%	4	27
Mariembourg (Couvin)	100%	48	502
TOTAUX		1 724	20 231

VENTE DE TERRAINS PAR ARRONDISSEMENT 2025

	Nombre projets	Superficie (a)	Nombre d'emplois (unités)	Investissement (K€)
Arrondissement de Dinant	11	346	76	6.325
Arrondissement de Namur	12	406	134	21.772
Arrondissement de Philippeville	2	23	12	505
TOTAL PROVINCE	25	775	222	28.602

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



Focus sur... quelques nouveaux investisseurs

PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE SPONTIN (YVOIR)

Plusieurs nouvelles implantations sont attendues ou sont déjà opérationnelles dans le périmètre du parc d'activité économique de Spontin sur la commune d'Yvoir, zone d'activité récemment lancée à la commercialisation.

Parmi elles, la Srl Toiture Quentin Degueldre. A la tête de cette jeune entreprise, Quentin Degueldre présentant une double formation, à savoir un premier apprentissage suivi d'un patronat dans le secteur de l'électricité couplés à un second patronat dans le secteur de la toiture. Avec un de ses frères, il dirige aujourd'hui, une société active dans le secteur de la couverture du bâtiment (travaux divers : charpente, toiture, zinguerie, bardage).

Un autre projet est porté par Maxime Dengis, carreleur de formation, au terme d'études menées au CEFA avec apprentissage auprès d'une autre entreprise active dans le secteur à Ciney. Il s'adresse aux particuliers, travaille également régulièrement en sous-traitance pour compte de sociétés régionales de construction. Sa zone de chalandise couvre le triangle Marche, Namur, Durbuy.



PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ROCALYS (ROCHFERT)

Rocalys® attend l'installation prochaine de la société GEG (Gori Entreprises Générales). Son gérant, Claudio Gori, a toujours travaillé dans le secteur de la construction générale et s'est spécialisé au fil du temps dans les travaux de restauration, rénovation et rejointoyage de façades, de maçonnerie, d'isolation avec une double clientèle : en sous-traitance pour des firmes actives dans le domaine de la construction sans en oublier des particuliers dans un rayon de 50 kilomètres autour de Rochefort. Il emploie 4 ouvriers.



PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE FERNELMONT

Deux entreprises sont appelées à rejoindre la centaine de sociétés du parc de Fernelmont, avec cette particularité qu'elles vont y ériger un complexe immobilier en mitoyenneté et dès lors densifier la superficie acquise.

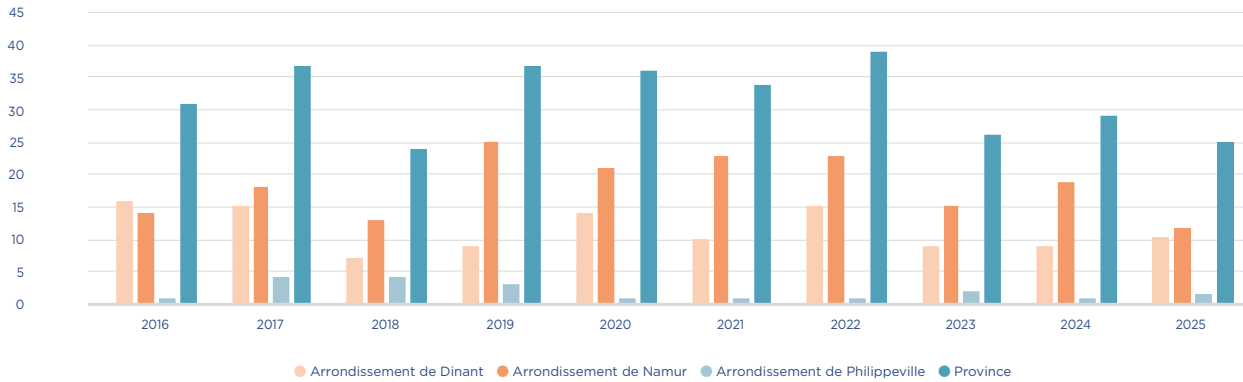
La première d'entre elles est la société Vermeyen, entreprise toujours familiale codirigée par Julie et Pierre Vermeyen. Il s'agit d'une entreprise générale de construction : construction, extension, rénovation de bâtiments avec une prédilection pour les travaux de rénovation. Intégrant un bureau d'études, elle se positionne comme un gestionnaire global de projets en partenariat avec des bureaux d'architectes. Les équipes internes constituées de 21 personnes, réalisent principalement les travaux de gros-œuvre.

Son partenaire-projet AC-Electricité avec comme dénomination commerciale E-bolt, est spécialisée dans le domaine de l'électricité industrielle, l'instrumentation et la programmation d'automates. Les prestations proposées vont de l'étude de l'installation, la fabrication des armoires et TGBT (tableaux généraux basse tension), le câblage sur site (puissance et commande), à la programmation des automates et supervisions. D'autres branches d'activité sont pleinement opérationnelles et axées sur la haute tension et le travail de la fibre optique. Le nouveau projet des frères Ancion, à la tête de cette entreprise, vise à développer le secteur de la moyenne tension, un domaine spécifique et tout autant en pleine expansion. Leur ambition est de construire un nouveau pôle de compétences dans ce domaine. Ils envisagent également de proposer des solutions temporaires à leurs clients au travers d'une mise à disposition de groupes électrogènes de puissance par exemple. Un bureau d'études spécialisé sera créé au sein de cette structure, accompagné de plusieurs équipes dédiées à l'installation et à la maintenance des équipements. Pour la nouvelle société à installer à Fernelmont, il est prévu d'engager 6 personnes au démarrage des activités.



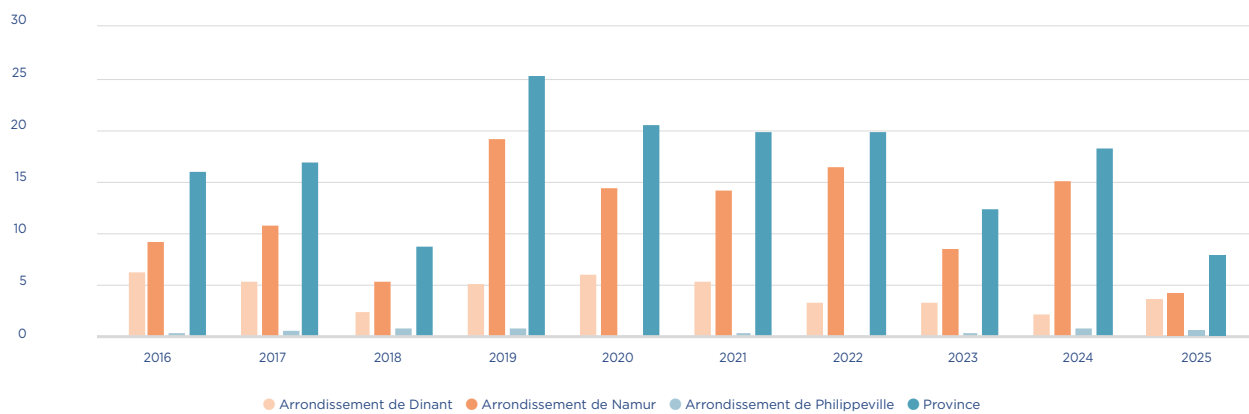
STATISTIQUES 2016-2025

Evolution du nombre d'actes signés par arrondissement



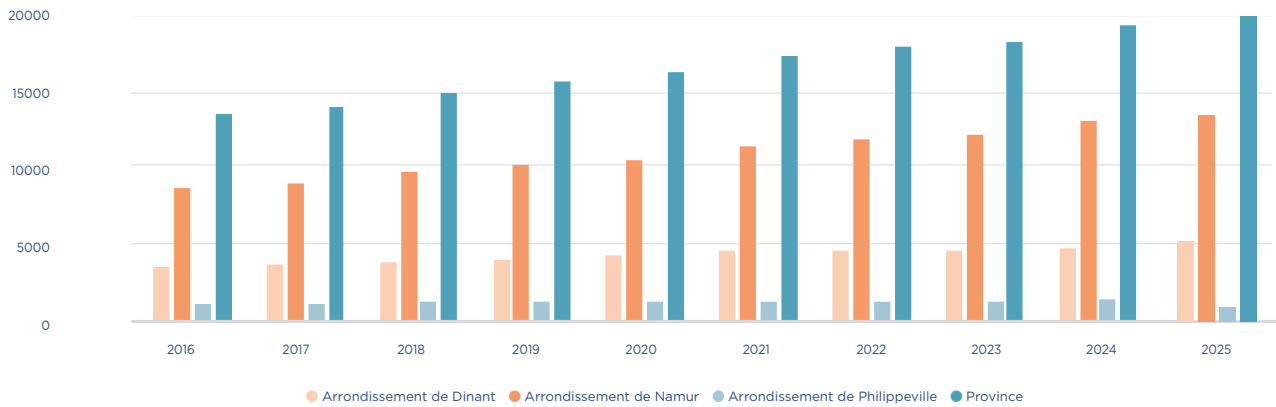
En 2025 : 25 actes signés

Evolution de la superficie vendue par arrondissement (ha)



En 2025 : 7,75 ha vendus

Evolution du nombres d'entreprises dans les PAE et incubateurs



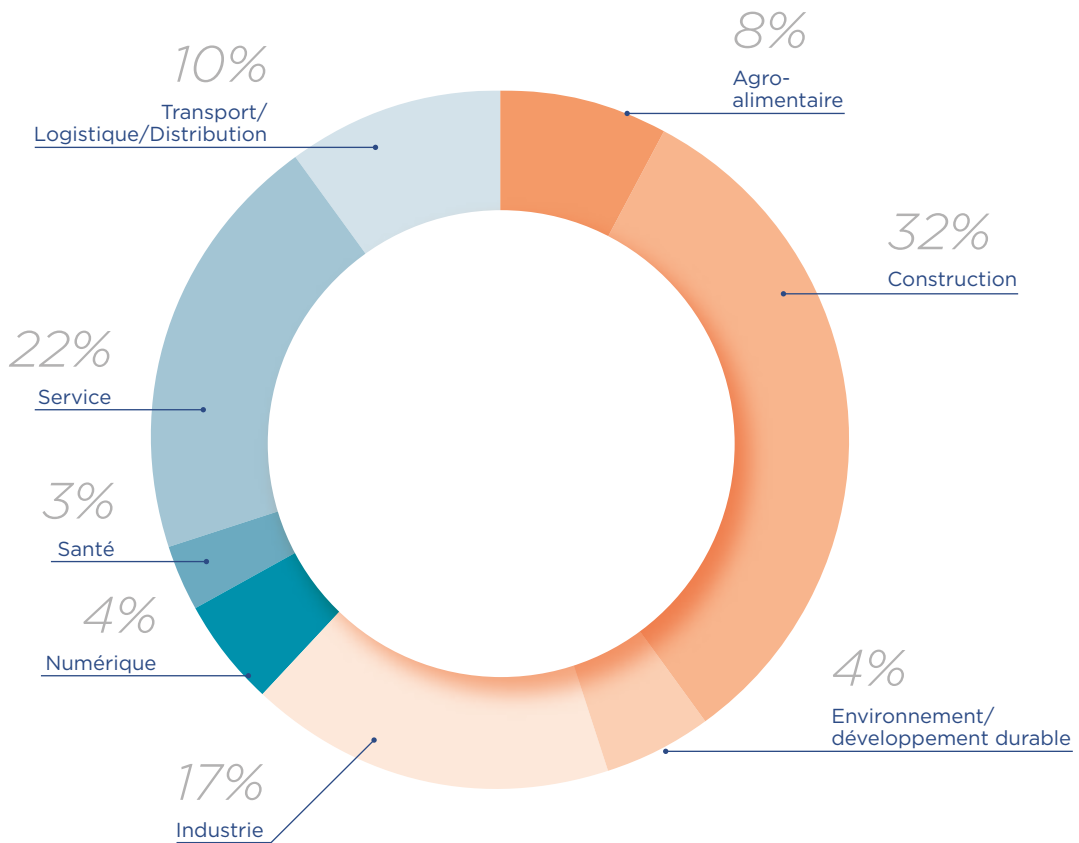
En 2025 : 20.231 emplois dans les parcs d'activité

Evolution du nombres d'emplois dans les PAE et incubateurs



En 2025 : 1.724 entreprises dans les parcs et incubateurs

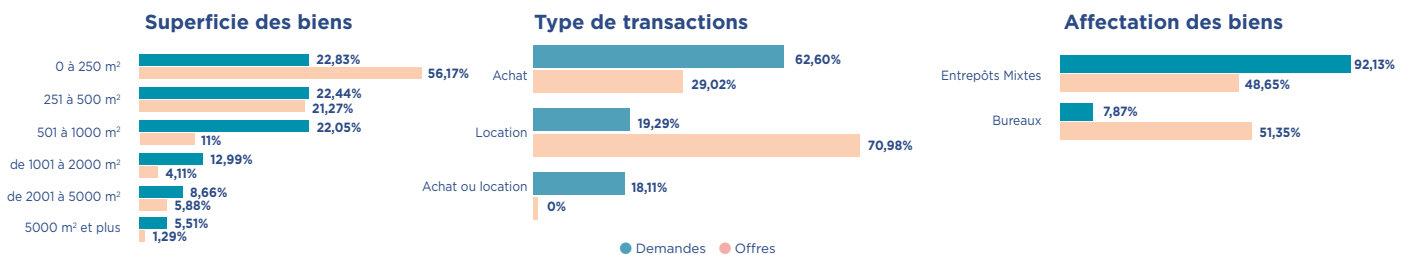
**SECTEURS D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX :
(CHIFFRES GLOBAUX POUR LES PARCS D'ACTIVITÉ)**



LE MARCHÉ SECONDAIRE

En complément des données liées à la vente de parcelles, le marché secondaire prend une place croissante d'année en année : de plus en plus d'entreprises y trouvent un bâtiment existant, au sein d'un parc d'activité économique ou ailleurs sur le territoire provincial.

Ainsi, en 2025, parmi les 254 nouveaux dossiers traités, 611 propositions de biens ont été transmises aux entrepreneurs, dont la demande porte majoritairement sur des biens à acquérir. A l'avenir, il s'agira de développer encore ces solutions respectant l'objectif de limiter l'artificialisation des sols et d'augmenter la densification de leur usage, tout en veillant à utiliser le bâti existant pour accueillir des entreprises sur le territoire.



Globalement, fin 2025, on dénombre **68 entreprises supplémentaires dans le périmètre des parcs d'activité économique** en province de Namur par rapport à l'année précédente et une croissance de l'emploi de l'ordre de **500 postes de travail**.

Focus sur... quelques investisseurs à Crealys®

Full Life Technology Europe, actuellement locataire du bâtiment Cassiopée et au sein de Regain, continue le chantier de son important centre en médecine nucléaire pour la production dédiée aux radiopharmaceutiques à des fins thérapeutiques (traitement de cancers). Enjeu sociétal stratégique s'il en est, dans un monde de forte concurrence internationale et de contexte géopolitique très incertain. L'entreprise emploie déjà une vingtaine de personnes à Gembloux.

Le bâtiment, à l'architecture originale pour une activité industrielle, fera l'objet d'une validation technique des installations mi-2027, avant le déménagement complet des équipes.

Au sein du hub porté par **MG Real Estate** et opéré par le groupe japonais **Yusen Pharma**, s'est installée l'entreprise **Medista** retenue par l'AVIQ pour les équipements de première intervention (EPI) en Wallonie. Ce nouveau site logistique permettra de disposer de capacités régionales en matière de gestion de stocks stratégiques pour la santé. Géré en collaboration avec Ajimex (une société de Yusen Logistics), le site de Medista présente une infrastructure de pointe, dotée d'outils numériques avancés pour l'optimisation, la traçabilité et la sécurisation des

Le BEP a comptabilisé **20 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la province**.



flux d'équipements critiques. **Medista** est une PME 100% belge habituée de la gestion de situations d'urgence et offrant un service alliant solutions IT et systèmes de traçabilité, ce qui permet une logistique pharmaceutique efficace et responsable, au bénéfice de la collectivité.

L'extension de **BDO** a été finalisée pour accueillir une soixantaine de consultants dans ce pôle central en Wallonie pour le groupe. Ce bâtiment QZen présente une architecture particulièrement soignée.



Focus sur... de nouveaux investisseurs à Ecolys®

La **Sowaer**, société gestionnaire des aéroports wallons, a emménagé en 2025 dans son bâtiment flambant neuf, appelé Oblik. Oblik fait référence à l'architecture design en forme d'aile d'avion, clin d'œil au savoir-faire de la Sowaer en infrastructures aéroportuaires. Le site accueillera fin 2026 le centre des tours de contrôle digitales, symbole du contrôle aérien wallon. 1.800 m² de zinc habillent sa structure, soit l'équivalent de trois fuselages d'Airbus A320-200, pour une allure élégante et robuste.

La TPE **Infra**, qui construit et rénove des salles d'exams médicaux et quartiers opératoires, a également pris possession de son atelier.



Focus sur... un nouvel investissement à Mecalys

Construct Tim, entreprise Andennaise de construction, pourra bientôt entamer le chantier de son nouveau siège, tout comme **Colonel Gustave**, producteur d'aliments pour chiens et chats, qui est d'abord passé par le hall-relais du BEP, tout en étant accompagné par les conseillers d'entreprises pour anticiper la gestion de sa croissance.

Le groupe **BVI** a quant à lui entamé la première phase de construction de son village PME permettant l'accueil plus rapide d'entreprises en recherche de bâtiments modernes, polyvalents et respectueux de l'environnement.



LA PROMOTION DES PARCS

LA PROMOTION DES BÂTIMENTS D'ACCUEIL

En 2025, le BEP a décidé de **la vente de plusieurs modules de halls-relais** occupés depuis des années par des entreprises souhaitant s'ancrent dans leur environnement local. Les bâtiments toujours en location ont fait l'objet pour certains de publicité pour les espaces disponibles (via les sites web et réseaux sociaux et par le placement de bannières près des locaux disponibles), certains biens nécessitant plus de visibilité que d'autres.

LA COMMERCIALISATION DES PARCS EXISTANTS

Les outils utilisés à cet effet sont principalement le site web www.invest-in-namur.be, mis à jour régulièrement pour présenter la nouvelle offre immobilière disponible, des fiches de présentation des parcs thématiques, les réseaux sociaux lorsque des actions spécifiques ou des événements sont organisés.

LA COMMERCIALISATION DES NOUVEAUX OU RÉCENTS PARCS D'ACTIVITÉ

La difficulté croissante à laquelle le BEP fait face concerne **la disponibilité de capacité électrique suffisante** à de nombreux endroits du territoire. En 2025, la situation a été progressivement clarifiée à ce propos et la conclusion est sans appel : les parcs d'activité sont durement touchés, les investisseurs ne recevant pas toujours de suite favorable à leurs demandes de raccordement.

C'est pour cette raison que le BEP a décidé d'ajouter **une clause conditionnelle** dans ses décisions de réservations, concernant l'accord à recevoir des gestionnaires de réseaux. Ainsi, des dossiers sont bloqués actuellement, en attente de cet engagement, ce qui induit pour le BEP l'arrêt de la commercialisation effective de parcs comme Ecolys®, Crealys®, Cit-ys® et Care-ys®.

Sur les 36 parcs d'activité économique du BEP, 19 disposent encore de surfaces à vendre.

- **Le parc urbain Cit'Ys® à Belgrade** accueille le nouvel éco-centre de l'IFAPME/FOREM en cours de construction ainsi que le projet du **groupe BVI** dont la première phase de développement de modules PME se termine, en attente des raccordements adéquats pour les clients déjà identifiés.
- Pour le parc **Care-Ys®**, un marché de promotion immobilière avait été lancé et a été mis en stand-by tant que les informations ne sont pas clarifiées concernant le raccordement électrique de nouveaux projets. Cependant, l'approche relative à un écosystème autour de la santé a progressé à la suite des échanges avec quelques acteurs namurois majeurs du secteur afin de réfléchir à des synergies entre hôpitaux, université, entreprises et institutions locales.
- Le parc **Condrolys®** est celui sur lequel la priorité est mise en matière de commercialisation à présent que les parcelles de la zone d'extension sont équipées et prochainement alimentées en électricité : les entreprises ayant marqué un intérêt ont été contactées en 2025 afin de mettre à jour leurs besoins et de lister les projets concernés par une implantation effective lorsque le parc disposera d'électricité. Des rendez-vous sont donc programmés progressivement sur base de critères d'analyse définis avec les Communes concernées, dans l'optique de sélectivité accrue parmi les dossiers proposés.



B. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires

LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

LA PHILOSOPHIE

Les bâtiments d'accueil temporaire sont destinés à l'accueil d'entreprises et s'implantent au sein d'un tissu économique dynamique, à proximité des grands axes. Ils se déclinent en ateliers, en espaces de bureaux ou en formules mixtes combinant les deux.

Les surfaces proposées s'adaptent aux besoins des entreprises, avec des bureaux de 11 à 127 m² et des halls de 100 à 395 m².

Les modalités d'accueil sont définies en tenant compte des spécificités des entreprises hébergées.

BEP Expansion Economique dispose de **11 halls-relais** répartis sur l'ensemble du territoire, représentant 43 modules pour une surface d'environ **7.660 m²**. En effet, plusieurs bâtiments ont été vendus depuis plusieurs années, en particulier en 2025, à leurs occupants.

Le patrimoine compte également **10 centres d'entreprises**, pour une surface totale d'environ **3.800 m²**, dont l'@trium à Crealys® et le TRAKK, au centre-ville de Namur.

Ces éléments n'incluent pas les bâtiments gérés directement par l'ASBL Nouveau Saint-Servais

Evolution dans les halls-relais et centres d'entreprises ces 10 dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'entreprises	97	86	100	82	98	91	86	82	72	59
Nombre d'emplois	305	308	374	389	382	384	409	340	334	332

LA LOCATION DES INCUBATEURS

On dénombre 2 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2025 :

Entreprises	Bâtiments occupés	Activités	Nombre d'emplois
SDR Engineering	Crealy® - Regain	Produits et services spécialisés dans l'installation de systèmes de télécommunications, d'infrastructures informatiques et de systèmes électrotechniques	2
PEPS	TRAKK	Développement de logiciel pour maisons de repos	8

Focus sur... quelques locataires d'incubateurs



Morici Concept

Implantée dans le parc d'activité de Sainte-Eugénie à Sambreville, Morici Concept est une entreprise générale de construction et de rénovation. Initialement accueillie en tant que locataire dans un des modules du hall-relais du BEP, elle y a structuré ses équipes et consolidé son activité. Dans la continuité de ce développement, la société a acquis un terrain sur ce même parc en vue d'y ériger ses propres infrastructures. Cette évolution vers un

statut de propriétaire confirme son ancrage durable sur le territoire.

Full-Life Technology Europe

Acteur international de la radiopharmacie, cette entreprise a choisi le parc Crealy® pour y dé-



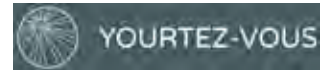
ployer une part stratégique de ses activités européennes. D'abord hébergée comme locataire dans les bâtiments du BEP, l'entreprise y a installé ses premières équipes et préparé le développement de son futur site de production. Elle a depuis acquis un terrain afin d'y développer une infrastructure de radiopharmacie de pointe. Cet investissement confirme l'attractivité du territoire pour les projets à haute valeur ajoutée et illustre la capacité du BEP à accompagner l'ancrage industriel pérenne.



Innovative Coating Solutions (ICS)

Installée dans le bâtiment Andromède dans le parc Crealys®, ICS s'inscrit pleinement dans la dynamique d'innovation que le BEP souhaite encourager. Spécialisée dans les solutions de revêtements de surface à haute valeur ajoutée, l'entreprise conçoit et met en œuvre des technologies de coating améliorant performance et durabilité des matériaux. En s'appuyant sur une expertise technique pointue et des collaborations industrielles et scientifiques, ICS renforce l'attractivité technologique de la région. Elle contribue ainsi au positionnement de la Wallonie comme terre d'accueil pour les activités d'ingénierie avancée.

Yourtez-vous



Située dans le hall-relais de Ciney, la coopérative Yourtez-vous est un fabricant belge de yourtes contemporaines artisanales, alliant écologie, qualité et durabilité. Elle construit et installe des yourtes inspirées de la tradition mongole et propose un accompagnement à l'auto-construction, offrant une alternative concrète aux formes de logement classiques. Portée par une éthique de la sobriété et un engagement en faveur de l'habitat léger, Yourtez-vous s'inscrit dans la dynamique de transition écologique et d'innovation sociale du territoire.

Becarv



Est une entreprise belge spécialisée dans les solutions et équipements sur mesure pour l'industrie biopharmaceutique, les laboratoires et les salles blanches, qui occupe le hall-relais de Rochefort. Active depuis plus d'une décennie, elle conçoit, via son bureau d'études interne, des équipements adaptés aux contraintes des environnements pharmaceutiques et biotechnologiques. Becarv illustre le savoir-faire industriel wallon au service de la biopharma et contribue au renforcement de cette filière.

LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL

LE CO-LEARNING E420

Le Co-Learning a pleinement endossé son rôle de lieu référent en matière de formations dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Y sont organisées de nombreuses formations à destination des enseignants et directions via Forsud, à destination des entreprises via le BEP et le club d'entreprises (le GECO) et à destination des salariés via les entreprises du parc de Mariembourg. Le GECO y poursuit ses activités depuis 2024.

Fin 2025, Form@nam est sorti du partenariat visant à faire du Co-Learning E420 un lieu référent en termes de formations. Forsud, la Fondation Chimay-Wartoise, le GECO et le BEP continuent à collaborer.





LE TRAKK

Un lieu vibrant, ancré dans le paysage namurois

Avec ses 3000 m² d'espaces pensés pour stimuler la créativité et l'innovation, le TRAKK incarne l'énergie des transitions. Ce hub d'innovation offre :

- 16 bureaux modernes ;
- 80 places de coworking adaptées à des besoins variés ;
- Un fablab de 300 m² équipé pour transformer des idées en prototypes tangibles ;
- Un MediaLab pour aider les start-ups et porteurs de projets à créer de nouveaux médias ;
- 6 salles de réunion modulables ;
- Une salle créative inspirante, un espace de conférence accueillant ;
- Des zones dédiées à la détente et au networking, notamment un espace café chaleureux et trois terrasses avec une vue imprenable sur la Sambre.

Un écosystème dynamique et inclusif

Bien plus qu'un simple espace, le TRAKK est un lieu où cohabitent et collaborent des porteurs de projets, entrepreneurs, experts et chercheurs. En 2025, cet écosystème rassemblait plus de 74 locataires (entreprises et partenaires) et **19 coworkers réguliers**. **1231 réservations de salle** ont été enregistrées et **181 abonnements** vendus témoignant de l'attractivité du lieu.

L'équipe du TRAKK by BEP joue un rôle central dans la promotion du lieu, le recrutement de nouveaux locataires, l'organisation des visites, et l'accueil des délégations internationales, contribuant ainsi au dynamisme du lieu, à son attractivité et son rayonnement.

C. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001

Le deuxième audit de suivi de la certification ISO14001 a été réalisé en juin 2025 afin d'évaluer la maturité de ce dispositif et de préparer le cycle de certification suivant.

Cette norme encadre notamment les activités de conception, de construction et de gestion des parcs et bâtiments économiques, dans une logique de maîtrise et de réduction des impacts environnementaux.

En 2025, le BEP a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'actions environnementales. Les enseignements tirés des diagnostics environnementaux menés sur les sites gérés par le BEP constituent désormais des lignes directrices pour l'ensemble des projets en développement.

Parallèlement, le BEP encourage les entreprises implantées dans ses parcs à adopter des démarches favorables à la biodiversité et renforce sa participation à des réseaux et partenariats internationaux afin de consolider son expertise en matière de développement durable.

L'ensemble de ces démarches, adossées à une application rigoureuse des normes ISO 14001 et ISO 9001, témoigne de la volonté du BEP de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, d'anticiper les enjeux environnementaux et de promouvoir un développement territorial durable.



LES PROJETS

Titre	Finalité du projet	Réalisé en 2025
Appel à projets biodiversité - candidature de Crealys®	Obtention d'une subvention pour le renforcement du potentiel écologique de la zone d'espace vert en bordure Est du parc.	BEP Expansion Economique a été lauréat de l'appel à projets « Biodiversité Entreprises ». Il a fait réaliser les aménagements subventionnés dans le courant de l'année 2025, à savoir le renforcement du potentiel écologique de la zone tampon Est du parc par la plantation d'une haie arborée mellifère et de prairies fleuries.
Guide de bonnes pratiques durables pour renforcer la biodiversité aux abords des entreprises	Rédaction d'une plaquette-folder à destination des entreprises présentant des exemples d'actions pour renforcer la biodiversité aux abords des entreprises. Réalisation d'une présentation des actions et bonnes pratiques en faveur de la biodiversité à destination des entreprises actuelles et futures des parcs d'activité.	La plaquette est transmise aux entreprises souhaitant s'implanter dans un des parcs d'activité afin de les aider à la conception de leurs abords et espaces verts. La présentation des actions et bonnes pratiques a été exposée lors de plusieurs ateliers d'entreprises afin de sensibiliser les entreprises présentes au sein des parcs d'activité.

D. Vers une réduction de l'artificialisation des sols

Le taux de saturation des parcs avoisine les 90 %. Les disponibilités actuelles de terrains équipés à destination des entreprises sont d'environ 200 ha. Cependant, le développement de nouveaux espaces pour l'activité économique par le biais des révisions de plan de secteur initiées est incertain.

Considérant les difficultés de développer de nouveaux espaces et l'orientation régionale de limiter globalement l'urbanisation (Principe du « zéro artificialisation nette » d'ici 2050), il convient d'optimiser l'utilisation des terrains encore disponibles pour la vente aux entreprises.

Dans ce cadre, le BEP a revu sa politique d'accueil des entreprises dans les parcs afin d'adopter des critères urbanistiques et environnementaux plus contraignants.

L'ensemble des parcs en cours de commercialisation et ayant des disponibilités significatives sont couverts par cette **Charte urbanistique et environnementale**. Celle-ci a été mise à jour afin d'optimiser chaque implantation et favoriser une gestion optimale des espaces. Les principales modifications portent sur :

- **La destination plus précise des activités acceptables dans les parcs d'activité :**
 - Seules les **activités de services et de commerces** qui constituent des **activités auxiliaires à l'activité principale** de l'entreprise sont autorisées. La liste des services autorisés sous conditions a été précisée et la proportion de commerce auxiliaire a été objectivée en termes de superficie et de chiffre d'affaires par rapport à l'activité principale.
 - De plus, il est rappelé que les entreprises **exclusivement liées à une activité exercée dans des bureaux** ne sont pas autorisées dans le parc et sont réorientées vers les opportunités foncières existantes dans les centralités urbaines.

- **La définition d'un parcellaire optimisé :**
 - Les principes de **gestion parcimonieuse du sol et d'optimisation de espaces** sont rappelés et précisés. Les surfaces économiques sont adaptées au plus juste des besoins de l'entreprise.
 - La question de la **densification** est abordée avec l'entreprise afin d'envisager toute solution permettant de **réduire l'emprise au sol des bâtiments** (bureaux à l'étage, stockage vertical, ...) **mais également des espaces extérieurs** (rationnaliser les circulations internes, envisager les stationnements en sous-sol si le relief le permet, utiliser les parkings collectifs s'ils existent, envisager la mitoyenneté en s'implantant sur la limite latérale de la parcelle...).
 - La **taille minimale d'une parcelle** est fixée à 30 ares. Pour les entreprises qui ont un besoin inférieur deux solutions sont à envisager : soit identifier un ou plusieurs partenaires pour présenter un projet conjoint mitoyen, soit s'intégrer à un développement d'immobilier d'entreprise (village PME).
- **La fixation d'un Coefficient d'Occupation du Sol (COS) adapté :**
 - Le coefficient d'occupation du sol (COS) est le rapport entre la superficie utile à savoir celle consacrée aux constructions et à l'activité (bâtiments, manœuvre, stationnement, stockage) et la superficie totale de la parcelle : **Le COS des parcelles est de 80 %. Il revient à l'investisseur de justifier un COS inférieur (minimum 60 %).**
 - La **superficie de la parcelle affectée aux espaces verts** (zones favorisant la biodiversité, aménagements paysagers, plantations d'agrément, ...) **et à la gestion des eaux** (noues, fossés, bassins de rétention aménagés de manière naturelle) est de 20 % minimum.

E. Vers une diversification de son métier immobilier

QUARTIER DE L'INNOVATION

En 2020, BEP Expansion Economique s'est porté acquéreur d'un site provincial bâti d'un peu moins d'un hectare situé avenue Reine Astrid à Namur. 2021 a permis de poursuivre le programme d'urbanisation dans la perspective de la future programmation FEDER 2021-2027.

En 2023, le projet n'a pas été retenu dans le cadre du programme FEDER. Une nouvelle réflexion a débuté quant à la programmation du site et se poursuit.

F. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international

L'AWEX, Wallonia Export & Investment Agency, a transmis au BEP encore en 2025 une dizaine de demandes d'entreprises étrangères en recherche de sites d'implantation en Wallonie. Les demandes sont encore plus rares que ces dernières années, le contexte économique étant de plus en plus tendu. L'instabilité internationale devient permanente ce qui se reflète dans les exportations wallonnes mais également dans l'accueil d'investisseurs étrangers.

Les exigences de ces investisseurs notamment en matière de capacités électriques, d'infrastructures de communication, d'épuration... à des coûts maîtrisés, ne sont par ailleurs pas compatibles avec la situation actuelle en Wallonie.

Les dossiers nous arrivant concernant la plupart du temps des sites de grande taille, soit pour des constructions neuves ou pour des bâtiments de production existants, ce dont nous ne disposons plus actuellement en Province de Namur. Des offres ont cependant pu être transmises pour certains candidats en recherche de biens de taille plus raisonnables, grâce à la disposition de la base de données du marché secondaire, gérée par le BEP.

Les secteurs concernés vont de la production alimentaire (aliments diététiques et protéinés, engrais...) à des activités d'équipements électroniques (drones), de logistique ou encore de construction (isolation, recyclage...), en passant par le digital (cybersécurité) ou la biotechnologie, même si à l'heure actuelle, une série d'entreprises dans ce domaine connaissent de grande difficulté, jusqu'à des faillites.

LA PROSPECTION

Concernant la visibilité générale de la Province de Namur, le BEP a participé en 2025 au salon international de l'immobilier à Cannes, le MIPIM, afin d'amplifier et maintenir des contacts avec le secteur de l'immobilier et de la promotion.

Le BEP s'est aussi investi comme partenaire structurel dans la nouvelle édition de l'événement **Building Culture** qui vise à mettre en valeur le développement urbain et péri-urbain de Namur. Un séminaire relatif aux opportunités de développement du territoire namurois était intégré au programme.

Au niveau de projets concrets, le BEP a également établi un dossier de candidature concernant l'accueil de l'**AgriBioTech Park** envisagé par le pôle de compétitivité Wagralim et défendu lors d'une présentation devant les entreprises concernées du domaine du bio-contrôle. Gembloux a ainsi été choisi comme lieu privilégié pour la réalisation d'un centre d'hébergement en la matière.

UNE CARTOGRAPHIE INTELLIGENTE

La **spécialisation** de certains parcs d'activité économique fait l'objet d'approches intégrées basées sur la valeur ajoutée des projets pour l'économie locale et les chaînes de valeur permettant de viser certaines cibles en particulier.

Pour le parc Condrollys®, cette réflexion a été menée en théorie dans le but de prospecter le moment venu les candidats pertinents.

La **base de données « Leodica »** sera exploitée pour évaluer l'impact des entreprises sur la Province et de déterminer la plus-value que les accompagnements et priorités du BEP apportent au territoire (PBI Impact).



2.

**BEP
ENVIRONNEMENT**

4.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire et par **délégation des Communes**, dans le cadre de leur mission de salubrité publique, BEP Environnement assure la **gestion globale des déchets ménagers** (regroupant la **prévention**, le **réemploi**, les **collectes sélectives en porte-à-porte** et par **apports volontaires**, le **tri-recyclage** et le **traitement**) à un **coût maîtrisé** et dans le respect des législations applicables.

4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE



	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Production de déchets	530kg/habitant	499,6 kg/habitant
Taux minimum de recyclage	56%	60,8 %
Tonnage minimum de déchets organiques	27kg/habitant	29 kg/habitant
Tonnage minimum de P+MC	27kg/habitant	31 kg/habitant
Tonnage maximum de déchets résiduels	110kg/habitant	97 kg/habitant
Taux minimum de compostage/biométhanisation	16%	16,8 %
Taux de valorisation énergétique	26%	22,2 %
Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET)	2%	0,2 %
Nombre de visites dans les recyparcs	1.200.000	1.266.027
Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise	4.500 tonnes	4.865 tonnes
Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie	10%	14,7 %
Nombre de personnes sensibilisées (toutes actions hors campagne radio/TV)	65.000 personnes	70.446 personnes
Nombre de manifestations locales (animations, formations, stands, conférences, ateliers, spectacles, éco-team, prêts de matériel ...)	100	1.132

4.3

L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2025, **255.268 tonnes de déchets ménagers (499,6 kg/an/habitant)** ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 510.947 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 Communes de la Province de Namur et Héron en Province de Liège), soit **une baisse de 0,86 % par habitant par rapport à 2024 (504 kg/an/habitant ou 256.758 tonnes de déchets ménagers)**.

Cette baisse permet de replacer la production globale des déchets des habitants de la Province **sous la barre des 500 kg/an/habitant**, objectif qui n'avait été atteint qu'en 2022 et 2023 avec respectivement 491 et 487 kg/an/habitant. S'en était suivie une hausse assez marquée en 2024 de 16,5 kg/an/habitant, par rapport à 2023.

Une année de référence importante reste 2019, avant Covid et crise énergétique. **Par rapport à 2019** donc, **2025** comptabilise tout de même **5,7 % de déchets en moins**, soit une **baisse de 30,35 kg/an/habitant**.

264 kg/an/habitant ont été collectés dans les recyparcs en 2025, contre 267 kg/an/habitant en 2024. Par rapport à l'année de référence 2019, et ses 300 kg/an/habitant collectés dans les recyparcs, la baisse de 36 kg/an/habitant est tout de même significative.

Quant aux déchets ménagers résiduels (97 kg/an/habitant en 2025), ils sont quasi stables (- 1,4 kg/habitant entre 2024 et 2025), de même pour les papiers-cartons (25.179 tonnes et - 0,7 kg/habitant entre 2024 et 2025) et les PMC (15.922 tonnes et + 0,4 kg/habitant entre 2024 et 2025).

Globalement, tous flux confondus, les recyparcs ont permis de récolter 135.050 tonnes en 2025 (136.165 tonnes en 2024), soit 0,8 % de moins par rapport à 2024, mais 14.735 tonnes de moins qu'en 2019 (- 9,8 %). Cela représente 52,9 % de la masse des déchets gérés par BEP Environnement, positionnant depuis de nombreuses années les recyparcs à la première place des outils de collecte des déchets.



4.4

L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

DÉCHETS RECYCLÉS/ COMPOSTÉS OU VALORISÉS

197.983 tonnes = 387,5 kg/an/habitant de déchets (3,6 kg/habitant de moins qu'en 2024) :

- Collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC, organiques) ;
- Récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques...);
- Récupérés dans les bulles à verre ;
- Issus du tri des encombrants.

DÉCHETS MIS EN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET)

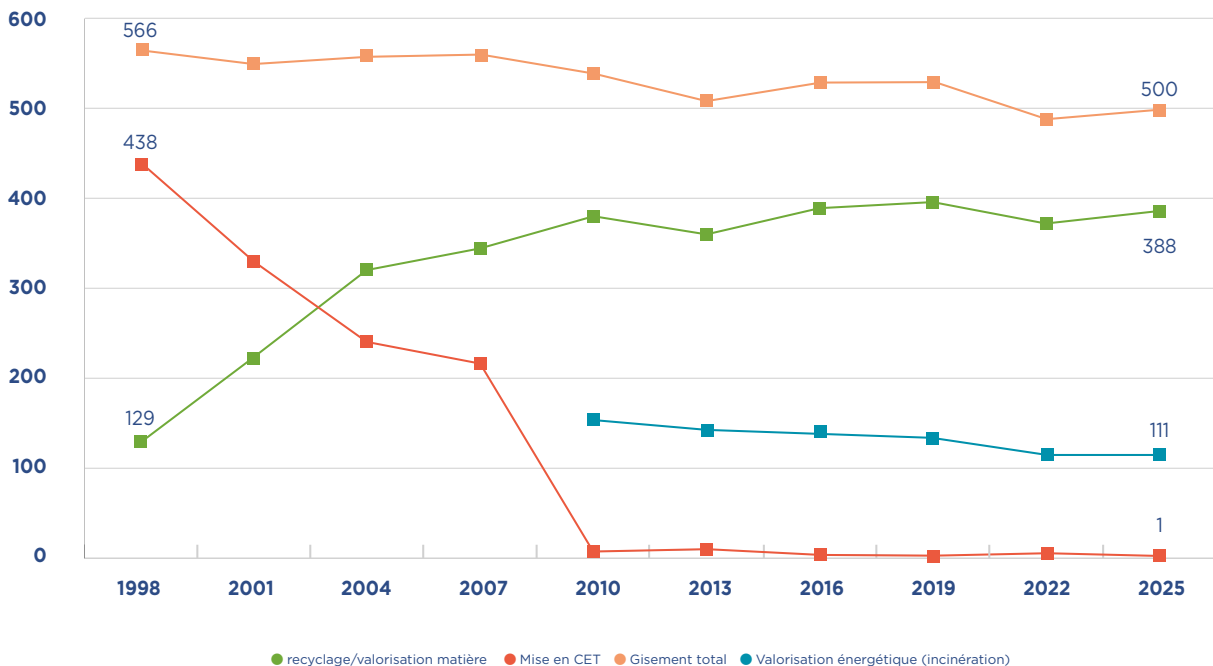
525 tonnes* = 1,1 kg/an/habitant (stable par rapport à 2024) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET. Il s'agit exclusivement de déchets d'amiante-ciment en 2025, sachant que la totalité du tonnage non traité par Uvelia a pu l'être par d'autres outils de valorisation énergétique (2.601 tonnes de déchets ménagers).

* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés puisque connus de ces seuls centres privés externes.

DÉCHETS INCINÉRÉS AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

56.760 tonnes = 111,1 kg/an/habitant (0,7 kg/habitant de moins qu'en 2024) de déchets ménagers et de déchets encombrants résiduels (après tri des fractions recyclables), incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celles de Bruxelles Énergie et InBW (durant les périodes d'arrêt d'Uvelia).

Evolution comparée : recyclage/valorisation matière vs valorisation énergétique vs mise en CET



4.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS

1.266.027 visites enregistrées dans les recyparcs en 2025, soit une augmentation de 0,6 % par rapport à 2023 ;

2.138.402 km parcourus par les camions de BEP Environnement (contre 2.117.677 km en 2024, soit une légère augmentation de 1 %) ;

37.907 tonnes de déchets transférées par la voie d'eau entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal (contre 34.583 tonnes en 2024) ;

96,89 kg/an/habitant, soit la production moyenne de **déchets ménagers** en province de Namur (en baisse de 1,44 % par rapport à 2024, - 1,41 kg/an/habitant) ;

28,95 kg/an/habitant, soit la quantité moyenne de **déchets organiques** collectés sélectivement en province de Namur (en hausse de 1,5 % par rapport à 2024, + 0,4 kg/an/habitant) ;

31,16 kg/an/habitant, soit la quantité moyenne de **PMC** collectés sélectivement en province de Namur (en hausse de 1,3 % par rapport à 2024, + 0,4 kg/an/habitant, mais en hausse de 70 % par rapport à 2018, dernière année avant l'élargissement du sac bleu) ;

8.486 élèves sensibilisés à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;

11.768 citoyens ayant participé à des actions de nettoyage dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de BE WAPP ;

1.132 stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP, lors de manifestations locales, ateliers, conférences, éco-team, ... soit un contact direct avec 26.722 personnes.

4.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de **la hiérarchie définie aux niveaux européen et régional**, à savoir, par ordre d'importance :

1. La prévention/sensibilisation,
2. La réutilisation et le réemploi,
3. Le recyclage et la valorisation matière,
4. Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
5. L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2025, BEP Environnement s'inscrit dans les lignes directrices définies par la Wallonie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers, notamment au travers de la **Déclaration de Politique Régionale**. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente ses actions dans les axes directeurs du **Plan Wallon des Déchets-Ressources** adopté par le Parlement de Wallonie le 23 mai 2018.

4.7

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'Arrêté du Gouvernement wallon de 16 septembre 2016 définit le cadre de la **subsidiation des infrastructures de gestion de déchets** (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs...) et conditionne l'octroi de subsides à la cohérence des projets avec les objectifs du Plan Wallon des Déchets-Ressources. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20 % selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le **plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons** adopté le 14 décembre 2017 par le Gouvernement wallon.



Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan de **construction/modernisation de ses infrastructures** (finalisation du réseau de recyparcs, modernisation et extensions des stations de transfert et outils de traitement) à l'échelle provinciale. C'est ainsi qu'en 2025, BEP Environnement a obtenu la promesse ferme et la validation du décompte final pour des aménagements divers de génie-civil dans les recyparcs, notamment à Couvin (micro-station d'épuration), Florennes (bétonnage) et Bièvre (bassin d'orage, micro-station d'épuration).

BEP Environnement a introduit les demandes de promesses de principe de subsides pour le remplacement des bureaux des préposés des recyparcs de Ciney et Viroinval ainsi que la demande de promesse ferme de subside pour le remplacement du bureau de Ohey.

Signalons également que le Gouvernement wallon prévoit la révision de l'Arrêté subsides pour redéfinir les règles de subsidiation des infrastructures de gestion de déchets. En attendant, un **moratoire a été décrété, dès 2025, sur tous les projets d'infrastructures qui n'ont pas atteint le stade de la promesse ferme**. Seules exceptions : les projets qui ont un lien avec la santé ou le bien-être. C'est dans ce cadre que nous avons obtenu diverses approbations dont notamment les promesses fermes pour l'extension du site de Vodecée, des aménagements sur le site de Floreffe imposés par la Directive IPPC relative à la réduction de la pollution provenant de sources industrielles, le remplacement du bureau des préposés du recyparc de Champion et le décompte final du nouveau recyparc de Sambreville.

4.8

LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

Entreprises	Nombre d'emplois
Collecte	197
Tri-transfert	14
Chaine de tri	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques	4
Recyparcs	89 + 4 coordinateurs
TOTAL	315
Moyenne d'âge	46 ans
Nouveaux collègues	13
Nombre d'intérimaires	197 (collecte) 64 (recyparcs) 1 (prévention)
Nombre d'étudiants	44 (collecte) 83 (recyparcs) 25 (prévention)



4.9 DOMAINES D' ACTIONS

A. Vers un tri plus efficace : Actions de sensibilisation et renforcement des outils de communication

COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux demeurent le canal de communication prioritaire de BEP Environnement pour toucher les citoyens namurois. Les plateformes telles Facebook et, dans une moindre mesure Instagram, permettent de maximiser la visibilité de nos actions tout en facilitant la diffusion des messages-clés relatifs au tri et à la gestion des déchets. BEP Environnement s'attache à rendre ces informations accessibles, claires et compréhensibles par tous.

Ainsi, au-delà du simple relais des actualités publiées sur notre site web, chaque message important est décliné sous des formats adaptés aux plateformes utilisées (posts, réels, capsules vidéo), afin d'allier vulgarisation, sensibilisation et dynamisme dans la communication à destination du grand public.



ACTIONS COORDONNÉES DES INTERCOMMUNALES DE GESTION DES DÉCHETS

En 2025, la dynamique de collaboration entre toutes les intercommunales de gestion des déchets (BEP Environnement, Hygea, Idelux Environnement, InBW, Intradel, Ipalle et Tibi) sous l'égide de la Copidec, s'est poursuivie et amplifiée à travers plusieurs actions de sensibilisation communes. Une campagne de promotion de l'application Recycle! a été déployée, combinant des insertions en presse écrite et des relais sur les réseaux sociaux, afin de renforcer la visibilité de cet outil auprès des citoyens.

APPLICATION RECYCLE ! ET CHAÎNE WHATSAPP

L'application Recycle ! fait désormais pleinement partie du panel d'outils mobilisés pour atteindre notre public cible. Elle permet la diffusion rapide et ciblée d'informations pratiques et de messages à caractère plus urgent, renforçant ainsi l'efficacité et la réactivité de notre communication. Enfin, la création d'une chaîne WhatsApp constitue un levier complémentaire, offrant un canal direct et immédiat pour informer les citoyens et répondre aux objectifs de communication fixés.



Par ailleurs, une campagne de sensibilisation aux intrus dans le sac PMC a été menée autour de la baseline « Tout ne va pas avec tout! ». Celle-ci s'appuyait sur des visuels à tonalité volontairement humoristique, établissant des analogies parlantes afin de favoriser la mémorisation des bons gestes de tri.

Les intercommunales ont également mené une action de sensibilisation spécifique aux dangers liés à la présence de bonbonnes de gaz dans les mauvais flux de déchets, à travers la diffusion d'une vidéo intitulée « Faut-il en arriver là ? », relayée sur les médias télévisés et via différents canaux de communication. Enfin, dans une volonté de prévention accrue, une diffusion coordonnée d'une vidéo de la FEREDCO (Fédération des recycleurs de déchets de construction) a permis de sensibiliser les usagers aux risques liés à la présence de déchets d'amiante dans les déchets inertes, en mutualisant les efforts de diffusion afin de toucher un public plus large.

B. Vers une diminution du déchet résiduel

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ZÉRO DÉCHET : 6 NOUVELLES COMMUNES EN 2025 ET 2 DE PLUS EN 2026 !

24 Villes et Communes étaient engagées dans le zéro déchet en 2025 en Province de Namur (et Héron). 23 d'entre elles ont mandaté le BEP pour les encadrer et les accompagner dans leur engagement :

- En 2020, Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Onhaye, Philippeville et Sambreville ;
- Depuis 2021, Jemeppe-sur-Sambre ;
- Depuis 2022, Fernelmont, Florennes, Hastière, Héron, Rochefort et Walcourt ;
- Depuis 2024, Ohey ;
- En 2025, Beauraing, Eghezée, Fosses, Mettet, Profondeville, Somme-Leuze, Hamois

Et les communes de Floreffe et Viroinval ont pris la décision de s'engager dans le zéro déchet en 2026.



L'accompagnement consiste à définir et réaliser un plan d'actions zéro déchet sur base des axes définis par la Wallonie : l'éco-exemplarité de la Commune, des actions avec les commerçants, la promotion du réemploi et des actions d'information, d'animation et de formation vers divers publics cibles et visant des flux différents.

Une éco-team et un comité de pilotage doivent être mise en place au sein de la Commune. L'engagement vise aussi le partage d'expérience et la promotion des actions.

En 2025, plusieurs **actions internes d'éco-exemplarité** ont été menées à destination du personnel communal des Communes concernées :

- Organisation d'un atelier cuisine zéro déchet (Eghezée, Fernelmont, Ciney Gembloux, Jemeppe, Hastière) ; installation d'un compost avec sensibilisation des agents (Andenne et Walcourt), mise en place d'un atelier 'conservation des aliments' (Gesves Rochefort, Sambreville, Fosses-la-Ville), organisation d'une sensibilisation au gaspillage alimentaire (Ohey, Beauraing, Onhaye et Walcourt), mise en place d'un atelier 'conservation des aliments' (Gesves Rochefort, Sambreville, Fosses-la-Ville), organisation d'une sensibilisation au gaspillage alimentaire (Ohey, Beauraing, Onhaye et Walcourt), utilisation d'une presse pour faire du jus avec des pommes de vergers communaux ;
- Mise à disposition de fontaines à eau et de gourdes (Beauraing, Hastière, Rochefort, Somme-Leuze, Fosses-la-Ville, Philippeville) ;

- Sensibilisation à la réduction du papier au sein de l'administration (Eghezée, Gembloux, Gesves, Jemeppe, Ohey, Ciney, Hamois, Hastière, Sambreville) ;
- Sensibilisation du personnel au zéro déchet (Fernelmont, Jemeppe, Ohey, Beauraing, Fosses-la-Ville, Sambreville, Philippeville, Profondeville) ;
- Sensibilisation aux déchets spéciaux des ménages - DSM (Fernelmont, Fosses-la-Ville, Onhaye, Philippeville) ;
- Action de réemploi entre membres du personnel : mise en place d'une givebox, systèmes de prêts internes ou désencombrement des bureaux (Andenne, Walcourt, Mettet, Fosses-la-Ville, Jemeppe, Gesves, Héron, Anhée) ;
- Action de valorisation des déchets verts (Hamois, Hastière et Walcourt).

Des **actions à destination des commerçants**, en lien avec les « contenants réutilisables bienvenus », ont été organisées à Gesves, Beauraing, Fosses-la-Ville et Walcourt.

Des **actions de promotion des acteurs du réemploi** comme l'organisation de repair café, repair vélo, formation de bénévoles ou du grand public à la réparation, mise en place d'un espace 'donnerie' au recyparc, collecte et dons de jouets pour les communes de Hamois, Héron, Jemeppe, Hastière, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Mettet, Eghezée, Ohey, Rochefort, Philippeville, Anhée.

Enfin, comme **actions d'information, animation, formation**, pour tout autre type de publics-cibles, relevons :

- Des actions zéro déchet pour le public scolaire : mise en place et/ou sensibilisation au compostage, animations diverses sur les déchets, organisation d'atelier spécifique, mise en place de fontaine à eau...
- Des ateliers zéro déchet pour le public précarisé (Andenne, Gembloux, Gesves, Héron, Ohey) ;
- Des ateliers zéro déchet pour le grand public (Andenne, Gesves, Jemeppe, Héron, Fernelmont, Eghezée, Ohey, Ciney, Onhaye, Mettet, Philippeville, Sambreville) ;
- De la sensibilisation au zéro déchet pour les nouveaux arrivants des Communes de Beauraing, Hamois, Hastière, Profondeville ;
- La sensibilisation des citoyens au zéro déchet avec la camionnette/stand du BEP (Hamois, Hastière, Onhaye, Rochefort, Fosses-la-Ville, Philippeville, Profondeville, Sambreville, Walcourt, Mettet, Beauraing, Somme-Leuze, Jemeppe, Anhée, Florennes) ;
- L'organisation d'une exposition zéro déchet pour la commune de Gesves ;
- La mise en place d'un défi familles à Sambreville ;
- Une action de prévention des déchets au sein des gîtes de Somme-Leuze.



ACTIONS COMMUNALES DE PRÉVENTION

Les 16 Communes qui n'ont pas fait le choix de se lancer dans une démarche zéro déchet en 2025 n'en restent pas moins sensibles à la réduction des déchets. Elles confient la réalisation d'actions de prévention de proximité au BEP. A titre d'exemples, citons :

LA RÉALISATION DE 2 NOUVELLES FICHES « RÉEMPLOI » POUR LE KIT DE FICHES ZÉRO DÉCHET.

Elles visent la fabrication de mangeoires pour oiseaux à base d'emballages pour l'une et avec des déchets verts du jardin grâce à la technique de la vannerie pour l'autre. Distribuées par les Communes lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, les référents communaux désireux d'apprendre les techniques ont eu l'occasion de participer en novembre à une formation leur permettant d'animer un atelier lié à ces techniques. Les fiches sont téléchargeables sur le site internet du BEP.



LA CAMIONNETTE « EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET »

Elle a poursuivi sa mission de sensibilisation des citoyens à différentes manifestations : 15 dans les communes zéro déchet (voir « Accompagnement des communes zéro déchet » supra), dans des événements des Communes de Viroinval, Yvoir, Doische, Cerfontaine, au Festival Les Solidarités et dans deux des logements sociaux de la Ville de Namur (La joie du Foyer (Cité Germinal d'Asty Moulin) et Le Foyer namurois (Maison de quartier des Balances)).

La camionnette dispose de nombreux outils pour illustrer la règle des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Rendre à la terre, Recycler) et aborder la gestion des déchets globalement. Un focus a été mis sur la 'fast fashion' avec des jeux permettant d'identifier l'impact environnemental, social et économique de nos achats.



DES ANIMATIONS SCOLAIRES

Outre les animations prestées dans les écoles des Communes zéro déchet, le BEP a mandaté l'ASBL Ekikrok pour 2 animations "Ver de Terre" à Dinant et 13 animations ont été réalisées par l'ASBL Reform dans des écoles d'Assesse, Dinant, Floreffe, Havelange, La Bruyère et Yvoir. Le BEP a réalisé 5 animations zéro déchet à Doische lors de la journée de biodiversité. Plusieurs animations avec les Escape-Box ont été réalisées au Collège de Burnot (Yvoir) et au Collège de Maredsous. L'expo éco-consommation a été installée au Collège de Burnot pour les élèves du secondaire.

LE LABEL « ECOLES PLUS PROPRES » AVEC BE WAPP ET FOST PLUS

Pendant l'année scolaire 2024-2025, 48 écoles wallonnes ont participé au projet. En Province de Namur, 6 écoles ont terminé leur cycle de 2 ans. Dans le cadre de l'exposition « Homo détritrus » proposée par l'intercommunale Tibi au Bois du Cazier, cinq d'entre elles ont reçu le label : Institut de la Providence de Ciney, École communale de Bourseigne-Neuve (Gedinne), École libre Saint-Joseph de Spy, École fondamentale d'Ohey, Institut du Sacré-Cœur de Burnot (Profondeville). La sixième a reçu le prix d'encouragement : École fondamentale de Barvaux-en-Condroz (Havelange).

Pour cette nouvelle année scolaire 2025-2026, 6 écoles du Namurois et une école de Héron rejoignent le projet (Centre scolaire Claire d'Assise de Schaltin, Ecole communale de l'Envol à Gesves, Ecole communale des Charmilles de Walcourt, Collège Saint-André d'Auvelais, Ecole de Peu d'Eau d'Andenne, Collège de Godinne et Ecole Saint-François de Sales de Héron).



ACTIONS INTERCOMMUNALES DE PRÉVENTION

A l'échelon supra communal, sur l'ensemble du territoire provincial, voire en collaboration avec les autres intercommunales, les principales actions de prévention menées en 2025 sont :

EXPOSITION « DU JARDIN ROMAIN À LA GESTION DES DÉCHETS » - ARCHÉOPARC DE MALAGNE

Du 5 avril au 2 novembre 2025, BEP Environnement s'est associé à l'Archéoparc de Malagne autour de l'exposition « Du jardin romain à la Gestion des déchets ». Cette exposition explore l'évolution de la gestion des déchets depuis les jardins romains à aujourd'hui. Quels déchets existaient ? Comment étaient-ils gérés ? Quelles solutions avons-nous développées pour une gestion durable de ceux-ci ? Le BEP a contribué au contenu de l'exposition, formé les animateurs de l'archéoparc, réalisé un livret jeu pour les familles, participé à l'événement d'ouverture et encouragé, via ses réseaux, les familles et écoles à découvrir ce projet.

« RÉEMPLOI ATTITUDE » : POUR UNE RÉVOLUTION DOUCE DU QUOTIDIEN !

De mars à décembre, afin de soutenir toutes les actions de terrain liées au réemploi, 3^{ème} échelon des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre), dix news ont permis aux lecteurs de découvrir ou approfondir « La réemploi attitude ».

- Entretenir, réparer, détourner, donner, échanger, chiner : autant de gestes pour redonner vie aux objets ;
- Vendre, louer, emprunter, acheter ensemble, c'est consommer intelligemment sans encombrement.

Aujourd'hui, acheter d'occasion est un acte citoyen et stylé. Adopter la « réemploi attitude », ce n'est pas être nostalgique, c'est être malin. Refuser le gaspillage sans renoncer au plaisir, c'est consommer autrement, avec fierté et légèreté.

« COLLATIONS ZÉRO DÉCHET TOUTE L'ANNÉE ! »

Destiné aux classes maternelles et primaires, ce concours invitait les enseignants à programmer une année pendant laquelle les enfants cuisineront et apporteront des collations zéro déchet à partager. Le lot à remporter était un dossier d'accompagnement, un atelier cuisine ainsi qu'un kit « collation ZD » (30 gobelets, assiettes, petites cuillères et 2 carafes dans un bac de rangement hermétique). Une façon de dire adieu aux bouteilles en plastique et à la vaisselle jetable pour savourer les collations maison et les gâteaux d'anniversaire. Une dizaine d'écoles ont participé et les 9 lauréates sont : Petit Collège de Godinne (Yvoir), EPS Claire d'Assise à Schaltin (Hamois), École communale de Honnay (Beauraing), EfaStServais (Namur), Ecole communale de Bioul (Anhée), Ecole de Hulsonniaux (Houyet), Ecole Saint-Joseph à Lesve (Profondeville), Ecole communale de Graide Village (Bièvre) et EFA (Walcourt).



LE SAC-À-DOS DE ROBYN : NOUVELLE ANIMATION POUR LES 3^{ÈMES} MATERNELLES

Robyn, un écureuil curieux souhaite explorer le monde au-delà de son arbre. Après avoir préparé son sac-à-dos pour entamer son grand voyage, en quittant sa maison, il se rend compte que son sac pèse vraiment trop lourd. Au fur et à mesure de l'histoire, les élèves découvrent la règle des 5R et explorent via des activités ludiques, des gestes éco-responsables.

FAST & FURIOUS FASHION : UNE ANIMATION QUI SECOUR LES ADOS !

Comment ouvrir les yeux des 12-15 ans sur les coulisses de leurs vêtements ? C'est le pari relevé par l'animation « Fast & Furious Fashion », un module qui met les jeunes face aux réalités de l'industrie de la mode rapide. L'objectif est de faire comprendre que la planète ne peut plus suivre le rythme de notre garde-robe. La mode rapide, malgré son accessibilité et ses tendances attractives, a des effets massifs sur l'environnement, l'économie et les conditions de travail à l'autre bout du monde. Cette animation sera proposée en 2026 dans le secondaire.

UN NOUVEAU JEU SUR LE RÉEMPLOI

La Copidec développe un outil ludique où la longévité des objets est au cœur de la dynamique. « Mille Récup' » est un jeu de cartes coopératif et compétitif, inspiré du Mille Bornes, où les équipes doivent prolonger la durée de vie d'un textile ou d'un électro en déjouant des obstacles et en mobilisant des solutions de réparation, de réemploi et de dons. Pédagogiquement, il permet de comprendre le cycle de vie des objets, de voir le « déchet » comme une ressource et d'intégrer les notions de réemploi, d'entretien et de consommation responsable. Il amène les participant(e)s à réfléchir sur le modèle linéaire « acheter-utiliser-jeter » et à rechercher des alternatives concrètes : réparer, donner, troquer...

QUAND LA SENSIBILISATION - PRÉVENTION SERT L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DU BEP !

L'équipe prévention est intervenue dans l'animation de la journée des préposés et dans le cadre de la Saint-Nicolas du BEP.

La Saint-Nicolas des enfants du BEP !

Un atelier de fabrication de suspension en mode récup' a permis à une trentaine d'enfants (accompagnés de leurs parents) de créer leur mobile à base de matériaux de récupération. De la nature, avec des morceaux de bois, feuilles séchées et pommes de pins, à la récupération de perles, boutons, rubans... La créativité était au rendez-vous ainsi que la patience !

Challenge réussi pour la sensibilisation des préposés au zéro déchet !

Atelier de fabrication de produits d'entretien, création de collations zéro déchet, jeu « escape box » autour des 5R... Il y en avait pour tous les goûts ce 2 octobre et l'équipe sensibilisation prévention a pu échanger avec ses collègues des recyparcs autour du zéro déchet.

Le Grand Nettoyage de Printemps en interne aussi !

Du 20 au 23 mars 2025, s'est tenu la 11^{ème} édition du Grand Nettoyage de Printemps. En Province de Namur, ce sont 11.768 citoyens qui y ont participé. Cette action organisée par BE WAPP est un beau levier pour sensibiliser à la propreté publique et à l'impact des déchets jetés dans la nature. BEP Environnement a prêté des équipements dans plusieurs communes et le personnel a nettoyé les alentours du bâtiment administratif de Floreffe et du quartier autour du siège de Salzinnes. Eco-exemplarité oblige !

RENCONTRES DES RÉFÉRENTS COMMUNES ZÉRO DÉCHET

Le 24 juin, les référents communaux de 13 Communes zéro déchet se sont retrouvés pour réfléchir ensemble autour du sujet « Comment créer une dynamique communale plus axée zéro déchet ? » Les partages ont permis d'identifier plusieurs pistes : montrer les gains, renforcer l'image, marquer l'implication des Communes par un système d'étoiles, mutualiser des actions entre plusieurs Communes, partager les réussites et les formaliser sous forme de fiches actions...



C. Vers un renforcement du tri

LA RÉDUCTION DU TAUX DE RÉSIDUS PMC VIA DES ACTIONS DE TERRAIN

La réduction des erreurs de tri passe par un rappel constant, sur le terrain, des consignes de tri. Des formations sont proposées pour les adultes, des animations et concours pour les écoles, des stands sont mis en place pour réduire les erreurs de tri lors d'événements et des outils sont créés pour les animer. Diminuer les erreurs de tri afin d'atteindre un taux de résidu maximum de 12 % fixé par Fost Plus nécessite de nombreuses actions vers des publics variés et des synergies en interne entre différents services dont les services communication, collectes et la cellule prévention. En 2025, le taux de résidus (erreurs de tri citoyens) a ainsi diminué d'environ 2 % (1,92 %) par rapport à 2024. Les efforts sont à poursuivre.

LA SENSIBILISATION AU TRI, EN INTERNE AUSSI !

Dix rencontres formatives sur le tri des PMC ont été données par l'équipe sensibilisation aux collègues en charge de la collecte des PMC. Essayant de se rapprocher au mieux de leur réalité de terrain, après avoir revu les priorités en termes d'erreurs de tri à détecter et visualisé un film sur le processus de tri/recyclage, les chargeurs ont été invités à identifier des erreurs de tri dans des sacs « test ».

DEUX ESCAPE-BOX : TRI/RECYCLAGE ET PRÉVENTION, POUR LES ADULTES AUSSI !

Les 2 escape box créées en collaboration avec Fost Plus, l'une sur la prévention et l'autre sur le tri/recyclage, ont pris leur envol. Animées une vingtaine de fois dans des écoles mais aussi auprès d'adultes, elles ont permis à des éco-teams, des préposés de recyparcs et des futures aides familiales de se rôder au tri/recyclage et à la prévention des déchets.

LE TRI PARTOUT, POUR TOUS, AU MIEUX !

Des groupes d'adultes de tous horizons sont régulièrement formés au bon tri des déchets. Personnel d'Administrations communales, de services travaux, de Maisons de repos, de CPAS, de musées mais aussi enseignants, futures aides familiales, publics fragilisés... une vingtaine d'animations pour les adultes ont permis de corriger les erreurs de tri qui augmentent les taux de résidus.



L'ANIMATION « TRISTAN ET LE TRÉSOR DES POUBELLES ! »

Cette animation autour du tri, recyclage et la prévention des déchets est destinée aux élèves du primaire. Elle a

été réalisée dans 78 classes permettant ainsi de toucher 1.325 élèves.



LE CHALLENGE « TRI DES DÉCHETS DANS LA COUR DE RÉCRÉATION »

Lancé avec le soutien de Fost Plus pour la seconde année consécutive, ce challenge destiné aux élèves du primaire vise à les sensibiliser à l'importance du tri. La classe pèse pendant une semaine les déchets de la cour de récré et transmet ses données au BEP pour analyse. Cette année, 6 écoles sont entrées dans le projet et ont reçu animations, poubelles de tri en forme de « crayons » pour la cour de récréation et visites surprises du BEP afin de s'assurer que les efforts de tri soient pérennisés. A cette occasion, une nette amélioration du tri a pu être constatée. Les enfants sont enclins à déposer les déchets dans ces poubelles attractives.

L'AMÉLIORATION DU TRI DANS LES CIMETIÈRES - PROJET-PILOTE

Initié en 2024, le projet-pilote de mise en place de conteneurs de tri (PMC, organiques et déchets résiduels) et d'outils de communication (panneaux à l'entrée du cimetière, autocollants « guides de tri des déchets au cimetière » pour les conteneurs) réalisés par Fost Plus, ont été proposés aux 8 Communes qui ont souhaité le poursuivre en 2025. Certaines ont demandé à étendre le projet à 2 ou 3 cimetières supplémentaires. Au total, 18 cimetières sont ainsi inclus dans le projet. La communication grand public a été renforcée grâce à une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, des news et articles pour les bulletins communaux. L'analyse des résultats début 2026 permettra d'orienter les actions dans le futur.



D. Vers un renforcement du réemploi et de la réparation

PROJET PILOTE « COLLECTE INNOVANTE » DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE LA VILLE DE NAMUR

À la suite d'un appel à projets « Collecte innovante » de la Région wallonne auquel BEP Environnement a répondu, un projet visant à l'amélioration de la gestion et de la présentation des déchets dans les habitats verticaux namurois a été réalisé. Mené en partenariat avec la Ville de Namur et les trois sociétés de logements sociaux (Foyer Jambois, Foyer Namurois et Joie du Foyer), il avait pour objectif d'améliorer la compréhension des consignes de tri, d'optimiser les lieux de dépôts des déchets et de réduire les dépôts sauvages. Une démarche sur mesure articulée en plusieurs phases a été mise en place : audits de terrain, concertation entre partenaires, actions concrètes et animations de sensibilisation. Avec une approche transversale multipartenaires (Régie de quartier, Maisons de quartier, Maisons de jeunes, Maisons médicales, Ressourcerie namuroise, habitants des quartiers, services collecte...) autour d'un seul message : « Au bon moment, au bon endroit, bien triés ». A l'issue de trois audits, des avancées notables ont été enregistrées sur la plupart des sites sélectionnés : meilleure concentration des déchets ménagers aux endroits de dépôts, moins de déchets sauvages, dépôts effectués au bon moment selon le calendrier de collecte, Seul le tri reste encore perfectible, preuve qu'il faut continuer à sensibiliser encore et toujours !

LE PRÊT D'ÎLOTS DE TRI DANS LES FESTIVALS

Le BEP soutient différents événements en mettant à disposition des organisateurs des îlots de tri. Pour le Festival des Solidarités du 22 au 24 août 2025, des nouveaux supports de tri ont été produits (autocollants et affiches) et des actions de sensibilisation ont été menées sur le terrain. Afin d'analyser l'intérêt des food-truck à la réduction des déchets, des enquêtes ont été réalisées. Il ressort qu'un système de caution de la vaisselle réutilisable pourrait être porteur.



LES CONSIGNES DE TRI POUR TOUS

Une nouvelle version du mini-guide de tri déjà disponible en 10 langues a vu le jour. Il s'agit d'une version en chinois destinée aux étudiants étrangers soucieux de comprendre les consignes.

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER : LA COLLECTE DE JOUETS

Pour sa 22^{ème} édition, la traditionnelle collecte de jouets, organisée le 18 octobre dans tous les recyparcs de Wallonie a permis de récolter 10.026 jouets (contre 10.950 en 2024). Les partenaires de cette opération sont des CPAS, Maisons Croix-Rouge, Centres Fedasil, Ressourceries...

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER : LA COLLECTE DE VÉLOS

La collecte de vélos organisée le 19 avril dans tous les recyparcs de Wallonie a également permis, pour sa 19^{ème} édition, de collecter 602 vélos (contre 522 en 2024) : un beau succès! Les ASBL partenaires (CPAS, ateliers vélos, Ressourcerie, centres Fedasil...) les répareront et les remettront en circulation. Deux news sur l'entretien du vélo et la création d'un club de vélos ont accompagné l'action.

TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES PELUCHES ET JOUETS À PILES

Samedi 18 octobre 2025
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES



E. Vers un service de collecte décarboné

VERS DE NOUVEAUX MODES DE COLLECTE

Sur base d'une étude prospective sur l'évolution des modes de collecte en fonction des spécificités du territoire, notamment en lien avec de nouveaux modes d'habitat plus groupés, BEP Environnement développe une stratégie de déploiement progressif de **points d'apports volontaires en conteneurs enterrés**, en remplacement des collectes en porte-à-porte, là où leur pertinence est démontrée. Pour ce faire, sur base du projet-pilote d'Erpent (Namur), BEP Environnement a pu observer et comprendre le fonctionnement de ces systèmes de collecte (besoins spécifiques, anomalies signalées, type et ampleur du dépannage, fréquence de remplissage et de nettoyage).

Grâce aux enseignements tirés, les modalités pratiques et financières de collecte des points d'apports volontaires ont été établies, à savoir :

- Que la charge financière d'implantation de ceux-ci soit une **charge d'urbanisme** pour les promoteurs de nouveaux quartiers ;
- Qu'au démarrage d'un nouveau projet une **convention de collaboration** soit signée entre la Commune concernée et BEP Environnement ;
- Que la **charge financière d'exploitation** des points d'apports volontaires, y compris la maintenance soit prise en charge par BEP Environnement ;
- Que, pour les premières années de fonctionnement, le coût de collecte réclamé aux Communes concernées soit maintenu au **tarif de collecte en porte-à-porte** ;
- Qu'un **bilan soit tiré après 5 ans de fonctionnement** (début 2029), avec adaptation le cas échéant des modalités pratiques et financières.

Le modèle de convention-type, ainsi que le guide pratique d'implantation de points d'apports volontaires en conteneurs enterrés, ont été adressés à toutes les Communes.



VERS UNE FLOTTE DÉCARBONÉE

Pour ses activités de collecte et de transfert des déchets, BEP Environnement dispose de **138 immatriculations, dont 105 poids lourds** allant de 4,5 à 26 tonnes. Différents types de carrossage sont utilisés : camionnettes, camions de livraisons, camions de nettoyage des bulles à verre, porte-conteneurs avec ou sans grue, camions-bennes simples, camions-bennes bi-compartmentées. 70 % de la flotte a moins de 10 ans, elle est en bon état grâce à une maintenance préventive et un passage régulier en ateliers.

Pour la bonne continuité du service, BEP Environnement a établi un plan de remplacement jusqu'en 2031, en tenant compte des impératifs imposés par la Loi relative aux marchés publics du 18 mai 2022. Cette dernière spécifie qu'à partir de 2022 et jusque fin 2025 (et ensuite par période de 5 ans), pour les **marchés publics atteignant les seuils européens**, le pouvoir adjudicateur doit veiller à ce que, par le biais de l'ensemble des **marchés attribués** durant la période et **portant sur des véhicules et services**, les **objectifs minimaux d'acquisition ou d'utilisation de véhicules propres et économes** en énergie soient atteints.

Les objectifs minimaux sont de 10 % pour le type de véhicules utilisés par l'intercommunale (véhicules légers de collecte, camions de nettoyage bulles à verre et tous les camions 26 tonnes de collecte).

Sur base du cadre légal et des investigations menées quant à l'évolution future des technologies, BEP Environnement a pris la décision, en décembre 2023, d'inscrire au budget des prochaines années l'aménagement du site de Floreffe afin d'implanter **5 bornes de recharge électriques pour camions** et l'acquisition de **3 premiers camions de collecte électriques**.

Un marché public a donc été lancé en 2024 pour ces acquisitions, et attribué en février 2025. Le délai de livraison étant fort long, les camions sont attendus pour juin 2027.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

BEP Environnement n'a pas attendu l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de l'obligation de tri des déchets organiques pour proposer une solution de collecte et de traitement de ces déchets à l'ensemble de ses Communes. La collecte sélective des organiques réalisée par camions compartimentés, en même temps que les déchets ménagers résiduels, est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis janvier 2010.

Le tonnage collecté n'a jamais cessé de croître, année après année, avec une très forte hausse de 2018 à 2020 (de l'ordre de 4.000 tonnes, soit + 32%), s'expliquant par la progression constante des rendements de collecte des organiques dans les Communes utilisant le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets résiduels. À partir de 2021, avec l'interdiction de mettre les langes d'enfants dans le sac biodégradable, et jusque 2023, la quantité d'organiques a fortement chuté (-16 %, entre 2020 et 2023, avec un transfert de 2.000 à 2.500 tonnes de la fraction organique vers celle des déchets ménagers résiduels à incinérer). Après plusieurs années de réduction du tonnage de déchets organiques, 2024 a connu pour la première fois et sans doute en raison de l'obligation de tri, une hausse sensible de 4,8 % par rapport à 2023. 2025 s'inscrit dans la même tendance avec une **nouvelle hausse du tonnage collecté de 1,5 %** par rapport à 2024.

La quantité de déchets organiques collectés sélectivement atteint **28,95 kg/an/habitant** en 2025, soit 0,4 kg/an/habitant de plus qu'en 2024.

Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre communes : **40,94 kg/an/habitant** en moyenne dans les communes où les déchets résiduels sont collectés par **conteneurs à puce** contre seulement **10,22 kg/an/habitant** en moyenne dans les communes utilisant le **sac payant pour les ordures ménagères résiduelles**.

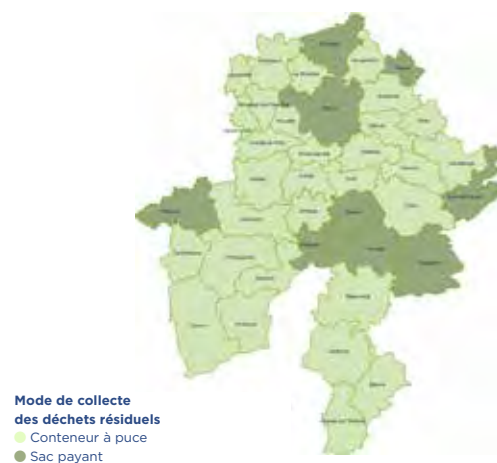


LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

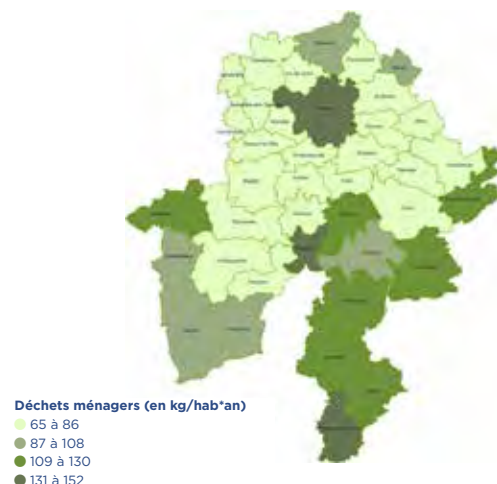
Il y a 25 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le **conteneur à puce comme mode de collecte des déchets ménagers**, système le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ».

Depuis, bon nombre d'entre elles y ont adhéré puisqu'en 2024, **30 Communes recourent à ce mode de collecte** (311.492 habitants, 61% de la population), 9 Communes ont toujours recours au sac payant (199.455 habitants, 39% de la population). BEP Environnement soutient les Communes désireuses de changer de mode de collecte pour passer au conteneur à puce, en les accompagnant dans toutes les étapes de sa mise en œuvre sur leur territoire.

En 2025, la Commune de Dinant a marqué un intérêt pour étudier un changement de mode de collecte.



Grâce au bon rendement des collectes sélectives d'organiques et de PMC, la poubelle résiduelle des namurois s'est stabilisée en 2025. Le Namurois reste sans conteste **un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie**, en passant pour la 1^{ère} fois en 2022, en moyenne sur l'ensemble des Communes, **sous la barre symbolique des 100 kg/an/habitant de déchets ménagers** collectés en porte-à-porte (98,5 kg/an/habitant, contre 105,7 kg/an/habitant en 2021). Depuis lors, le tonnage se stabilise et 2025, reste sous le seuil des 100 kg avec **96,9 kg/an/habitant**, à comparer à la dernière moyenne régionale connue de 127,6 kg/an/habitant en 2022.



MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2025

2 conteneurs à puce :
Gris: déchets ménagers
Vert: organiques

Déchets ménagers: conteneur à puce
Organiques: sac biodégradable

Déchets ménagers: sac payant
Organiques: sac biodégradable

En moyenne:
Déchets ménagers = 77,40 kg/an/habitant
Organiques = 40,94 kg/an/habitant

En moyenne:
Déchets ménagers = 127,33 kg/an/habitant
Organiques = 10,22 kg/an/habitant

LE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE BEP ENVIRONNEMENT ET FOST PLUS

La collaboration entre Fost Plus et BEP Environnement, relative aux collectes sélectives de PMC, papiers-cartons et verre est encadrée par une convention. Cette dernière définit les modalités d'exécution des collectes, les droits et obligations des deux parties ainsi que les tarifs applicables. Le 31 décembre 2024, la convention précédente,

liant Fost Plus et l'intercommunale, est arrivée à échéance.

Les négociations menées avec Fost Plus en 2024 ont abouti à un accord permettant un renouvellement de la convention pour une nouvelle période de cinq ans. La nouvelle convention a pris cours au 1^{er} janvier 2025.

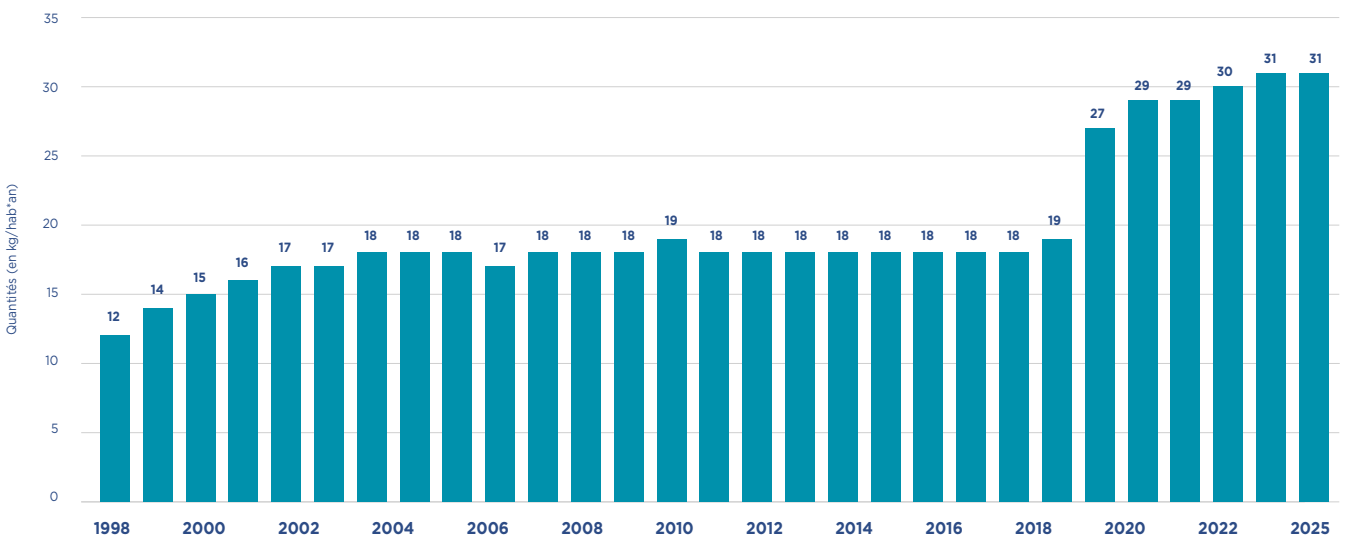
LA COLLECTE DES PMC EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

Depuis fin 2019, l'ensemble des déchets d'emballages ménagers en plastique sont acceptés dans le sac bleu. Ceci a simplifié le tri pour le citoyen et a permis de collecter et recycler une quantité plus importante de plastiques. Cette évolution a entraîné une progression notable des tonnages collectés sur le territoire du BEP. En six ans, la collecte des PMC est passée de 18,3 à 31,2 kg/an/habitant. Cela dépasse largement l'objectif initial d'augmentation de 50 %. Une attention particulière a été portée au taux d'erreurs de tri des citoyens en 2025, tant en termes de communication à l'attention des ménages, que de formation à l'attention du personnel de collecte. Les mesures

prises ont porté leur fruit, le taux d'erreurs de tri des citoyens ayant chuté de 15 % en 2024 à 13 % en 2025. Il s'agit de la moyenne des contrôles effectués chaque mois au niveau du centre de tri Valtris. L'effort doit se poursuivre en 2026.

En parallèle, du côté des déchets résiduels, la chute a été importante, de 113 kg/an/habitant en 2018 (avant élargissement du sac bleu) à 96,9 kg/an/habitant en 2025. La tendance des 10 dernières années montre même une diminution plus forte, on passe de **121 kg/an/habitant en 2014 à 96,9 kg/an/habitant en 2025**, soit une diminution de la poubelle résiduelle de 20 %.

Evolution des quantités de PMC collectés en porte-à-porte

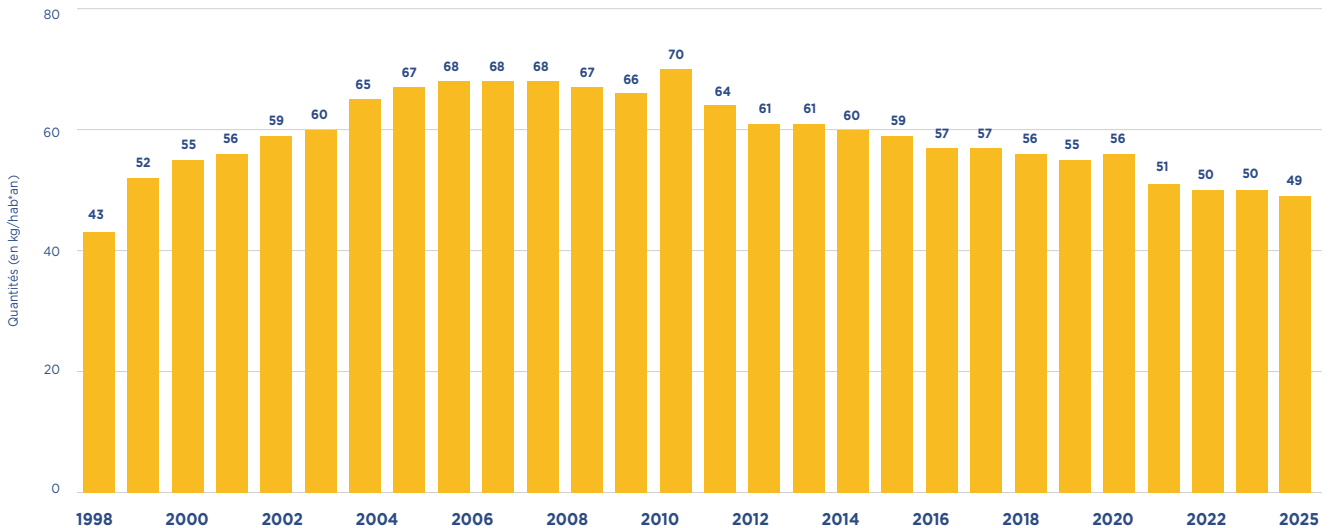


LA COLLECTE DU PAPIER-CARTON EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

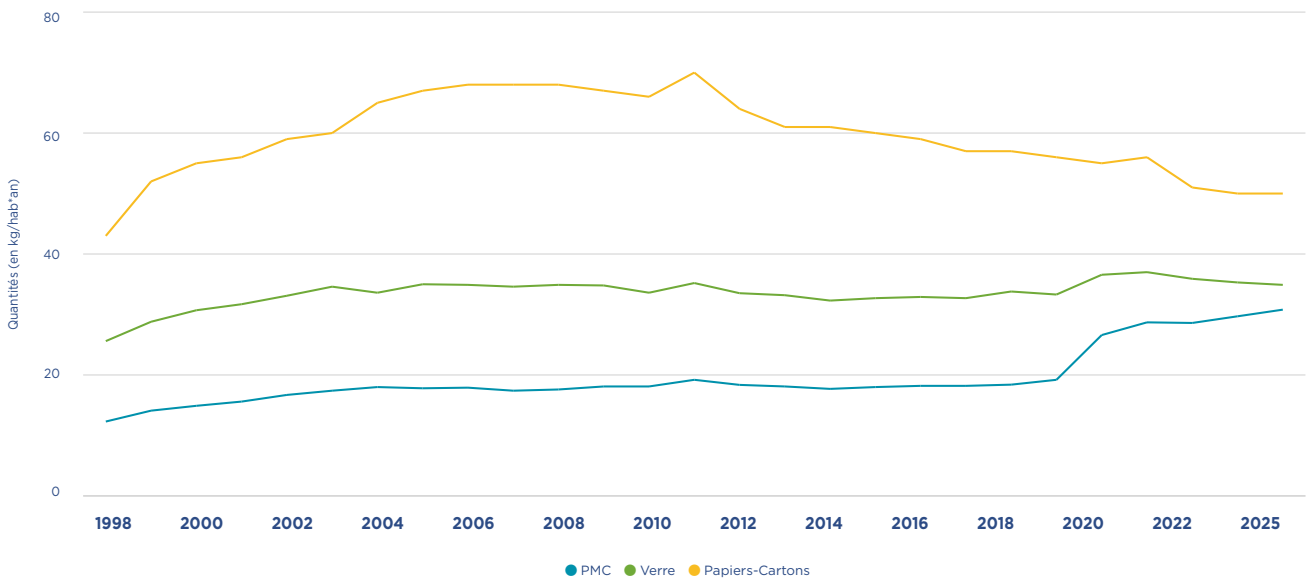
En 2025, **25.179 tonnes de papiers-cartons** ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **49,3 kg/an/habitant**. Depuis 2010, on observe une tendance à la baisse qui s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines,

journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». Bien que les variations soient plus faibles depuis 2022, l'année 2025 s'illustre par le passage sous la valeur de 50 kg/an/habitant.

Evolution des quantités de papiers-cartons collectés en porte-à-porte et dans les Recyparc



Evolution des quantités de PMC, VERRE et PAPIERS-CARTONS collectés BEP Environnement



Le **marché du recyclage du papier-carton** est très instable ces dernières années. Au moment de la pandémie, les stocks étaient importants chez les trieurs et recycleurs et les prix de reprise du vieux papier-carton se sont effondrés. L'année 2021 s'illustrait par une reprise des activités et une remontée des prix du marché qui a perduré jusqu'en août 2022 (prix moyen de 160 €/tonne sur la période). La diminution sévère des prix de reprise du vieux papier-carton observée les derniers mois de 2022 s'est accentuée ensuite en 2023 (prix moyen de 90 €/tonne). S'en est suivi une légère reprise à la hausse en 2024 et 2025 mais les prix de reprise restent assez faibles (autour de 110 €/tonne en moyenne en 2025).

Le **bon conditionnement des papiers-cartons** présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie.

Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement continue de proposer à l'ensemble de ses Communes de mettre à disposition des habitants des **conteneurs à couvercle jaune 240 L dédiés aux papiers-cartons** , à prix réduit. Cette disposition est rendue possible par l'agrément de Fost Plus qui intervient partiellement dans le coût d'achat des conteneurs dédiés à ce flux. Le nombre de conteneurs vendus ces dernières années est important : de 755 en 2019, les ventes ont atteint 7.897 en 2020, 11.013 conteneurs en 2021, entre 5.300 et 5.500 conteneurs de 2022 à 2024 et 4.429 conteneurs vendus en 2025.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CONFIEE À LA RESSOURCERIE NAMUROISE

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filières de réemploi, recyclage et valorisation les encombrants collectés à domicile.

Plus largement, les deux entités concrétisent **leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la province** , projet s'inscrivant pleinement dans les orientations du Plan Wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre **l'objectif de réemploi fixé par la Région wallonne, à savoir 8 kg/an/habitant** ;
- Favoriser la **collaboration entre les entreprises d'économie sociale** (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

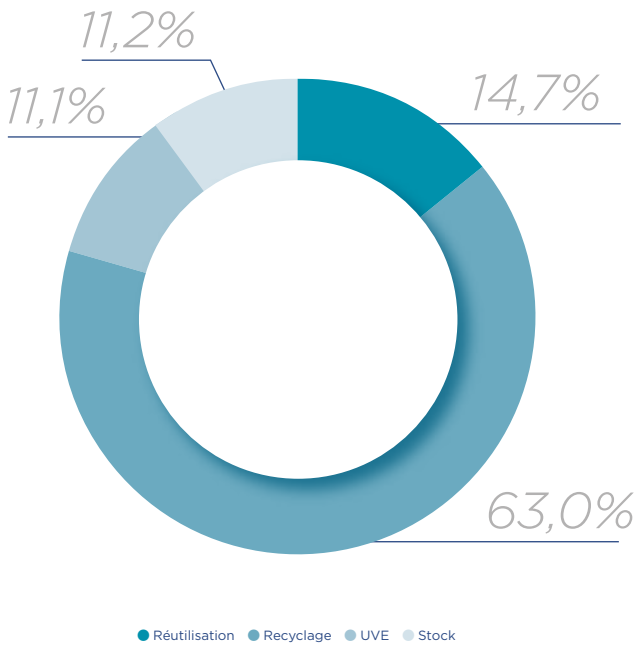
Par désistement statutaire, les Communes peuvent confier à BEP Environnement la mission de collecte préservante des encombrants, qui, dans le cadre de leur relation « in house », confie cette collecte à La Ressourcerie.

En 2023, Walcourt était la 33^{ème} Commune de la province à adhérer au service. La population desservie par la Ressourcerie est de 464.688 habitants (91 % du territoire). Il n'y a pas eu de nouvelles adhésions en 2024 et 2025.

4.865 tonnes d'encombrants ont été récoltées dans les 33 communes partenaires en 2025, ainsi que **86 tonnes dans les recyparcs** (espaces récup' et collaborations vélos/jouets) soit un tonnage en **légère augmentation de 2 %** par rapport à 2024 (92 tonnes supplémentaires). Le taux de réemploi qui a longtemps tourné autour des 10 %, pour monter au-dessus des 15 % en 2023, est en léger recul en 2024 et 2025 (14,7 % en 2025 au lieu de 15,1 % en 2023).



FINALITÉ DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2025



En 2023, une réflexion a été menée par la Ressourcerie pour **agrandir significativement sa menuiserie**, au sein de ses installations dans le parc d'activité Ecolys®. Elle a par ailleurs obtenu des subsides dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie lui permettant d'acquérir de nouvelles machines destinées à pouvoir semi-industrialiser la production de panneaux en lamellés collés à partir de bois de réemploi.

Pour ce faire, BEP Environnement en tant que propriétaire des bâtiments a désigné 3 entreprises pour réaliser les travaux de modification des cloisons, les modifications électriques et les modifications HVAC. Ces travaux ont été réalisés en 2024.

LE FUTUR CENTRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOCIALE

Afin d'augmenter sensiblement le taux de réemploi, un projet de centre d'économie circulaire et sociale a été imaginé et a fait l'objet d'une demande de **subsides FEDER, dans le cadre de la programmation 2021-2027**. Cette programmation constitue en effet une réelle opportunité de financer jusqu'à 90% des infrastructures.

Le 3 juillet 2025, le Gouvernement Wallon a retenu le projet pour un montant total de subsides de 6.542.074,08 € réparti comme suit :

- 40% à charge du FEDER : 2.907.588,48 € ;
- 50% à charge de la Région wallonne : 3.634.485,60 €.

Ce centre sera implanté à l'arrière du site existant et comprendra :

- Un espace d'**ateliers** ;
- Un **repair-shop** permanent dans lequel les citoyens pourront venir faire réparer une série d'objets et mobiliers divers ;
- Une **matériauthèque** destinée à valoriser des matériaux de réemploi, magasin de bricolage de seconde main, permettant de proposer des matériaux et objets de réemploi (quincaillerie, outillage, matières, vrac...) alimentée via le récuparc, les espaces récup existants dans certains recyparcs et via la collecte des encombrants à domicile effectuée par la Ressourcerie Namuroise ;
- Un **récuparc**, recuparc axé sur le réemploi avec espace d'apport volontaire.

Le permis a été obtenu le 7 février 2025, le lancement du marché de travaux de construction est intervenu fin août 2025 et sera attribué début 2026, pour un démarrage effectif des travaux au plus tard mi-2026 et une fin prévue pour l'été 2028.



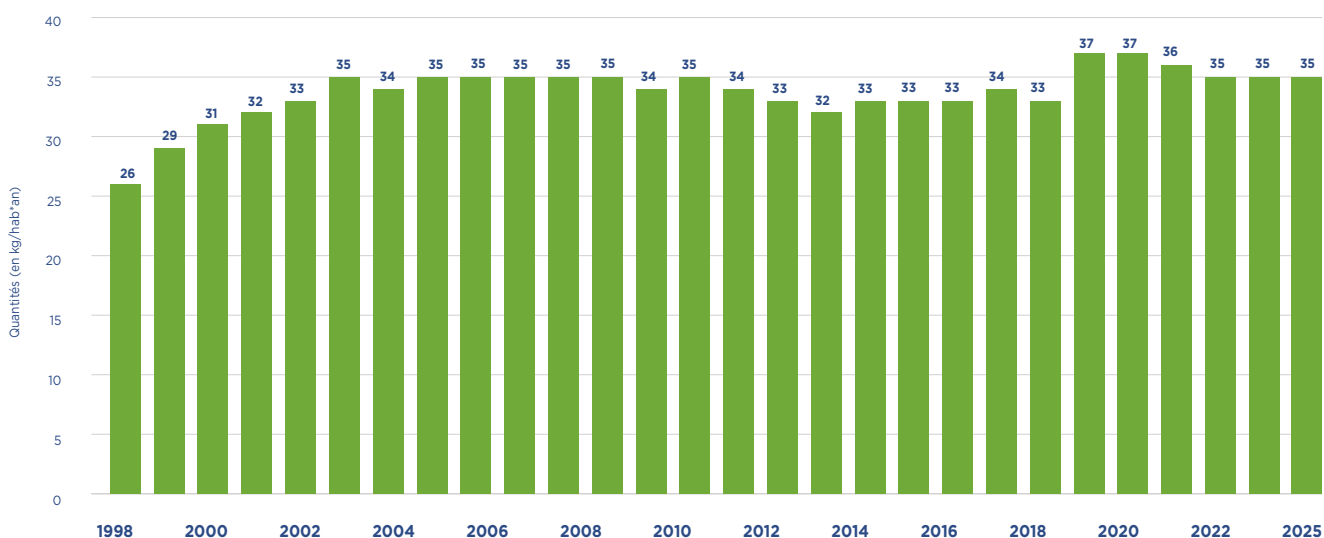
F. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant

LA COLLECTE DU VERRE EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

La collecte du verre sur le territoire namurois a atteint, en 2025, 17.656 tonnes récoltées via un réseau de **2.033 bulles à verre réparties sur 738 sites**, soit un point de collecte pour 692 habitants. En 2025, le gisement col-

lecté reste élevé (35 kg/an/habitant) malgré une légère baisse depuis 2021, année au plus haut taux de collecte avec 37 kg/an/habitant.

Evolution des quantités de verre collectés dans les bulles à verre et les Recyparcs



L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE BULLES À VERRE

Pour la période 2024-2028, le nouvel agrément délivré à Fost Plus déploie de nouveau des moyens budgétaires visant à améliorer le réseau de bulles à verre, par l'installation de bulles à verre enterrées, qui ont un effet réel et démontré sur la diminution des dépôts sauvages.

Sur toute la durée de l'agrément, Fost Plus financera la fourniture et l'installation des conteneurs enterrés à **65 %**, contre **50 %** auparavant. L'appel à candidatures lancé en 2024 avait suscité un très fort intérêt. Près de **300 bulles enterrées** ont été demandées, soit bien plus que l'enveloppe disponible pour la province de Namur, qui ne permettra d'en financer que **94**. Considérant ce delta, chaque Commune ayant candidaté, s'est vu attribué une enveloppe couvrant au minimum un site de deux bulles, éventuellement davantage, selon une clé de répartition basée sur la population par commune.

Le marché public de fourniture et d'installation des bulles a été lancé en 2024. En 2025, 10 sites ont été équipés, représentant un total de 24 bulles.



G. Vers un réseau de recyparcs amélioré

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE RECYPARCS EXISTANTS ET DE CRÉATION DE NOUVEAUX RECYPARCS

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau des recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon et actualisé le 13 décembre 2018. L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires est menée dans ce cadre, avec pour objectif depuis lors de concrétiser tous les projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.



RECYPARC DE SOMME-LEUZE

La Commune a souhaité disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. Après sélection d'un auteur de projet et la réalisation d'une étude d'orientation pour s'assurer de l'absence de pollution du sol, le projet a été élaboré et la demande de permis unique introduite. Un dépassement important du budget a été mis en évidence, imposant de revoir le projet à la baisse, en concertation avec la Commune, vu le contexte financier difficile des recyparcs ces dernières années.

En 2023, un nouveau permis a été obtenu pour un recyparc réduit et le marché de travaux a été lancé.

Les travaux ont débuté fin 2024, après obtention de la promesse ferme de subsides et le nouveau recyparc a été inauguré en juin 2025.

RECYPARC D'ANDENNE

Compte-tenu de sa fréquentation et de son agencement, une extension du recyparc est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également prévu. Une étude d'orientation a été réalisée et un auteur de projet a été désigné.

En 2022, des dégradations significatives des revêtements existants qu'il était prévu de conserver dans le cadre du projet d'extension sont apparues. Une réflexion plus large de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc a dès lors été entreprise.

En 2023, un nouvel auteur de projet est désigné pour ce projet de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc. En 2024, une demande de permis a été déposée et obtenue. 2025 a été consacré à la rédaction des documents de marché (plans définitifs et cahier des charges).

RECYPARC DE METTET

Dans le cadre de l'extension envisagée du parc d'activité économique de Mettet (dans lequel le recyparc est implanté), une modification de l'entrée du site sera nécessaire. Profitant de cette modification, une extension et un réaménagement plus complet de cette infrastructure sont envisagés. Un avant-projet a été réalisé, le timing de concrétisation est cependant tributaire de celui de l'extension du parc d'activité.

RECYPARC DE FOSSES-LA-VILLE

Le bureau préfabriqué du recyparc de Fosses-la-Ville devenant vétuste, il était urgent de pouvoir le remplacer. Après obtention du permis, les travaux de construction, démarrés fin 2024, ont été terminés en mars 2025.

RECYPARC DE CHAMPION

Le bureau préfabriqué du recyparc de Champion devenait également vétuste et il était urgent de le remplacer. Après obtention du permis d'urbanisme et lancement du marché public afin de sélectionner une entreprise chargée de sa réalisation, les travaux ont été totalement réalisés en 2025.



RECYPARC DE LA BRUYÈRE

Ce recyparc est fort fréquenté et pourrait faire l'objet d'un agrandissement de la dalle existante. La réalisation de cette extension était toutefois conditionnée à la concrétisation du projet déposé dans le cadre de l'appel à projets FEDER 2021-2027, en particulier le projet de nouveau recyparc basé sur le réemploi. L'implantation est envisagée sur un terrain appartenant à BEP Environnement et jouxtant le centre de tri exploité par la Ressourcerie Namuroise à Ecolys®. Etant donné que le financement européen de ce nouveau Recyparc a été confirmé en 2025, le projet d'extension du recyparc de La Bruyère n'apparaît plus justifié, vu la proximité des deux sites. Ce projet d'extension a donc été abandonné.

PETITS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Enfin, plusieurs recyparcs ont fait l'objet de travaux d'aménagement et de réaménagement de clôtures afin d'améliorer la sécurité des sites et de mieux organiser les flux de circulation. Ces interventions ont notamment concerné les recyparcs de Ciney, Malonne et Rochefort.

LE FONCTIONNEMENT DES RECYPARCS

MAÎTRISE DES COÛTS DE TRANSPORT DES DÉCHETS : POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES COMPACTEURS

Au vu du très bon retour sur investissement observé sur les premiers sites équipés, BEP Environnement a poursuivi en 2025 le déploiement des compacteurs dans les recyparcs.

Ces équipements permettent de compacter plusieurs flux sur un même site, notamment le bois, les déchets verts, les encombrants, les papiers/cartons, les plastiques durs et les métaux, ce qui réduit significativement la fréquence des transports et optimise le remplissage des conteneurs.

En 2025, cinq nouveaux sites ont été équipés, portant le nombre total de recyparcs disposant de compacteurs à 14 unités.

Cet élargissement a permis de confirmer la réduction des coûts de transport, d'améliorer la disponibilité des conteneurs pour les usagers et de faciliter l'organisation du tra-



vail pour le personnel des recyparcs, tout en contribuant à la diminution de l'empreinte carbone liée aux collectes.

RENFORCEMENT DES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les actions en faveur de la biodiversité se sont poursuivies en 2025 avec de nouveaux aménagements paysagers sur plusieurs sites.

Des haies et plantations d'espèces adaptées ont été réalisées dans les recyparcs de Ohéy, Fernelmont et Philippeville, contribuant à une meilleure intégration paysagère des sites et au développement de la biodiversité locale.

Ces aménagements participent également à l'amélioration du cadre de travail du personnel et à la perception positive des recyparcs par les usagers.

MISE EN SERVICE DU NOUVEAU RECYPARC DE SOMME-LEUZE

L'année 2025 a été marquée par la mise en service du 34^{ème} recyparc de la province, le recyparc de Somme-Leuze.

Ce site intègre une organisation modernisée des flux ainsi qu'un dispositif de broyage des branchages, permettant la production de copeaux mis à disposition des usagers.

Cette initiative favorise la réutilisation locale des déchets verts et s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire et de valorisation de proximité des déchets.

MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES ET CONNECTIVITÉ DES SITES

En 2025, BEP Environnement a procédé au déploiement de la connectivité 4G dans l'ensemble des recyparcs, via l'installation d'antennes, afin de garantir une connexion stable et performante sur tous les sites.

Cette amélioration est essentielle pour le bon fonctionnement des applications métiers, le contrôle des accès, la gestion des flux et la transmission des données en temps réel.

Parallèlement, une gestion informatisée des rapports d'incident a été mise en place, permettant un meilleur suivi, une traçabilité accrue et une réactivité renforcée des équipes techniques et opérationnelles.

Enfin, BEP Environnement a poursuivi sa collaboration avec d'autres intercommunales afin d'améliorer et harmoniser les processus informatiques, dans une logique de partage d'expériences et d'optimisation des outils.

AUGMENTATION DE L'ACCÈS DES PME AUX RECYPARCS

Suite au déploiement de la nouvelle signalétique et à la poursuite des actions d'information, l'accès des PME aux recyparcs est facilité et a logiquement continué à progresser en 2025. Ainsi, 261 PME supplémentaires ont souscrit à un accès via QR code, confirmant l'intérêt du tissu économique local pour ce service encadré.

Cette évolution contribue à limiter les dépôts frauduleux, à améliorer la traçabilité des apports professionnels et à renforcer l'équité d'accès aux infrastructures publiques, tout en maintenant un cadre strict quant aux types de déchets acceptés.



H. Vers une optimisation des filières de traitement

LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS

L'unité de tri-broyage constitue la partie industrielle du site de Floreffe. Cette ligne de production pour le traitement du bois fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'intercommunale Tibi. En 2025, le site a transformé **29.550 tonnes** de bois brut en plaquettes et fines de bois.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes et fines de bois avec les sociétés Carmeuse, Groupe François et Recyfuel et la reprise de quantités moindres par d'autres sociétés actives dans le secteur bois, un total de **24.450 tonnes de plaquettes de bois et 3.950 tonnes de fines de bois** ont été valorisées en 2025.

MODIFICATION DU PRINCIPE DE CHARGEMENT ET REFORTE LOGISTIQUE SUR LE SITE

La chaîne de tri a été initialement conçue pour qu'en bout de ligne de production, le stockage des plaquettes de bois se fasse de manière automatisée, par un convoyeur à raclette, dans un hall subdivisé en 6 loges de 150 tonnes. La vidange des loges, également automatisée, permettait le chargement de camions via un convoyeur à raclette.

Suite à un problème technique difficilement solutionnable, **le système de chargement a été mis hors service et remplacé par un mode dégradé** consistant en la reprise des plaquettes dans une loge et leur manutention vers une zone de stockage extérieure par un opérateur bulliste.

Une réflexion a été menée sur la meilleure méthode de réparation de l'existant. Différentes alternatives ont été envisagées jusqu'à arriver à une solution basée sur **l'utilisation d'un grappin automatique circulant sur un pont roulant**, qui permet de réaliser les opérations d'ensilage, désilage et chargement des camions. Cette solution évite la circulation d'un bull dans les halls et de devoir étendre le stockage de plaquettes dans le hall voisin, ce qui empiétait sur les espaces de stockage d'autres matières. Une reprise automatique des fines de bois au niveau de la chaîne et un stockage direct dans le hall voisin via un convoyeur a également été étudié.

Les travaux avaient débuté fin 2024 et se sont poursuivis



en 2025. La reprise automatique des fines de bois est opérationnelle depuis mi-2025 et les travaux de gestion des stocks de plaquettes doivent se terminer au printemps 2026.

CERTIFICATION RED III (DIRECTIVE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES RÉVISÉE UE 2018/2001)

En décembre 2025, BEP Environnement a obtenu, pour les plaquettes de bois, la certification RED III (Directive sur les Énergies Renouvelables révisée UE 2018/2001), un cadre européen qui garantit la durabilité des biocarburants, bioliquides et combustibles issus de la biomasse, ainsi que leur contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le périmètre défini pour cette certification inclut spécifiquement les déchets de bois collectés dans les recyparcs du BEP, considérés comme «points d'origine», et acheminés directement vers notre Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe. Sur une production totale de 40.000 tonnes de déchets de bois, environ 20.000 tonnes provenant de ces flux certifiés sont concernées. Les autres flux de déchets de bois, notamment ceux passant par des centres de regroupement ou provenant de Communes et de la Ressourcerie Namuroise, vont progressivement être intégrés en 2026.

LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité annuelle en poids de déchets verts récoltée dans les recyparcs dépend très fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations importantes observées d'une année à l'autre. Les volumes restent eux beaucoup plus stables. L'année 2025 était nettement plus sèche que 2024 qui était quant à elle une année record en termes de précipitations. **Les quantités de déchets verts collectés par le BEP en 2025 sont de 36.876 tonnes ce qui est légèrement en dessous de la moyenne des 10 dernières années (37.600 tonnes)**. Par rapport aux 41.527 tonnes compostées en 2024, cela représente une réduction de 11,5 %.

La majorité des déchets verts collectés en 2025 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement





à Naninne : 76 % soit 27.860 tonnes. Les 24% restants ont été dirigés vers des centres de compostage extérieurs conformément au marché public en cours.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la province de Namur. En 2025, **22.500 m³ de compost** ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, les Communes et des particuliers.

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la cogénération.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 20 % de la matière entrante en 2025. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres. En 2025, 5.990 tonnes de biomasse ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.

ENREGISTREMENT EMAS

Le centre de compostage possède l'Enregistrement EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2013. Plus de précisions et d'informations à ce sujet sont consultables via la Déclaration Environnementale annuelle qui est publiée et disponible sur le site internet du BEP Environnement dans la rubrique « Téléchargements ».

RÉSEAU NATURE DE NATAGORA

Dans une volonté de renforcer la biodiversité sur ses sites, BEP Environnement a engagé, dès 2019, une collaboration avec Natagora afin d'intégrer notamment le centre de compostage au **Réseau Nature**. Cette démarche implique le respect de plusieurs engagements, tels que l'abandon des pesticides de synthèse et la lutte contre les espèces invasives. Des inventaires annuels de la faune et de la flore ont ainsi été menés sur le terrain par Natagora afin de recenser les espèces présentes. Sur base de ces observations, des recommandations d'aménagement ont été formulées dans le but d'améliorer et/ou de créer de nouveaux habitats favorables au développement de la biodiversité. Dans cette optique, différentes interventions ont été réalisées ces dernières années sur la parcelle située à l'arrière du site.

LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

Vu l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de **4 stations de transfert** au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés, flux par flux, avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

FLOREFFE

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 13 communes du nord de la province et Héron, soit 58 % de la population.

En 2025, **113.145 tonnes de déchets** ont transité par le SIGD de Floreffe dont 29.923 tonnes de bois (dont 15.448 tonnes provenant de chez Tibi et 14.475 tonnes en provenance de nos recyparcs), 29.578 tonnes d'ordures ménagères, 8.796 tonnes de déchets organiques, 14.791 tonnes de papiers-cartons, 8.778 tonnes de PMC et 96 tonnes d'encombrants.

BIRON (CINEY)

C'est le 2^{ème} plus grand centre de transfert après Floreffe ; son service collecte est actif sur 14 communes, soit 22% de la population. **40.179 tonnes de déchets** y ont transité en 2025.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la province. En 2025, **4.600 tonnes de DEEE** ont transité par ce site.

VODECÉE (PHILIPPEVILLE)

Avec 8 communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3^{ème} centre de transfert de la Province. Y ont transité **14.140 tonnes de déchets** en 2025, dont 7.562 tonnes d'ordures ménagères et 2.676 tonnes de PMC. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons continuent à être directement livrés chez le repreneur.

Afin de transférer les papiers-cartons à Vodecée, d'ajouter un espace décentralisé pour le stockage du bois et d'offrir plus d'espaces pour développer les services aux Communes (location de conteneurs, ...), une extension du site a été réalisée en 2025 sur le terrain voisin acquis en 2020. 2021 a été consacrée aux études (gestion et assainissement des eaux, essais de stabilité et étude de caractérisation du sol). En 2022, le permis unique autorisant la réalisation et l'exploitation de cette extension a été obtenu. 2023 a vu le lancement des marchés de travaux nécessaires. Aucune offre n'a malheureusement été réceptionnée pour la partie relative à l'extension du bâtiment administratif. Ce marché a été relancé début 2024 et les travaux ont débuté à l'automne 2024. Comme prévu, les travaux seront terminés au printemps 2026.

MALVOISIN (GEDINNE)

C'est le plus petit centre de transfert de la province qui assure les collectes en porte-à-porte des 4 communes de l'extrême sud (Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse), soit 4% de la population.

Y transitent des déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles pour un total de **3.086 tonnes de déchets**. Depuis l'élargissement du sac bleu fin 2019, vu l'augmentation des volumes collectés (350 tonnes), ceux-ci sont transportés au centre de tri, en double conteneurs via un camion de transfert au départ du site de Malvoisin. Les papiers-cartons des 4 communes continuent eux à transiter par le site de Biron.

LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

La biométhanisation à Tenneville (partenariat Idelux Environnement, BEP Environnement, Intradel)

Les **déchets organiques** collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les intercommunales Idelux Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 partenaires et ceux de Tibi, soit pour 2025 :

Idelux Environnement	13.973 tonnes
BEP Environnement	14.594 tonnes
Intradel	2.842 tonnes
Tibi	5.328 tonnes
Autres	88 tonnes
Total biodéchets	36.825 tonnes



Par rapport au tonnage traité en 2024 (39.322 tonnes), cela représente une diminution d'un peu plus de 6 %. Les apports de déchets organiques d'Intradel avaient en effet sensiblement augmentés en 2024 et sont revenus à la normale en 2025.

Le tonnage reste néanmoins plus élevé que la normale (environ 35.000 tonnes) et 1.520 tonnes de déchets organiques ont dû être dirigées vers le compostage.

Pour assurer un bon fonctionnement du process, des intrants techniques sont nécessaires :

Déchets verts	2.693 tonnes
Refus de compostage	3.752 tonnes
Boues de papeterie	1.178 tonnes
Boues ferriques	134 tonnes
Total déchets organiques et intrants techniques	44.582 tonnes

La production d'électricité verte s'est élevée à 8.988 MWh, soit la consommation annuelle de 2.568 ménages, en diminution (7 %) par rapport à 2024 (9.666 MWh), en lien avec la diminution du tonnage en entrée et des problèmes techniques rencontrés sur les moteurs à biogaz.

L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 9.725 MWh (9.822 MWh en 2024). Le nombre de certificats verts générés en 2025 s'élève à 16.508 (17.410 en 2024).

Le taux de refus issu du prétraitement des déchets organiques s'est amélioré ces dernières années, il était de 17 % en 2020 (avant le changement de consigne des langes). Il s'établit à 14,26 % en 2025 (14,41 % en 2024).

Une nouvelle convention approuvée par les partenaires le 22 septembre 2025 prolonge le partenariat jusqu'au 31 décembre 2034.

Energywall (partenariat Intradel, Idelux Environnement, BEP Environnement)

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et Idelux Environnement, les **ordures ménagères résiduelles** de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.

Après une année 2024 mitigée en termes de résultats (disponibilités des installations sous l'objectif du fait de nombreuses pannes, mais cadence d'incinération supérieures aux objectifs durant les périodes de fonctionnement, volumes d'électricité vendu sous l'objectif, mais partiellement compensé par un prix de vente moyen de l'électricité supérieur), l'année 2025 a été marquée par :

- Une disponibilité de la ligne 1 de 95 % (pour une prévision de 90 %) ;
- Une disponibilité de la ligne 2 de 75 % (pour une prévision de 85 %), 10 arrêts non planifiés ayant impacté significativement la disponibilité de la ligne 2.

Décision a été prise de réaliser les opérations de « revamping » nécessaires pour **prolonger la durée d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique jusqu'en 2039.**



92.000.000€ d'investissement seront nécessaires.

Le 10 novembre 2025, le permis d'environnement de l'unité de valorisation énergétique arrivait à échéance. Le nouveau permis a été octroyé en juillet 2025 pour 20 ans.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants après broyage/tri aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour BEP Environnement, à **60.981 tonnes en 2025** soit un tonnage stable par rapport à 2024 avec 60.911 tonnes mais bien moins qu'en 2021 avec 73.015 tonnes). Cette forte diminution s'explique en grande partie par le nouveau marché de traitement des encombrants qui, depuis mi-2022, permet de pousser au maximum le tri de ceux-ci et donc de réduire le recours à l'incinération.

Au global, 278.704 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois intercommunales ont été gérées par Energywall (contre 290.694 tonnes en 2024). 276.008 tonnes ont pu être traitées dans les installations de Herstal (tonnage stable par rapport à 2024 avec 275.219 tonnes).

1.176 tonnes ont été détournées vers les installations de Bruxelles-Propreté et 1.425 tonnes vers InBW. Aucun tonnage n'a dû être enfoui au CET (Centre d'enfouissement technique) d'Hallembaye, seules 95 tonnes y ont été placées en stockage temporaire, avant reprise pour être incinérées.

La vente d'électricité s'est élevée à 155.640 MWh (contre 147.016 MWh en 2024).



Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et InBW)

Pour assurer le tri de ses déchets PMC, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'Intercommunale InBW.

Depuis juillet 2021, Valtris est complètement modernisé et pleinement opérationnel pour trier, en 16 fractions distinctes, les PMC produits par les habitants des zones intercommunales Tibi, BEP Environnement et InBW ainsi que les PMC provenant d'apports extérieurs complémentaires. Valtris est ainsi capable de trier, avec de hauts standards de qualité, 24 heures/24 et 5 jours/7, l'équivalent du sac PMC de 1,7 millions de belges.

L'année 2025 a été marquée par d'importants investissements, de plus de 1 million d'€, en termes de moyens de protection et de lutte contre l'incendie afin de se prémunir des dommages potentiels causés par la présence de piles et batteries au sein du sac PMC.

En 2025, le centre de tri a permis de traiter un total de 49.244 tonnes de PMC, soit un gisement en augmentation de près de 1.000 tonnes par rapport à 2024 (48.153 tonnes). Les gisements proviennent du BEP pour 31,91 %, de Tibi pour 21,95 % et d'InBW pour 23,30 %.

D'autres apports ont significativement contribué aux quantités de PMC triées, à savoir 16,50 % provenant de la province du Luxembourg (Idelux Environnement) et 5,71 % de PMC Entreprises.

Le taux moyen de résidu de BEP Environnement est de 20,10 %, en amélioration par rapport à celui de 2024 (22,98 %). À noter que le taux de résidu moyen de l'ensemble des caractérisations des flux des différents partenaires s'établit à 20,52 %.

Cette amélioration traduit certainement les efforts consacrés en 2025 en termes de communication à destination

des citoyens et de sensibilisation du personnel de collecte. Les actions se poursuivront en 2026 car il reste primordial de sensibiliser constamment les ménages aux bonnes consignes de tri et aux erreurs à ne pas commettre, mais aussi le personnel de collecte, à ne pas accepter les sacs contenant des déchets non conformes.

BIVALOR (partenariat BEP Environnement et Tibi)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le site de Floreffe, les déchets de bois provenant des deux intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recyparcs respectif est traitée dans le cadre de ce partenariat et est transformée en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2025, les collectes de bois pour les deux intercommunales s'élèvent à 39.925 tonnes dont 24.945 tonnes de BEP Environnement et 14.980 tonnes collectées par Tibi.

La chaîne de traitement du bois à Floreffe a traité la majorité du flux de bois collecté. En 2025, c'est en effet 29.550 tonnes de bois qui ont été transformées par le personnel de la chaîne en combustibles alternatifs : 24.450 tonnes de plaquettes de bois et 3.955 tonnes de fines de bois. Ces combustibles sont utilisés par des clients industriels pour leur processus industriel (fabrication de chaux, cogénération). D'autres flux sont générés en quantité nettement moins importantes : poussière de bois, métaux et indésirables (textiles, mousses, plastiques...).

Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser la partie du bois brut non traitée par la chaîne de traitement de Floreffe. Cette part représente 25 % du gisement en 2025 et a été dirigée vers des sociétés extérieures directement au départ des sites de transfert et de recyparcs de Tibi et de BEP Environnement.

I. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS

Les CET de Chapois et Malvoisin sont enregistrés EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2007 ainsi que le CET de Morialmé depuis 2022. Un audit de re-certification a eu lieu au cours du mois de mai 2025. Celui-ci s'est déroulé de manière satisfaisante et a permis la reconduction de l'enregistrement EMAS pour un nouveau cycle de trois ans.

Tout comme pour le centre de compostage et afin de **favoriser la biodiversité** sur ses CET, le BEP a entrepris des démarches auprès de Natagora en 2019 afin d'intégrer les sites de Malvoisin et Morialmé dans le **Réseau Nature**, avec les mêmes objectifs (renoncer aux pesticides de synthèse, lutter contre les espèces invasives, ...). Des inventaires annuels sont réalisés sur le terrain par Natagora afin d'identifier les espèces faunes et flores présentes. Des recommandations d'aménagements sont proposées afin d'améliorer et/ou créer de nouveaux lieux d'habitats propices au développement de la biodiversité, avec diverses interventions sur les sites (plantations de haies, creusement de mares, lutte contre des espèces invasives...).

Pour davantage d'informations sur le suivi des CET dans le cadre de l'Enregistrement EMAS, une Déclaration Environnementale annuelle est publiée et disponible sur le site internet du BEP dans la rubrique « Téléchargements ».



LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE HAPPE-CHAPOIS

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de la réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011. Les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ont démarré quant à eux en septembre 2018 et se sont terminés fin 2022. Il fut convenu que BEP Environnement garde la charge de la post-gestion jusqu'à la pose d'une nouvelle installation de traitement du biogaz. Après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

Afin d'assurer une transition fluide, la collaboration avec la SPAQuE s'est intensifiée en 2024 et une convention a été signée afin d'organiser les prises en charge technique et financière de la transition de l'exploitation du site de Chapois et de sa station d'épuration.

C'est ainsi que depuis le 30 juin 2025 et après la mise en place de la nouvelle installation de traitement du biogaz au cours du 1^{er} trimestre 2025, le site de Happe-Chapois est définitivement géré et exploité par la SPAQuE.

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MALVOISIN

Le site a fait l'objet d'une réhabilitation définitive dont les travaux se sont terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue. L'entretien du dôme est réalisé grâce à l'écopâturage, en partenariat avec la société Sheep Solution.



LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MORIALMÉ

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est également assuré par l'écopâturage avec la même société partenaire qu'au CET de Malvoisin.



J. Vers plus de bien-être, de santé et de sécurité des travailleurs et des usagers

Le renouvellement des dotations de vêtements de travail

2025 a été marquée par le renouvellement des dotations de vêtements de travail du personnel. Celui-ci devait être mis en œuvre pour le 1^{er} janvier 2026.

L'année a donc été rythmée par une première phase administrative liée à la procédure de marché public, avant d'entamer le travail de terrain : organisation des prises de mesures, mise en route des commandes, préparation de la période charnière entre les livraisons et les remises des anciennes dotations, et enfin, la logistique des livraisons sur les différents sites de collecte et de transfert, au centre de compostage et dans les recyparcs.

Au global, ce sont quelque 12.000 pièces de vêtements qui ont été livrées, réparties et fournies à un peu plus de 300 travailleurs.

La participation au suivi de travaux en lien avec la sécurité et le bien-être

D'autres grands projets ont été à l'agenda durant l'année 2025. Il s'agit des travaux de la chaîne de tri à Floreffe visant l'automatisation du stockage des plaquettes de bois et la réduction sensible des poussières émises et des travaux d'extension de la station de transfert de Vodecée.

S'est également posée, avec notre assureur, la question du **renforcement de la sécurité** de nos diverses installations de transfert et de traitement de déchets contre l'incendie. Ces risques bien trop souvent mis en avant dans l'actualité, touchent plus fréquemment les infrastructures de gestion des déchets, depuis quelques années. En cause,

la prolifération de batteries lithium-ion et de bonbonnes de gaz dont celles de protoxyde d'azote. Le BEP fait tout pour limiter les facteurs déclencheurs de ces accidents industriels et se prépare à de nouveaux investissements conséquents pour renforcer une détection précoce des départs de feux, afin d'en limiter l'ampleur.

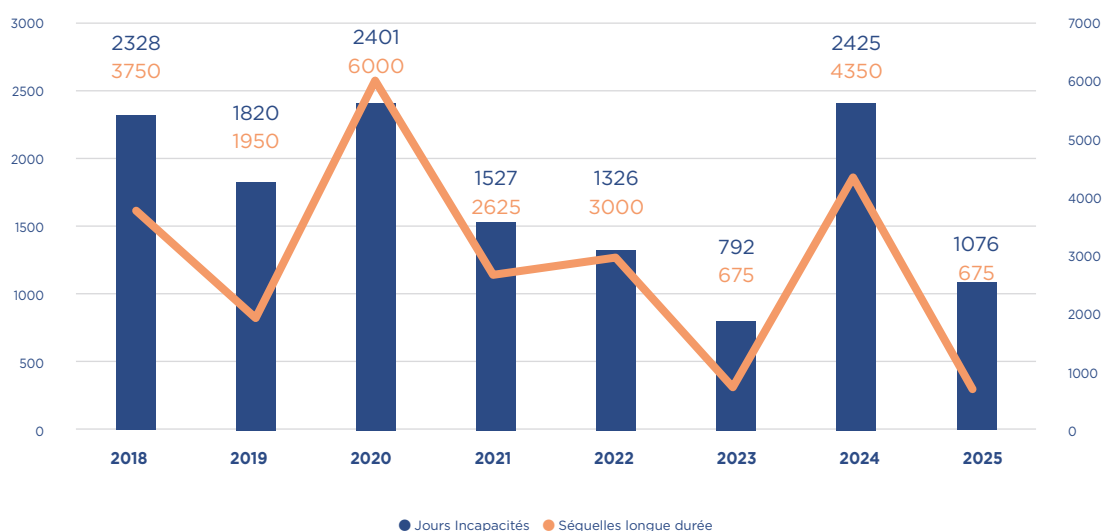
Les travaux d'extension de la station de transfert de Vodecée mais également les activités similaires sur le site de Biron nous ont aussi amené à réfléchir et imaginer de nouvelles modalités de circulation sur nos sites, pour améliorer la sécurité sur sites. Cela nous a conduit à réviser les panneautages, devenus inadaptés ou usés en certains endroits. 2026 en verra la concrétisation sur le terrain.

La formation continue du personnel et la prévention des accidents

Le service de prévention s'est assuré de la bonne tenue des formations en lien avec la sécurité. Il s'agit de formations certifiantes et de recyclages de notre personnel : permis nacelle, gestion et prise en charge des sources radioactives orphelines pour le personnel encadrant de Floreffe, sensibilisation aux risques lors des journées de formation pour l'ensemble du personnel des recyparcs...

Et enfin, un gros point d'attention et de suivi reste les **accidents de travail** en général et ceux des activités de collecte en porte-à-porte en particulier. Après une année 2024 très difficile en termes d'accidentologie, l'année 2025 a été une année de prise de conscience et de volonté de réaliser un travail de fond sur la problématique des accidents.

BEP ENVIRO : Jours Incapacité / Lésions longue durée



Le suivi de tournées des camions sur toute la province, la surveillance des bonnes pratiques ont permis de faire nettement baisser les chiffres d'accidentologie pour en revenir à des statistiques positives proches de 2023. C'est un premier grand pas mais il n'est pas suffisant.

Il a aussi été décidé, en collaboration avec les organisations syndicales, de mettre en place un groupe de travail participatif afin de mieux encadrer les collectes en « fini-fini ». auquel a participé une délégation syndicale et de travailleurs. La direction, la ligne hiérarchique et les travailleurs sont en accord sur les risques engendrés par la pratique du fini-fini et pensent globalement qu'il faut adapter les méthodes de travail tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel avec les objectifs suivants :

- **Améliorer de manière continue notre organisation des tournées** et leur suivi dans une vision globale du service rendu au citoyen et d'entraide entre équipes présents dans une même zone ;
- **Diminuer les accidents** qui, à terme, risquent de devenir des handicaps pour les personnes ayant subi des lésions corporelles ;
- **Ralentir le rythme de travail** pour éviter l'usure anticipée des organismes humains ;
- **Limiter l'usure prématurée**, les pannes évitables et les casses sur nos véhicules engendrés par une conduite trop brusque.

Une **charte de l'encadrement du « fini-fini »** a été rédigée à l'issue du groupe de travail. Elle repose sur 5 piliers (le respect, l'équité, la sécurité, la solidarité et la responsabilité) et a pour ambition de faire du "fini-fini" un mode d'organisation responsable, juste et humain, où chaque membre de l'équipe trouve fierté, reconnaissance et équilibre dans son travail quotidien. Elle constituera un outil de référence, connu et appliqué par tous.

Les conclusions du groupe de travail sur l'encadrement du « fini-fini » ont été approuvées en comité supérieur de concertation en décembre.

Cette évolution sera progressive, la démarche est ambitieuse et nécessitera une communication claire et cohérente envers l'ensemble du personnel de collecte, d'une seule voix, en collaboration avec les délégations syndicales.

L'année 2025 a donc été une année riche tant en termes de présence sur le terrain que dans les groupes d'échanges et de décisions avec comme objectifs le bien-être et la sécurité des travailleurs au sein de l'entreprise.





5.

BEP CRÉMATORIUM

5.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Crématorium développe un **service de crémation de proximité** intégré à son environnement et permettant l'accompagnement des familles dans une période critique et difficile.

5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Nombre de crémation	2.700	2.653
Nombre de plaintes	5	14
Taux de satisfaction	85%	99,6 %
Nombre d'incidents au regard du permis	0	0



5.3 DOMAINES D' ACTIONS

A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations

UN NOUVEAU CRÉMATORIUM À EGHEZÉE

BEP Crématorium a étudié la création d'une nouvelle structure de crémation de petite taille, complémentaire au crématorium de Ciney. À l'issue de la prospection menée dans le nord namurois, le choix s'est porté sur un site à Eghezée ; BEP Crématorium est devenu propriétaire du terrain en janvier 2024, après analyses complémentaires (notamment du sol).

En octobre 2024, un marché de concession a été lancé afin de désigner un partenaire privé. Une offre a été reçue en mars 2025, déposée par la Société des Crématoriums de France (déjà exploitante du crématorium de Ciney). Après une phase de négociation, le marché a été attribué et un contrat de concession a été conclu avec cette société.

Suite à cette attribution et conformément au Code de la démocratie locale, BEP Crématorium a sollicité l'approbation du Gouverneur de la Province de Namur pour la création du nouveau crématorium d'Eghezée. Le dossier a été instruit par le Gouverneur, avec avis du Département "Funérailles et Sépultures" de la Région wallonne. L'instruction a intégré le contexte concurrentiel, notamment lié au projet de Néomansio à Héron. Dans ce cadre, BEP Crématorium a confirmé son choix d'un déploiement progressif, avec une seule ligne de crémation dans un premier temps, afin de conserver de la flexibilité selon l'évolution du marché. L'approbation du Gouverneur est intervenue au début du second semestre 2025.

Dans la foulée, le concessionnaire et ses auteurs de projet ont finalisé le dossier de permis, qui a été déposé en octobre 2025 et est actuellement en cours d'instruction auprès du Fonctionnaire délégué. En parallèle, le projet a été présenté et validé par le Conseil communal d'Eghezée.

B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles

LA RÉGULATION DE L'INDEXATION DES TARIFS

Par contrat de concession signé avec la Société des Crématoriums de France le 15 octobre 2009, il est prévu, en vertu de l'article 19, que les tarifs sont indexés annuellement selon une formule définie en annexe 3 du contrat.

Pour l'année 2025, l'application de cette formule conduit à une augmentation de 1,65 %. À celle-ci s'ajoute la part d'indexation de 2023 qui n'avait pas été répercutée afin de maintenir un prix compétitif sur le marché, soit 6,53 %.

Dans le contexte économique actuel et afin de préserver l'attractivité du crématorium de Ciney, il a néanmoins été décidé de maintenir les prix actuels, tant pour les communes affiliées que pour les communes non affiliées, au premier semestre 2026. Une réactualisation pourra être examinée, à la demande du concessionnaire, pour le second semestre 2026, en tenant compte de l'évolution des coûts et du positionnement par rapport aux crématoriums voisins, afin de garantir un service accessible aux familles.

L'OCTROI DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS ULTIMES

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses. Ces résidus sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

La collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent par le concessionnaire du crématorium de Ciney, dans le cadre d'un partenariat avec la société Orthometals. Le contrat de concession prévoit que l'intégralité de la valorisation issue du traitement de ces déchets ultimes soit reversée à des associations caritatives choisies conformément aux conditions et modalités définies par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, pour 2025, les 4 associations suivantes ont été retenues pour déposer un dossier et pouvoir prétendre à une partie du montant généré par cette valorisation et géré par la Fondation FUNECAP : BABY BULLE, le Gardian-V3, Ofrez-moi la Lune et Les P'tits coucous.



6.

IDEFIN

6.1 MISSION

En parfaite complémentarité avec la mission générale du BEP pour le territoire namurois, IDEFIN assure le **financement du réseau de distribution énergétique** pour compte de ses Communes actionnaires et **investit dans les projets liés à la transition énergétique**, tout en veillant à la recherche de la meilleure **optimisation en termes de retour sur les investissements consentis**.

6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Poids des participations par rapport au total du bilan	89%	93%
Pourcentage des participations dans un secteur régulé (ORES)	83%	88%
Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations	6%	4%
Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice	63%	51%
Nombre d'adhérents à la centrale de marché	97	100
Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché	3.350	4.008

6.3 DOMAINES D' ACTIONS

A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant

MONTÉE EN PUISSANCE POUR LE RACHAT DE PARTS ELECTRABEL

Le 31 décembre 2016 marque la finalisation du renforcement du secteur public, qui détient désormais l'intégralité du capital d'ORES ASSETS après l'acquisition des 25 % restant auprès d'Electrabel. Lors de ces opérations, l'éventualité d'une revente à Electrabel dans un délai de cinq ans avait été envisagée. En conséquence, un finan-





cement « bullet » avec remboursement intégral du capital en 2021 a été souscrit. Grâce à la collaboration avec le groupement des intercommunales pures de financement wallonnes (IPFW), le remboursement des prêts « bullet » arrivés à échéance a été rendu possible via un nouvel emprunt d'une durée de 20 ans, applicable aux secteurs de l'électricité et du gaz. Ainsi, IDEFIN a contracté une dette complémentaire de 19,639 millions d'€ pour l'électricité et de 4,736 millions d'€ pour le gaz.

Dans le cadre du rééchelonnement progressif de la dette du secteur gaz vers une durée moyenne de 30 ans, un marché d'emprunt a été attribué pour les souscriptions jusqu'à 2027. Au 31 décembre 2025, **la dette gérée par IDEFIN au nom des Communes s'élève à 59 millions d'€.**

ORES assure la gestion opérationnelle des réseaux de distribution d'électricité et de gaz. Le suivi économique et financier d'ORES en qualité d'exploitant, ainsi que celui d'ORES ASSETS en tant que propriétaire des infrastructures, fait l'objet d'un contrôle régulier. L'actionnariat d'ORES est entièrement public.

En 2023, la CWaPE a adopté la méthodologie tarifaire applicable à l'année 2024, constituant une étape intermédiaire entre les méthodologies tarifaires pluriannuelles couvrant les périodes réglementaires 2019 2023 et 2025 2029. Cette méthodologie transitoire s'inscrit dans la continuité du cadre précédent.

Par ailleurs, la CWaPE a également publié la méthodologie tarifaire pour la période 2025 2029, qui définit le cadre dans lequel les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) doivent établir leurs propositions de revenus autorisés, sur la base desquelles seront ensuite construites les grilles tarifaires.

À travers ces méthodologies, la CWaPE confirme un **double objectif** :

- Garantir aux GRD des **moyens suffisants pour réaliser les investissements nécessaires**, notamment dans le contexte de la transition énergétique ;
- Veiller à ce que **l'impact sur les factures des citoyens** reste maîtrisé.

Dans la continuité des constats posés en 2024, l'année 2025 confirme une **pression accrue sur la structure financière d'ORES**. Les comptes 2024 ont en effet mis en évidence une **dégradation plus rapide que prévu du ratio fonds propres/dettes**, dans un contexte marqué par l'accélération des investissements liés à la transition énergétique.

Cette évolution s'est traduite par une **révision à la hausse du budget d'investissements pour la période 2025 2029**, désormais porté de 2 milliards d'euros à 2,5 milliards d'€.

Dans ce cadre, fin 2025, la Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé à ORES un financement de 450 millions d'€, assorti d'une exigence claire : le maintien du ratio fonds propres/dettes à un minimum de 40 %.

Afin de **préserver la capacité d'investissement d'ORES tout en assurant la distribution des dividendes attendus sur la période 2026 2029**, plusieurs leviers devront être activés, parmi lesquels :

- Une **recapitalisation envisagée à l'horizon 2028 2029** ;
- Une **renégociation de la convention liant ORES aux intercommunales de financement (IPF)**, afin d'adapter le cadre financier aux nouvelles contraintes structurelles.

La **mise à jour des projections financières** a été réalisée par le Conseil d'administration, en intégrant notamment les données financières communiquées par ORES.

B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement wallonnes (IPFW Snc) et Neowal lorsque la transversalité des réflexions l'exige

SUIVI DES PARTICIPATIONS DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les revenus d'IDEFIN proviennent principalement de produits financiers, en particulier des dividendes issus de ses participations stratégiques (ORES, SOCOFE, Wind4Wallonia et ActiVent Wallonie). Dans un contexte de transition énergétique exigeant des investissements croissants, IDEFIN a fait le choix de prioriser l'affectation de ses moyens financiers.

Cette stratégie se traduit par la consolidation des investissements existants dans l'éolien et la suspension de nouveaux projets, dans l'attente d'une évolution du modèle financier et d'une amélioration de la rentabilité du secteur. Par ailleurs, IDEFIN a exprimé sa volonté de se retirer d'E WATE afin de concentrer ses ressources sur ORES, qui constitue son premier métier, et de répondre aux besoins d'investissement majeurs liés à la saturation des réseaux électriques sur le territoire.

IDEFIN entend également poursuivre son engagement au sein de SOCOFE, en se concentrant prioritairement sur les activités liées au transport de l'énergie, considérées comme stratégiques dans le contexte actuel de transition énergétique et de contraintes réseau.

Dans ce cadre, Neowal, détenue conjointement par les intercommunales pures de financement, recentre également son rôle autour d'ORES et de SOCOFE, tout en assurant la gestion et le suivi des autres participations détenues en commun. Elle continue ainsi à jouer son rôle de structure mutualisée, mais dans une logique de priorisation financière et stratégique alignée sur les enjeux actuels des infrastructures énergétiques.

Toute évolution de la politique de dividendes est intégrée dans les analyses prospectives et prise en compte dans le business plan d'IDEFIN.



C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements

ANALYSE PÉRIODIQUE DES ACTIONS ENGIE

Historiquement, IDEFIN détient des actions Engie, lesquelles sont cotées en bourse. Ces actions ont fait l'objet d'un suivi régulier par la Conseil d'administration et par le Comité d'audit.

Engie est actuellement cotée à un cours inférieur à sa valeur comptable dans les livres d'IDEFIN.

Il ressort des analyses qu'une volonté de **poursuite de la politique habituelle de dividende** de cette entité reste d'actualité.

D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables

ANALYSE D'INVESTISSEMENT DANS DE NOUVEAUX PROJETS ÉNERGÉTIQUES

IDEFIN a participé, à des investissements éoliens et poursuit une veille attentive des opportunités dans le domaine de la transition énergétique. Toutefois, dans une logique de prudence financière et de recentrage stratégique, IDEFIN privilégie désormais la consolidation de ses participations clés, tout en n'envisageant de nouveaux enga-

gements que pour des projets présentant un intérêt clairement démontré en termes de rentabilité, de maîtrise des risques et de cohérence avec les priorités territoriales.



E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché

RENOUVELLEMENT DE LA CENTRALE DE MARCHÉ ÉNERGIE

Dans le cadre de ses activités, IDEFIN organise une centrale d'achats destinée à sélectionner, pour l'ensemble des entités rassemblées par l'intercommunale, un ou plusieurs **fournisseurs d'électricité 100 % verte et de gaz naturel**.

Via le regroupement d'un ensemble d'entités publiques (Communes, CPAS...), l'objectif poursuivi est donc de bénéficier d'économie d'échelle pour la fourniture de ces énergies.

2025 a vu le démarrage du neuvième marché (portant sur les années 2025 et 2026).

Les fournisseurs sélectionnés pour ce marché sont les suivants :

- TotalEnergies pour les lots relatifs à l'électricité basse tension, haute tension et au gaz naturel ;
- Engie pour le lot relatif aux sociétés de logements sociaux ;
- EDF Luminus pour le lot relatif à l'éclairage public.

7.

DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS



7.1 RH

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Nombre de stagiaires	9	6
Indice de bien être	90%	95%
Indice d'intérêt de la fonction (candidats/fonction)	40	70.6
Nombre d'heures de formation	1.800	3.299
Nombre d'heures de formation par collaborateur	13	21
Nombre d'événements internes	13	12

B. Domaines d'actions

VERS TOUJOURS PLUS D'AGILITÉ

ASSISTANTE RH VIRTUELLE

L'évolution du Code de la démocratie locale a nécessité une mise à jour de notre règlement du travail et à la rédaction d'un statut général du personnel. L'approbation de ces documents s'est terminée début 2025 et les documents ont été portés à la connaissance des collaborateurs du BEP au mois de mai. La coexistence de ces deux documents (avec parfois des impositions de contenus identiques) et l'obligation d'une plus grande clarification de règles internes ont conduit à une moins bonne lisibilité des règles RH du BEP. Une liste de questions-réponses spécifiques et de fiches managériales ont été rédigées pour aider les différents intervenants dans l'application des règles.

Toutes ces informations ont été versées dans le système IA by BEP de façon à "alimenter" la nouvelle assistante RH virtuelle qui répondra dès début 2026, à toutes les questions portant sur les règles RH. On gagnera de la sorte en lisibilité, en cohérence dans les réponses et en temps.

VERS TOUJOURS PLUS DE TALENTS

L'AGILITÉ DANS LE RECRUTEMENT

Recruter des talents n'a jamais été aussi complexe dans un contexte de guerre des talents et, pour y parvenir, les RH et le management doivent se montrer agiles et créatifs, tant pour attirer les candidats que pour les intégrer durablement dans les processus de sélection.

En 2025, pour le BEP :

1. 1268 candidatures ont été traitées ;
2. 266 entretiens de sélection ont eu lieu ;
3. 63 épreuves écrites ont été organisées ;
4. 20 personnes ont été engagées.

LA MATURITÉ DIGITALE DES COLLABORATEURS

À mesure que le monde du travail se numérise, les compétences des collaborateurs sont appelées à se transformer et à s'affiner, pour rester en phase avec ces évolutions.

Dans cette perspective, un test de maturité digitale, PIX, a été proposé à l'ensemble des collaborateurs du BEP. Il a permis d'identifier celles et ceux qui se trouvent en situation de fragilité numérique. En 2025, 28 collaborateurs ont ainsi bénéficié, en partenariat avec un organisme de formation spécialisé, de quatre sessions de remise à niveau, conçues comme un accompagnement global et progressif.

L'intelligence artificielle s'impose, elle aussi, comme un enjeu majeur en matière de compétences. Tous les collaborateurs du BEP ont dès lors pris part à une séance de sensibilisation dédiée à l'IA, afin de mieux appréhender ces outils, d'en comprendre les potentialités et d'en envisager les usages concrets dans leurs pratiques professionnelles.

LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

En 2025, le BEP a coordonné 3.299 heures de formation, illustrant son engagement constant en faveur du développement des compétences de ses collaborateurs. Parmi celles-ci, 994 heures ont été consacrées à l'« onboarding », étape déterminante pour garantir une intégration réussie des nouveaux collaborateurs. Un accueil structuré nourrit non seulement l'adhésion et l'engagement dans la durée, mais renforce également l'efficacité et la prise de repères dès les premiers mois.

Par ailleurs, les membres du Conseil de direction interne ont participé à deux journées de séminaires consacrés à des thématiques managériales essentielles, particulièrement dans un contexte devenu plus mouvant, plus complexe et plus exigeant.

Enfin, sur la base des entretiens de développement et dans le respect des exigences du Code de la démocratie locale, un plan triennal de formation a été défini. Il sera déployé de manière opérationnelle en 2026 et couvrira des axes structurants : management, compétences digitales, gestion de projets, sécurité et bien-être, communication, ainsi que des formations techniques transversales.

VERS UNE CULTURE D'ENTREPRISE « FIER DU BEP »

LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE AVEC LES OUVRIERS

Les outils existants, tels que les écrans LED présents dans les réfectoires des ouvriers de collecte et le portail web des recyparcs accessible depuis les ordinateurs sur les sites, sont régulièrement alimentés avec des messages liés à la sécurité et à la prévention, ainsi que des informations en provenance des services des ressources humaines et de l'exploitation.

En 2025, la communication interne a été renforcée par la mise en place de focus spécifiques sur les avantages du mois du Service social collectif, permettant aux ouvriers de mieux connaître les prestations qui leur sont offertes. Par ailleurs, la présence mensuelle sur les sites d'un agent RH favorise une proximité accrue avec le personnel, facilitant l'information directe, le dialogue et la remontée des questions ou besoins des ouvriers.

Des moments de rencontre entre ouvriers et avec les équipes encadrantes autour d'un foodtruck, d'un drink, d'un petit-déjeuner ou lors de la distribution de cougnons à Noël, sont riches en échanges et renforcent le sentiment d'appartenance.



7.2 FINANCES

A. Indicateurs annuels

Parcs d'activité	Taux d'endettement : capitaux de tiers/total du passif		Coefficient de liquidité : Actifs circulants/dettes à court terme		Charge de personnel par rapport aux charges totales	
	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
BEP	42%	52%	4,15	4,02	80%	80%
BEP Expansion Economique	26%	26%	5,25	5,71	Pas de personnel	/
BEP Environnement	62%	54%	2,43	1,91	24%	28%
BEP Crématorium	49%	48%	2,30	1,68	Pas de personnel	/
IDEFIN	32%	15,75%	2,47	2,89	Pas de personnel	/

B. Domaines d'actions

VERS TOUJOURS PLUS D'AUTOMATISATION

LA DIGITALISATION DES FLUX COMPTABLES

Depuis le 1^{er} mai 2023, les factures électroniques sont obligatoires pour certains marchés publics. Le BEP est conforme à la gestion automatisée des factures Peppol depuis 2024. Dès le 1^{er} janvier 2026, toutes les entreprises B2B en Belgique devront utiliser le réseau Peppol pour leurs factures électroniques, obligation déjà respectée par le BEP.

LA DIGITALISATION DES RAPPORTS FINANCIERS ET LE PLAN DE TRÉSORERIE PLURIANNUEL

En 2025, le BEP a poursuivi la mise en œuvre de la digitalisation des rapports financiers, initiée en 2023 dans le cadre du processus de transformation digitale. Ce projet vise la centralisation des données comptables et finan-

cières et l'automatisation des principaux outils de pilotage (business plan, budget, contrôle budgétaire et comptes annuels), déployés via la plateforme digitale du BEP.

Les données comptables et budgétaires ont été intégrées au Datawarehouse et les nouveaux outils ont été utilisés avec succès pour la procédure budgétaire 2025. Une **mise à jour complète du modèle financier à l'horizon 2030** a été réalisée selon une approche prudente, intégrant les diminutions de subsides annoncées par le Gouvernement wallon et la Province de Namur. Cet outil permet de distinguer clairement les hypothèses mécaniques des hypothèses stratégiques et constitue un véritable instrument de pilotage.

Le dispositif offre désormais une vision financière consolidée, comprenant notamment un business plan et un plan de trésorerie pluriannuels, un plan d'investissement et de remboursement de la dette, ainsi qu'un suivi régulier des principaux ratios financiers. Une attention particulière est portée à la **gouvernance des données**, afin de garantir des analyses fondées sur des informations fiables, vérifiées et partagées.



7.3 INFORMATIQUE

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Taux de disponibilité informatique	99%	99,75 %
Nombre d'incidents de sécurité	10	0
Jours de délai moyen de résolution	3	3,05

B. Domaines d'actions

UNE ANNÉE DE TRANSITION ET D'ÉVOLUTION POUR L'ÉQUIPE IT

L'année 2025 a été une année de transition pour l'équipe informatique, marquée par **une évolution de son organisation et de ses missions**. L'équipe a été renforcée par deux nouveaux chefs de projet, afin de poursuivre la transformation digitale et de répondre aux nouveaux enjeux. Le référent Smart City a également rejoint l'équipe afin de renforcer les synergies entre les projets digitaux internes et l'offre de services à destination des communes dans le domaine du digital.

Le digital est désormais pleinement utilisé comme levier de montée en efficacité, en soutenant l'optimisation des processus et en intégrant progressivement des solutions innovantes, notamment basées sur l'IA.

L'équipe IT évolue ainsi vers un rôle renforcé de pilotage, de gouvernance et d'accompagnement au changement.

L'année 2025 marque également une étape clé dans la maturation du système d'information du BEP. Elle a été caractérisée par une transition vers une approche plus structurée, plus sécurisée et plus stratégique du digital.

Les actions menées en matière de cybersécurité, de gouvernance, de préparation à NIS2, d'Intelligence Artificielle et de pilotage managérial traduisent une volonté claire de renforcer la résilience de l'organisation tout en utilisant le numérique comme un levier de performance et d'efficacité.

Cette dynamique positionne l'IT non plus uniquement comme un fournisseur de services, mais comme un acteur stratégique, capable d'accompagner durablement les métiers, d'anticiper les évolutions réglementaires et technologiques, et de soutenir les ambitions du BEP dans un environnement en constante mutation.

Cette dynamique s'est également concrétisée par un travail approfondi sur la gouvernance IT, avec pour objectif de mieux structurer la gestion du support, la priorisation des demandes et la qualité de service rendu aux utilisateurs.

Cette démarche a également été étendue à la gouvernance de la gestion de projets, afin de renforcer la capacité de pilotage et de suivi des initiatives de transformation digitale. L'utilisation d'outils de gestion de projet a été renforcée et mieux structurée, permettant une meilleure visibilité sur l'avancement, une priorisation plus objective, ainsi qu'un reporting plus fiable pour les parties prenantes.

Dans son ensemble, cette évolution contribue à une meilleure maîtrise des risques opérationnels, à une plus grande transparence des processus et à une organisation plus efficace, au service des métiers et des utilisateurs.

VERS UNE OPTIMALISATION DE L'EXPLOITATION DES DONNÉES

En 2025, des avancées ont été réalisées dans le domaine de la gouvernance des données, avec un renforcement de la structuration et de l'exploitation des informations. La plateforme Datawarehouse a été enrichie, permettant une meilleure interconnexion avec les données opérationnelles et une augmentation du nombre de rapports analytiques disponibles.

Un cockpit managérial a été pleinement déployé et consolidé. Il met à disposition une série d'indicateurs clés et pertinents, offrant une vision transversale et automatisée de l'état de santé de l'organisation.

Cet outil constitue un levier structurant pour le pilotage stratégique, la prise de décision et le suivi des risques, en apportant une meilleure visibilité sur les activités et en facilitant un pilotage plus réactif et mieux informé.

Enfin, une structuration avancée des données a été poursuivie dans l'optique de préparer leur exploitation future par des outils d'intelligence artificielle (IA), ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités d'automatisation et d'optimisation des processus métier.

VERS UNE ADAPTATION DIGITALE DE L'ORGANISATION POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PÉRENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de la modernisation progressive du portefeuille applicatif, visant à mieux soutenir la stratégie IT et à renforcer l'agilité organisationnelle. Dans cette optique, des interfaçages contrôlés, sécurisés et monitorés ont été développés afin de faciliter l'interopérabilité entre applications, avec l'appui d'un outil baptisé « orchestrator ».

Par ailleurs, l'Intelligence Artificielle a constitué un axe stratégique majeur en 2025 avec la mise en place d'une **plateforme IA propre au BEP**. Cette approche permet de maîtriser les coûts, les usages et la sécurité des données, dans un cadre conforme aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques de cybersécurité.

La plateforme offre un environnement contrôlé, limitant les risques liés à l'utilisation d'outils externes non maîtrisés, et s'inscrit pleinement dans une logique de sécurisation des systèmes d'information, en phase avec NIS2.

En parallèle, plusieurs workshops et actions de sensibilisation ont été organisés afin d'accompagner les agents dans la compréhension des enjeux, des opportunités et des limites de l'IA, et d'encourager des usages responsables et créateurs de valeur.



VERS UNE INFRASTRUCTURE, DES ÉQUIPEMENTS TOUJOURS PLUS SÉCURISÉS ET UN MODE DE GESTION EN PHASE AVEC LES DÉFIS DE LA CYBERSÉCURITÉ

En 2025, le BEP a poursuivi et structuré sa montée en maturité en matière de cybersécurité, dans un contexte réglementaire et opérationnel marqué par l'entrée en application progressive de la directive NIS2. Les actions menées s'inscrivent dans une logique de renforcement durable de la résilience de l'organisation.

Les efforts ont porté en priorité sur la **sensibilisation et la formation**, tant des utilisateurs que des administrateurs IT. Ces actions ont contribué à développer une culture de sécurité partagée, répondant directement aux exigences de NIS2 en matière de gestion des risques humains et organisationnels.

Parallèlement, **des procédures de reprise après sinistre** (Disaster Recovery Plan - DRP) ont été définies et formalisées. Un travail structurant a également été mené pour identifier les activités critiques du BEP, constituant une étape essentielle dans la préparation de la mise en place d'un plan de gestion de crise, tel que requis par NIS2.

Ces travaux posent les bases d'une gouvernance renforcée de la continuité des activités et de la gestion des incidents majeurs.

En parallèle, un travail de préparation à **l'intégration l'infrastructure IT de la Ressourcerie Namuroise** (y compris les aspects sécurité) au sein de l'écosystème IT du BEP a été mené.

Cette démarche a permis d'anticiper les besoins en matière de mise à niveau de l'infrastructure, mais également d'alignement sur les exigences de sécurité et de gouvernance, en cohérence avec les principes de NIS2.

Cette phase préparatoire vise à garantir une intégration maîtrisée, reposant sur des standards homogènes en matière de sécurité, de gestion et d'exploitation de l'infrastructure, de gestion des accès et de protection des données.

7.4 JURIDIQUE

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Nombre d'actes avec remarques de la tutelle	20%	7%
Nombre de décisions invalidées par la tutelle	1	0
Nombre de nouveaux contentieux	5	1
Nombre de formations internes dispensées	6	7

B. Domaines d'actions

VERS L'ANTICIPATION STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

LA FORMATION DES COLLABORATEURS AUX MARCHÉS PUBLICS

En 2025, le BEP a poursuivi le renforcement des compétences internes en matière de marchés publics. Le service juridique joue un rôle central dans cette démarche, à la fois comme garant de la conformité et comme appui opérationnel auprès des équipes, afin de soutenir des achats efficaces, responsables et alignés sur les exigences réglementaires. Comme les années précédentes, une formation d'initiation en marchés publics continue d'être proposée à chaque nouveau collaborateur.

Par ailleurs, en 2025, s'est poursuivie la dynamique d'amélioration continue, via un plan de formations conçu pour s'adapter aux besoins des collaborateurs. C'est d'ailleurs dans ce cadre que des permanences ont été mises en place spécifiquement pour le BEP Environnement.

En complément des formations d'initiation, plusieurs modules thématiques ont été dispensés au cours de l'année, notamment sur les sujets suivants :

- Exécution d'un chantier : responsabilités partagées ;
- Nouvelles règles de paiement ;
- Le DUME intégré (nouveau e-Procurement).

Ces formations visent à consolider les pratiques, harmoniser les réflexes au sein des équipes et sécuriser le déroulement des procédures, depuis la préparation du marché jusqu'à son exécution.

LA COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES EXTERNEN EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

En 2025, le BEP a poursuivi son action de sensibilisation et de montée en compétences des entreprises dans le cadre des marchés publics et ce, grâce à un subside de la Région wallonne.

Le BEP a ainsi proposé un cycle de trois ateliers pratiques à destination des entreprises, visant à renforcer leurs compétences et à maximiser leurs chances de réussite, qu'elles répondent ponctuellement ou régulièrement à des marchés publics. Ce parcours a été construit autour de trois objectifs opérationnels :

- Franchir sereinement la sélection qualitative, notamment via l'utilisation adéquate du DUME ;
- Déposer une offre complète et régulière, conforme aux exigences du cahier spécial des charges ;
- Sécuriser l'exécution du marché et respecter l'ensemble des obligations contractuelles.

LA MISE À DISPOSITION D'OUTILS DIGITAUX SUR LES MARCHÉS PUBLICS

En 2025, Viva Engage demeure un canal privilégié pour sensibiliser, de façon interactive et attrayante, l'ensemble des collaborateurs aux dernières évolutions législatives. Par ailleurs, l'Intranet du BEP s'affirme comme une véritable boîte à outils, offrant un accès centralisé à une documentation actualisée ainsi qu'à des courriers-types, facilitant la gestion quotidienne des marchés publics et harmonisant les pratiques au sein des équipes.

En complément, depuis janvier 2025, chaque marché attribué se voit désormais doté d'un numéro unique, permettant non seulement d'optimiser le suivi des factures mais aussi d'assurer une parfaite conformité avec le nouveau cadre législatif sur le reporting financier des marchés publics. Cette avancée s'inscrit dans une démarche de transparence et d'efficacité accrue, tout en sécurisant les processus administratifs.

VERS UNE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL RENFORCÉE

LA COLLABORATION AVEC LE DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

Au cours de l'année 2025, le DPO a été amené à interagir régulièrement avec les collaborateurs du BEP dans le cadre de plusieurs dossiers impliquant des traitements de données à caractère personnel. Ces échanges ont permis la mise en œuvre d'actions concrètes (recommandations, ajustements de pratiques, accompagnement des équipes) ainsi que l'émission d'avis sur différents projets et situations.

L'année 2025 est surtout marquée par une amélioration de la gouvernance RGPD au sein du BEP. Celle-ci se traduit notamment par la mise en place d'analyses en amont des projets, afin d'identifier précocement les enjeux de conformité et de sécuriser les décisions avant déploiement.

Enfin, cette dynamique, portée par le Comité de protection des données, a également contribué à structurer et sécuriser le projet IA du BEP, en intégrant les exigences de protection des données dès les phases de cadrage et de conception.

HARMONISATION DES PRATIQUES GDPR AVEC PLUSIEURS PARTENAIRES

La politique proactive et la stratégie de protection des données mises en place par le BEP ont servi de référence pour initier des démarches similaires auprès de nos partenaires. Dans ce contexte, le BEP accompagne activement la Ressourcerie Namuroise et l'INASEP dans leur processus de renforcement de la conformité au RGPD.

Cette collaboration s'est notamment concrétisée par le lancement d'un marché public commun entre les trois entités, afin d'harmoniser les pratiques et de mutualiser les actions en matière de protection des données à caractère personnel, notamment via la désignation d'un même Data Protection Officer (DPO). Cette approche partagée contribue à renforcer la cohérence des dispositifs, à faciliter la coordination entre partenaires et à consolider la gouvernance RGPD. Cette collaboration se poursuivra en 2026.

LA LOI NIS2 EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'un Comité de sécurité, destiné à renforcer la gouvernance et le pilotage des enjeux liés à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information. Ce comité s'inscrit dans un objectif fondamental du BEP : prévenir les incidents, réduire l'exposition aux risques et renforcer la résilience opérationnelle.

Dans un contexte de multiplication des cyberattaques et d'évolution rapide des menaces, la cybersécurité est devenue un enjeu stratégique. À ce titre, une veille réglementaire renforcée est assurée, notamment en lien avec la loi NIS2, afin d'anticiper les obligations applicables et d'aligner progressivement nos pratiques (gouvernance, gestion des risques, mesures de sécurité, gestion des incidents, sensibilisation...).



VERS DES COLLABORATIONS DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIVES

LES ASSISTANCES À MAÎTRISE D'OUVRAGE JURIDIQUES

Cette année 2025 a été rythmée par l'accompagnement de plusieurs Communes dans la concrétisation de leurs projets, notamment via la réalisation de montages juridiques novateurs et sur mesure. Ces accompagnements visent ainsi la proposition de solutions adaptées à chaque contexte, la réalisation d'analyses juridiques approfondies et la rédaction de documents de marchés alignés sur leurs besoins.

Plusieurs accompagnements illustrent cette dynamique :

- La passation de la concession de services relative à l'exploitation de parkings sur le territoire communal de la Ville de Gembloux ;
- La rédaction d'une convention supracommunale dans le cadre du projet de piscine entre la Ville de Gembloux et la Commune de La Bruyère ;
- L'accompagnement juridique relatif à la création d'une communauté d'énergie par la Ville et le CPAS de Marche-en-Famenne ;
- L'accompagnement juridique de Jemeppe-sur-Sambre et d'Assesse dans le cadre des baux à ferme.

LE PROJET PILOTE DE MAISON DE REPOS D'OHEY ET LA DYNAMIQUE SUPRACOMMUNALE OHEY-GESVES

L'année 2025 a été marquée par une avancée significative dans le dossier de la maison de repos « Résidence Anne Joseph Galer » à Ohey, illustrant une démarche à la fois structurante, atypique et résolument tournée vers l'avenir. Initiée par la Commune d'Ohey en tant que projet public, cette opération a progressivement évolué dans un contexte de raréfaction des moyens vers un partenariat inédit avec le secteur associatif afin de développer, construire et exploiter la future infrastructure, tout en préservant l'ambition d'une offre publique de qualité.

Dans ce cadre, le BEP a joué un rôle central de sécurisation et de mise en conformité : il a réalisé les analyses juridiques nécessaires, identifié et comparé les scénarios de montage possibles et veillé à leur inscription dans le cadre réglementaire existant, notamment au regard des exigences AViQ et des contraintes liées à la législation sur les marchés publics. Au-delà de l'analyse, le BEP a également porté et défendu le processus auprès des instances concernées, tant au niveau ministériel qu'auprès de l'AViQ, afin d'en valider la trajectoire et d'en sécuriser les étapes.



A la suite de ce travail, par décision ministérielle du 9 décembre 2025, notifiée par l'AViQ, la Commune d'Ohey a obtenu une prorogation des accords de principe octroyés précédemment pour l'ouverture de capacités d'accueil au sein de la maison de repos.

En parallèle, une volonté de coopération supracommunale entre Ohey et Gesves s'est confirmée et renforcée. Le CPAS de Gesves a en effet marqué sa volonté de s'inscrire dans un projet de maison de repos commune visant à regrouper les capacités et à mutualiser certaines fonctions (cuisine, locaux communs...), dans une logique d'efficacité, de soutenabilité financière et de consolidation de l'offre au bénéfice des citoyens.

Cet accompagnement se distingue par son caractère innovant et précurseur : il conjugue un montage partenarial public-associatif à sécuriser dans un cadre réglementaire exigeant, une avancée déterminante obtenue auprès de l'AViQ, et une volonté affirmée de coopération supracommunale. L'intervention du BEP y a été déterminante, en apportant l'expertise juridique, l'analyse des options de structuration et l'appui institutionnel nécessaires à la concrétisation d'un projet territorial mutualisé et orienté vers la pérennité d'une offre publique de qualité.

LA CRÉATION DE NOUVELLES CENTRALES D'ACHATS

En 2025, le BEP a poursuivi et renforcé sa démarche d'accompagnement des Communes actionnaires au travers de prestations mutualisées, en mettant l'accent sur la facilitation des procédures de marchés publics et l'accès à des solutions d'achat plus efficaces. Dans ce cadre, le BEP a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des actionnaires en vue du développement de nouvelles centrales d'achat. Cette démarche vise également à consolider le rôle du BEP en tant qu'acteur facilitateur au service des besoins concrets du territoire.

L'objectif de l'appel était double : d'une part, identifier les besoins prioritaires des communes et partenaires en matière d'achats mutualisés et, d'autre part, évaluer la pertinence de nouvelles centrales et, le cas échéant, préparer leur mise en œuvre sur une base objective et partagée.

La mise en œuvre de nouvelles centrales (nettoyage, installations panneaux photovoltaïques, contrôle et remplacement des extincteurs, dévidoirs et hydrants) ou le renouvellement de centrales existantes (services postaux) se poursuivront en 2026.

DES COLLABORATIONS DIVERSES ET STRUCTURÉES

Le BEP poursuit et renforce ses collaborations avec plusieurs partenaires, en apportant un appui à la fois opérationnel et structurant en matière de marchés publics et, plus largement, sur d'autres volets juridiques clés. Dans ce cadre, le BEP collabore étroitement avec quatre partenaires :



La Ressourcerie Namuroise depuis mars 2023 :

Le BEP accompagne la Ressourcerie Namuroise dans la gestion de ses instances et le suivi de ses marchés publics,



tout en apportant son expertise à travers divers avis juridiques. Cette collaboration se renforce et se professionnalise année après année, grâce à l'organisation de réunions mensuelles de cadrage juridique, à la définition d'orientations pratiques précises et à une excellente synergie entre les équipes, permettant ainsi d'optimiser l'efficacité et la qualité des actions menées.



Trans&Wall depuis juin 2023 :

L'accompagnement du BEP de Trans&Wall couvre trois aspects : un accompagnement juridique général (avis et assistances juridiques notamment dans le cadre des marchés publics et des aspects relatifs au Code des sociétés et associations), une assistance pour la gestion des instances de Trans&Wall et un accompagnement spécifique pour les projets de la société. En 2025, cette collaboration a poursuivi son cours.



Le Port Autonome de Namur (le PAN) depuis 2024 ;

Le BEP accompagne le Port Autonome de Namur dans le cadre d'une mission d'assistance juridique, couvrant à la fois le suivi des marchés publics et la formulation de divers avis juridiques. En 2025, cette collaboration s'est concrétisée par la mise en place d'une procédure de travail concertée entre les équipes du PAN et celles du BEP. De plus, une boîte à outils, spécialement élaborée pour les agents du PAN, a été rédigée. Elle rassemble les pratiques spécifiques du Service juridique du BEP afin d'harmoniser les méthodes de travail et d'assurer un suivi rigoureux et efficace des décisions relatives aux marchés publics. Par ailleurs, une procédure clé concernant la gestion des instances a également été formalisée, renforçant ainsi la structuration et l'efficacité opérationnelle du Port. En parallèle, une révision de l'ensemble de leurs documents de gouvernance (Statuts, Règlements d'ordre intérieur, Règlement de travail) a également été opérée.



L'Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants (IMAJE) depuis l'année 2025 :

Cette collaboration a débuté avec l'assistance d'IMAJE pour le lancement de quatre de ses marchés publics (marché de services relatif à la désignation d'un réviseur pour la période 2025-2027, marché de fournitures pour du matériel pour les crèches, marché de services relatif à la réalisation d'un inventaire des outils et canaux de communication du 103 et marché de services pour la souscription d'une assurance accident du travail). En 2026, cette collaboration se poursuivra avec une assistance plus générale pour l'ensemble des marchés publics d'IMAJE ainsi que pour une aide à la gestion de ses instances.

7.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Taux de présence aux CA	70%	84%
Taux de présence aux formations	70%	84%
Nombre de formations dispensées pour les administrateurs	1	15
Nombre de formations dispensées pour les actionnaires	1	1

B. Domaines d'actions

VERS UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE ET UNE GESTION ADMINISTRATIVE OPTIMISÉE

LE SUIVI DES ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES ET L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ORGANES DE GOUVERNANCE

Les élections communales et provinciales de 2024 ont constitué un jalon déterminant pour assurer une transition fluide et une continuité effective de la gouvernance en 2025. Voici les principales actions menées:

- **L'installation des nouveaux organes de gestion et des comités** : les Conseils d'administration ont été renouvelés et les organes de gouvernance (dont les Comité d'audit et de rémunération) ont été installés en conformité avec l'application de la clé de D'Hondt, ainsi qu'avec les dispositions pertinentes du CDLD et les règles de gouvernance applicables aux intercommunales wallonnes.
- **Le renouvellement des délégations à la gestion journalière** : dans la continuité du renouvellement des Conseils d'administration, les délégations à la gestion journalière ont été réactualisées afin d'assurer une chaîne de décision claire, juridiquement sécurisée et opérationnellement efficace.
- **L'intégration opérationnelle des nouveaux mandataires** : les nouveaux élus et administrateurs ont été intégrés rapidement dans les outils de suivi et de gestion (IMIO), afin d'assurer une communication fluide, un accès structuré à l'information et une gestion optimale des relations institutionnelles.
- **Les formations** : une attention particulière a été portée à la formation des nouveaux administrateurs, via des sessions dédiées sur les thématiques de gouvernance, de fonctionnement des intercommunales et de responsabilités des mandataires, facilitant une prise de fonction rapide, structurée et conforme aux règles en vigueur mais aussi sur l'historique des mé-

tiers du BEP ou la présentation des études relatives aux Sites à réaménager (SAR).

- **Les visites thématiques comme outil de formation** : des visites à destination des administrateurs ont également été organisées sur différents sites (notamment la présentation des enjeux du BEP environnement et la visite du SIGD à Floreffe, visites des parcs d'activité économique) dans une démarche de formation continue, en reliant les enjeux de gouvernance aux réalités opérationnelles du terrain.



LA MODERNISATION DES STATUTS, DES RÈGLEMENTS D'ORDRE INTÉRIEUR ET LA MISE À JOUR DE L'ACTIONNARIAT

La modernisation des statuts et l'adaptation des règlements d'ordre intérieur se sont poursuivies afin d'assurer une conformité complète aux exigences législatives et réglementaires, notamment celles issues du Décret Simplification Administrative, ainsi qu'aux règles de fonctionnement applicables aux intercommunales. Ces évolutions visent à renforcer une administration moderne, efficiente et transparente.

Ces adaptations impliquent des changements concrets dans la manière de travailler. À titre d'exemple, l'envoi des convocations aux organes de gestion et à l'Assemblée générale par voie électronique est désormais la règle, sauf impossibilité technique ou urgence dûment motivée. Cette évolution rationalise le processus, réduit les délais, améliore la traçabilité et contribue à une gestion plus écologique et économique des ressources.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions structurelles liées à l'actionnariat du BEP et aux obligations de tenue des registres :

- **Arrivée de nouveaux actionnaires BEP** : à la suite de la modification statutaire liée à l'élargissement de l'actionnariat et la création de catégorie parts B2, de nouveaux actionnaires ont rejoint le BEP, à savoir huit Communes limitrophes (Gerpennes, Aiseau-Presles, Marche-en-Famenne, Froidchapelle, Walhain, Chimay, Nassogne et Durbuy) ainsi que trois CPAS (Rochefort, Sambreville et Florennes) ;
- **Passage au registre électronique des parts** : dans le cadre de la mise à jour de l'actionnariat et conformément aux législations applicables, le BEP a procédé

au passage à un registre électronique des parts, tenu par un notaire, garantissant la fiabilité, la sécurité juridique, l'actualisation continue et la traçabilité des mouvements de parts.

LA PROROGATION D'IDEFIN

L'Assemblée générale extraordinaire IDEFIN s'est tenue en mars 2025 afin de proroger de 30 ans la durée de l'intercommunale, à compter du 04 avril 2026, assurant la continuité institutionnelle et la capacité de projection à long terme.

Ces réformes structurelles et administratives contribuent à renforcer la transparence, la conformité et l'efficacité du fonctionnement des organes de gestion.

LE DIALOGUE INSTITUTIONNEL ET L'ANIMATION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Dans une logique de bonne gouvernance et de concertation avec les parties prenantes, l'année 2025 a également été marquée par des temps d'échanges structurants :

- **Tenue d'une réunion regroupant les parlementaires**, portant notamment sur l'évolution du cadre réglementaire du développement des parcs d'activité économique;
- **Réunion des bourgmestres**, sur la thématique « Energie By BEP », incluant notamment la signature de la Convention des Maires, renforçant l'engagement commun autour d'objectifs partagés (transition énergétique, planification, coordination territoriale).

Ces initiatives ont consolidé le dialogue institutionnel, renforcé l'alignement stratégique entre acteurs et soutenu l'exercice des mandats dans un cadre structuré et cohérent.

L'APPROPRIATION ET L'APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2028

Conformément aux dispositions applicables (CDLD), ce Plan stratégique a été approuvé par les Assemblées générales de fin d'année. Cette obligation rend l'exercice 2025 particulièrement déterminant, puisqu'il s'agit de l'année de préparation, de présentation et de mise en décision du Plan en vue des Assemblées générales de décembre.

Afin d'assurer une appropriation large et une compréhension partagée des orientations, plusieurs actions d'information et d'échanges ont été organisées dont des présentations et échanges tant à destination des Collèges communaux et provinciaux des associés que des administrateurs en amont des Assemblées générales.



7.6 COMMUNICATION

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2025
Nombre de passages dans la presse	400	681 (+ 103)
Nombre de fans/followers sur Facebook, Linked In et Instagram	1.000 en +	+ de 26.000 followers (+2.700)
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Minimum 1 par jour ouvrable	283 posts sur l'année (sur 251 jours ouvrés)

B. Domaines d'actions

VERS UNE PRÉSENCE DU BEP SUR LE WEB PLUS PROFESSIONNELLE, PLUS (PRO) ACTIVE ET RÉACTIVE

LE LANCEMENT D'UNE CHAÎNE WHATSAPP

En 2025, le BEP a lancé une chaîne WhatsApp afin de toucher des publics qui ne sont pas ou plus présents sur les réseaux sociaux "classiques". Ce nouveau canal nous permet de diffuser rapidement des informations ou des alertes. Ceci permet d'élargir la portée de nos messages et de renforcer le lien direct avec le grand public, dans un format simple, mobile, plus direct et non intrusif.



LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DÉDIÉE AUX MANDATAIRES COMMUNAUX

En 2025, le BEP a entamé une réflexion autour d'une application mobile à destination des mandataires du groupe BEP. Cette "app" centralisera en un seul endroit l'ensemble des services proposés par le BEP aux Communes et permettra à ses utilisateurs de suivre les projets accompagnés par le BEP au sein de la Commune (centrales de marchés, services numériques, assistances à maîtrise d'ouvrage, événements dédiés aux mandataires...). Sa mise en service, prévue fin 2026 - début 2027, facilitera l'accès à l'information, renforcera le lien avec les actionnaires locaux et soutiendra une gouvernance plus efficace et collaborative à l'échelle du territoire namurois.

L'ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LA MISE EN PLACE D'AGENTS IA

Après une phase d'exploration initiée en 2023 (ateliers, sensibilisations, tests de ChatGPT et d'outils génératifs dans plusieurs métiers), le BEP a formé en 2025 un groupe de travail transversal dédié aux « concepteurs IA ». L'objectif de ce groupe est de concevoir et déployer des agents IA (« assistants IA ») intégrés aux processus métiers des différents départements et services et ayant une portée collective. Au-delà des gains de temps et de qualité attendus, ces agents visent à installer un véritable « réflexe IA » chez les collaborateurs, en faisant de l'intelligence artificielle un outil au service de l'efficacité et de l'innovation au sein du groupe BEP. Des premiers assistants IA sont déjà déployés et utilisés dans certaines équipes, tandis que d'autres sont attendus courant 2026.

STATISTIQUES WEB

En 2025, le BEP compte :

- 283 posts sur la page Facebook (sur 253 jours ouvrés) ;
- Plus de 26.000 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn, Instagram et WhatsApp (2.700 en plus par rapport à 2024) ;
- Plus de 356.000 visiteurs sur nos sites internet.

VERS UNE COMMUNICATION ADAPTÉE À CHAQUE MÉTIER ET À SES CIBLES

UNE COMMUNICATION TERRITORIALE REPENSÉE

Le positionnement du BEP en tant qu'agence de développement territoriale représente un enjeu important en termes de communication et de « tone of voice ». En 2025, cela s'est traduit par plusieurs actions, notamment au sein du département Développement territorial : refonte du contenu et de la navigation du site internet, déploiement d'une carte « projets » interactive, représentant nos projets pour les Communes sur le territoire provincial, réalisation de nouvelles vidéos axées sur les projets du territoire, formation spécifique des agents aux outils de communication Canva et LinkedIn...

Une réflexion plus large a également été menée parallèlement et en complément au nouveau repositionnement de la communication du BEP, sur l'identité, la communication et le marketing territorial afin de mettre davantage l'accent sur la présence et l'ancrage territorial du BEP dans notre communication.

LE WELCOME PAC, À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX MANDATAIRES

Le « Welcome PAC », le programme d'actions pour les nouveaux élus, composé de rencontres, visites, conférences, colloques ou encore salons sur diverses thématiques, s'est tenu de janvier à novembre 2025 aux quatre coins de la Province.

L'occasion pour le BEP en tant que partenaire des Communes de (re)présenter ses missions de « développeur du territoire », ses domaines d'actions et d'expertise variés et pointus en matière de gestion de projets communaux ; et d'aller à la rencontre des (nouveaux) élus.

Certains événements étaient organisés avec et par l'INA-SEP.

23 événements étaient prévus, 20 se sont déroulés avec une fréquentation variable en fonction de la thématique proposée. Les événements ayant remporté le plus de succès sont ceux consacrés à l'énergie, au numérique et à la présentation des Schémas de développement communaux (SDC). Par ailleurs, l'invitation au Salon Municipalia aura permis de rassembler 24 mandataires communaux et provinciaux. Au total, 175 inscriptions ont été enregistrées pour une présence totale de 245 personnes (mandataires ou agents communaux). Enfin, le programme s'est clôturé par une soirée conviviale à la Brasserie de la Houpe autour du thème de la « Maîtrise de son image en ligne et de son e-réputation » animée par Vincent Pittard, consultant ; thématique fortement appréciée par les mandataires présents.

La communication sur le Welcome PAC a fait l'objet d'un plan de communication détaillé qui a débuté mi-décembre 2024 et qui s'est prolongée jusqu'à novembre 2025. Une conception graphique spécifique autour du programme a été élaborée et diffusée au moyen d'une plaquette de présentation, de posts réseaux sociaux, de mailings d'inscriptions et de relances... Une vidéo de présentation a également été réalisée et diffusée. Sans oublier la couverture de chaque événement par des posts ou stories sur nos réseaux.



D'autres événements et rencontres avec les mandataires seront à nouveau organisés en 2026 afin de poursuivre notre mission d'accompagnement et d'information à leur égard mais surtout, pour continuer à proposer des espaces d'échanges et de réseautage pour les élus locaux.

« DES VOIX, UN TERRITOIRE », LE PODCAST DU BEP

Toujours dans l'optique de déployer sa communication et de renforcer sa notoriété, le BEP avait mené une réflexion sur le lancement d'un podcast autour de personnalités namuroises. Intitulé « Des Voix, un Territoire », ce podcast, enregistré au Medialab du KIKK, situé au TRAKK, part à la rencontre de personnalités uniques qui façonnent notre région. Chaque épisode a pour objectif de mettre en lumière quelqu'un d'inspirant, une histoire ou une initiative locale qui fait bouger la province. Les 5 épisodes qui composent la première saison du podcast ont été enregistrés en 2025 pour un lancement début 2026. Nos premiers invités sont :

- Bertrand Guelette, Fondateur et Directeur de BO Partner, Co-fondateur de la Brasserie de la Houpe ;
- Delphine Hallaux, Administratrice déléguée chez S.A. Genetec, Présidente de Embuild Namur Brabant Wallon ;
- Marc Detraux, Directeur de la Ressourcerie Namuroise ;
- Annick Castiaux, Rectrice de l'UNamur ;
- Gilles Bazelaire, CEO du Kikk festival.

A travers ce témoignages, l'auditeur découvre comment le BEP s'engage au quotidien pour le développement économique, environnemental ou encore social, en mettant en lumière les talents et les identités fortes d'aujourd'hui et de demain.



LA CONCEPTION GRAPHIQUE ET LA COMMUNICATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2028

La réalisation du nouveau Plan stratégique du BEP pour la période 2026-2028 a mobilisé le service Communication à plusieurs niveaux. En amont, celui-ci a coordonné le marché public permettant de sélectionner les prestataires chargés de donner vie au document, en veillant à ce que la conception graphique et la ligne éditoriale retenues soient pleinement cohérentes avec l'ambition portée par le Plan : mettre le Territoire au cœur de la narration, et plus la seule structure intercommunale. Cette orientation forte a guidé l'ensemble des choix visuels et rédactionnels, conférant au document une identité singulière, à la fois professionnelle et sensible, enrichie d'extraits poétiques et d'œuvres artistiques faisant écho aux valeurs et thématiques portées par le BEP. Le service Communication a également assuré la relecture du document final ainsi que sa déclinaison en une série de supports adaptés aux différents canaux et publics : présentations, visuels pour les réseaux sociaux et contenus pour le site internet.

En parallèle, le service a piloté la production d'une vidéo de présentation du Plan, diffusée lors des Assemblées générales et relayée sur les réseaux sociaux et le site internet, afin d'en élargir la portée auprès des différentes parties prenantes — actionnaires, collaborateurs et partenaires.

Autant d'actions visant à garantir une diffusion cohérente et impactante d'un plan stratégique conçu comme un véritable outil de réflexion partagée sur l'avenir du territoire namurois.



UNE COMMUNICATION EXTERNE CENTRÉE SUR LA MISE EN VALEUR DES PERSONNES

En 2025, le BEP a souhaité mettre encore davantage en avant les collaboratrices et collaborateurs, ressources essentielles et multiples de l'institution. Dans ce cadre, plusieurs actions de communication ont été menées comme une série de vidéos « Hé, tu vas où ? », mettant en exergue plusieurs assistances à maîtrise d'ouvrage (transformation de la gare d'Auvelais, chantier de la crèche de Couvin, 2^{ème} phase du projet Rogier à Namur...). Dans ces vidéos, ce sont les responsables de projet qui servent de guide à notre caméra pour détailler l'intervention du BEP et les compétences proposées par BEP.

Une série de portraits de collègues a été lancée durant l'été sur Facebook et Instagram, sur base de leur photo et des éléments personnels qui les caractérisent (âge, lieu de vie, passions, hobbies, sports pratiqués, situation familiale...) de manière à montrer au grand public que, derrière chaque collaboratrice ou collaborateur, il y a bien plus que des compétences professionnelles. A la suite de cette sé-



rie consacrée aux employés, à partir de septembre 2025 et pendant un an, les portraits similaires d'ouvriers de BEP Environnement seront diffusés sur Facebook et Instagram avec un taux d'engagement généralement très élevé.

Cette communication centrée sur « l'humain » sera poursuivie et amplifiée en 2026.

LA RÉALISATION DE VIDÉOS POUR SOUTENIR NOS ACTIONS ET NOS MÉTIERS

Dans le cadre de sa politique de communication, le BEP amplifie la réalisation de capsules vidéo. Celles-ci sont réalisées soit avec les moyens techniques et humains de l'équipe, soit dans le cadre de marchés.

En 2025, 56 vidéos ont été réalisées. 41 d'entre elles sont réalisées en interne. 41 concernent des réalisations du BEP et ont été diffusées sur nos sites et réseaux sociaux (présentation du programme d'actions pour les nouveaux mandataires, assistances à maîtrise d'ouvrage comme la crèche de Couvin, le nouveau centre culturel d'Auvelais, le lancement du chantier Rogier, la présentation du plan stratégique 2026-2028...). Les autres vidéos « maisons » ont servi la communication interne, en particulier le portrait de chaque nouveau collègue employé.

Lorsque les besoins l'exigent, le BEP recourt également à de la production externe, via un marché cadre. En 2025, 15 capsules ont été réalisées dans ce cadre : la promotion de la communauté d'énergie de Mecalys®, un format long de support à la formation des nouveaux chauffeurs, l'expérience pilote d'amélioration du tri des déchets dans les logements sociaux, des formats courts pour promouvoir le nouveau positionnement du TRAKK, des success stories d'entreprises namuroises accompagnées par le BEP...

VERS UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION PORTEURS

L'ANIMATION DU RÉSEAU DES COMMUNICANTS LOCAUX DES COMMUNES (CO'LOC)

Pour être efficace, la communication du BEP doit s'appuyer sur un réseau de relais à activer. Il s'agit de la presse mais aussi d'acteurs qui, par leur propre réseau, peuvent offrir une plus large caisse de résonance aux actions du BEP comme les communicants des Communes.

A cet égard, le BEP a lancé le réseau Co'Loc, espace d'échange, de dialogue et de partage entre ces communicants qui travaillent seuls et qui sont pourtant confrontés à des demandes et des besoins similaires. La première réunion s'est tenue fin 2021.

Trois rencontres ont été organisées en 2025 :

- Le 21 février, à Beauraing, sur la gestion de crise sous l'angle de la communication (avec l'expertise de Marie Muselle, Commissaire d'Arrondissement et du Directeur général de la Commune de Beauraing) ;
- Le 20 juin, à Ciney, sur la thématique des déchets ménagers (les outils de communication mais aussi ceux liés à la prévention) ;
- Le 3 octobre, à Houyet, pour décoder l'AI Act et les obligations qui incombent aux entreprises publiques en la matière.

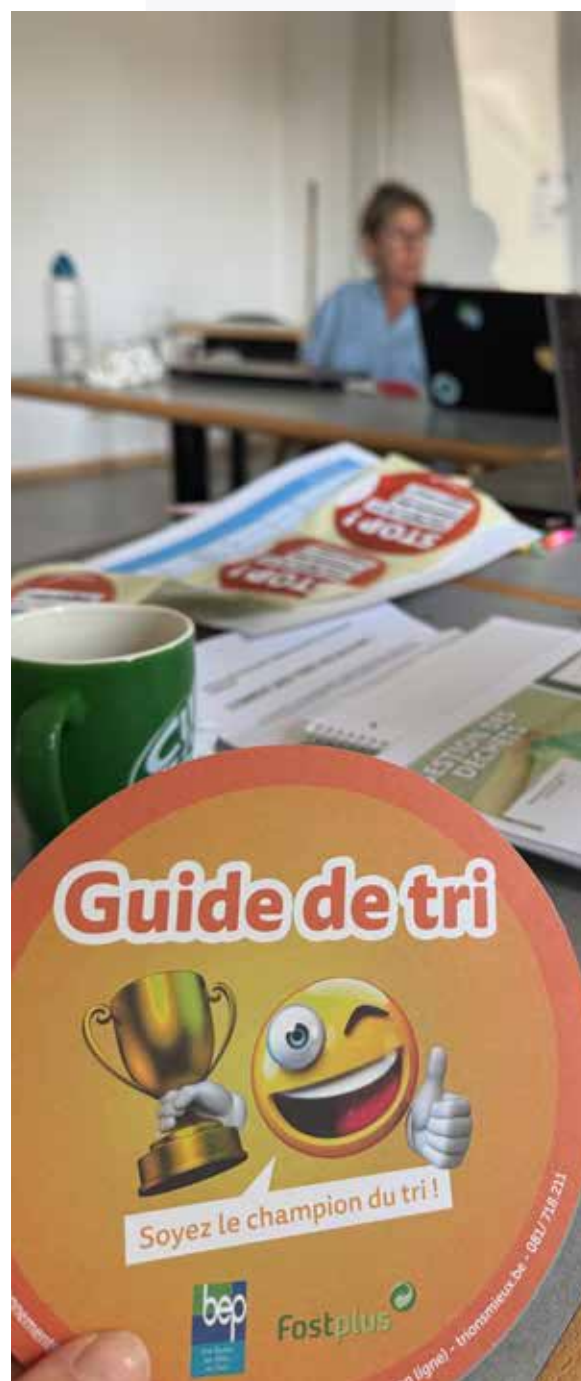
LA RÉACTIVITÉ DANS LES RELATIONS PRESSE

Les relations presse passent de moins en moins par l'organisation de conférences de presse mais plutôt par une grande réactivité et transparence face aux sollicitations.

Le BEP met un point d'honneur à communiquer une information rapide, claire et pédagogique aux journalistes qui contactent l'institution. Cette réactivité passe également par la suggestion de sujets et reportages, en veillant à mettre en avant les initiatives publiques ou privées qui mettent en valeur le territoire et son dynamisme.

Cette stratégie s'avère porteuse puisqu'en 2025 on recense près de 800 articles ou reportages où il est question du BEP, soit plus d'une centaine de plus qu'en 2024, sur des sujets d'actualité variés et hors contexte de crise (comme le Covid par exemple, qui avait donné lieu à un nombre accru de présences du BEP dans la presse).

En 2025, le BEP a été invité à plusieurs reprises à présenter une chronique matinale sur les ondes de Vivacité. Parmi les sujets abordés, la 1^{ère} bourse aux matériaux organisée dans plusieurs parcs d'activité, l'événement BEP'ossible, la taxe déchet, la crémation, l'assistance du BEP dans des projets de crèches ou d'écoles.



8.

LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES

BEP

- Agrobiotech
- Contrat de Rivière de la Haute-Meuse
- Cœur de Condroz
- EBN Wallonia
- IBEFE
- INASEP
- Infopôle Cluster TIC
- Ressourcerie Namuroise
- Namur Invest
- NEW
- SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) - Form@nam
- Trans&Wall
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Wallonie Développement
- Wallonie Entreprendre

BEP Expansion Economique

- Idealys
- INASEP
- Port Autonome de Namur

BEP Environnement

- Biométhanisation
- Bivalor
- COPIDEC
- EnergyWall
- Ressourcerie Namuroise
- Valtris

IDEFIN

- ActiVent
- E-WATe
- GIE - Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne
- Neowal
- Socofe
- Wind4Wallonia

9.

LE BEP ET SES RÉSEAUX

A. Le développement des parcs d'activité

PALME: l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.



WALLONIE DÉVELOPPEMENT: Wallonie Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif. Par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.



B. L'accompagnement des entreprises

Les réseaux wallons :

WALLONIE ENTREPRENDRE : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique.

L'AGENCE WALLONNE DE L'EXPORTATION (AWEX) : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX).

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE (ADN) : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois

NAMUR INVEST ET INVESTSUD : Les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme. Le BEP et Namur Invest ont renforcé leur collaboration en 2023 afin d'optimiser les partages d'informations sur les projets de croissance des entreprises namuroises et leurs opportunités de financement.



C. La gestion des déchets

LA COPIDEC : La Conférence Permanente des intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation. Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.



Avenue Sergent Vrithoff 2
B-5000 Namur



Tél.: +32 (0)81 71 71 71
info@bep.be - www.bep.be